ANNALES

PUBLIÉES TRIMESTRIELLEMENT PAR LA

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE TOULOUSE

NOUVELLE SÉRIE TOME VI - FASCICULE 5 1970

VIA DOMITIA

LINGVISTIQVE
DIALECTOLOGIE
ONOMASTIQVE
ETHNOGRAPHIE

XV

Annales publiées par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse

Sous la Direction de Monsieur le Doyen

Rédacteur en Chef : **J. VENENCIE**

Les *Annales* publient quatre à six fascicules annuels dans les spécialités suivantes : (1)

Littératures modernes :

LITTERATURES,
Sous la direction de **René FROMILHAGUE** (Institut de Français).
Rédaction : André LEBOIS, 2, rue du Commissaire-Philippe, Toulouse.

Antiquités :

PALLAS,
Sous la direction de **Robert LUCOT.**
Rédaction : Jean SOUBIRAN, 30, allée de Barcelone, Toulouse.

Linguistique, Dialectologie, Onomastique, Ethnographie du Sud de la France et du Nord de l'Espagne :

VIA DOMITIA,
Sous la direction de **Jean SEGUY** (Institut d'Etudes Méridionales).
Rédaction : Jacques ALLIERES, 7, boulevard Lascrosses, Toulouse - Tél. : 22-07-61.

Philosophie, Psychologie, Sociologie :

HOMO,
Sous la direction de **Alain GUY** (Philosophie), **Philippe MALRIEU** (Psychologie), **Raymond LEDRUT** (Sociologie).
Rédaction : Gérard GRANEL (Philosophie), Louis NOT (Psychologie), Michel ELIARD (Sociologie).

Etudes anglaises et nord-américaines :

CALIBAN,
Sous la direction de **Fernand LAGARDE** (Institut d'Etudes anglaises et nord-américaines).
Rédaction : Maurice LEVY, 14, rue Auguste-Dide, Toulouse - Tél. : 80-77-57.

REDACTION ET ADMINISTRATION

- *Pour la rédaction,* prière de s'adresser au secrétaire de Rédaction de chaque spécialité.
- *Pour l'administration, les abonnements et la vente au numéro,* prière de s'adresser à l'*Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines,* 4, rue Albert-Lautman, Toulouse, tél. : 22-34-13 (poste 363).
- *Abonnement* pour 1970 :
  France : 40 F.
  Etranger : 50 F.
- *Prix du numéro simple :*
  France : 12 F.
  Etranger : 15 F.

Les abonnements partent du premier fascicule de l'année.

Prière d'en verser le montant au compte courant postal de l'*Association des Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines,* Toulouse : n° 2 498-45.

(1) Les Travaux de l'Institut d'Art Préhistorique antérieurement publiés dans les Annales de la Faculté, font maintenant l'objet d'une publication séparée. S'adresser à l'Institut d'Art Préhistorique, 56, rue du Taur, 31 - Toulouse (01).

ANNALES

PUBLIÉES TRIMESTRIELLEMENT PAR LA

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE TOULOUSE

NOUVELLE SÉRIE TOME VI - FASCICULE 5 1970

VIA DOMITIA

XV

Daniel FABRE Jacques LACROIX

IMAGES DE LA CULTURE POPULAIRE

Aux «papelars et faux prophètes... abuseurs, prestinateurs, emposteurs et seducteurs... hypocrites, bigotz, matagotz marmiteux, borsouflés, torcoulx, badaux, magots, haires, cagotz, cafars empantouflez, gueux mi touflés, frapras escorniflez, befflez, enflez, fagoteurs de tabus... maschefains, clercs, basauchiens, mangeurs du populaire...»

RABELAIS

Daniel FABRE Jacques LACROIX

Jacques LACROIX

ÉLÉMENTS de l'ÉPISTÉMÉ POPULAIRE

Un "cahier de secrets" languedocien

Jacques LACROIX

ÉLÉMENTS de l'ÉRISTÉMÉ POPULAIRE

Un "cahier de secrets" languedocien

1 - Le travail qui est présenté ici a un objet restreint. Il contient à titre d'élément d'enquête ethnographique l'édition commentée et la traduction du "cahier de secrets" d'un guérisseur languedocien.

Notre présentation de ce document vivant - il sert toujours de "manuel de thérapeutique générale" - vise à compléter nos renseignements, encore à l' état ruiniforme, sur le regard médical populaire en Bas-Languedoc (1).

2 - C'est au cours d'enquêtes sur les croyances dans le Minervois (département de l'Aude) et le Comté de Foix (département de l'Ariège) mois de Septembre-Octobre 1968, que ce cahier a été découvert puis reproduit photographiquement en Décembre 1968 (2).

Une fois le propriétaire original du cahier identifié, une ou plusieurs enquêtes complémentaires ont été effectuées dans chacun des 28 lieux de résidence du guérisseur pendant l'année scolaire 1968-1969 et le premier trimestre de l'année 1969-1970. La répartition géographique des points d'enquête s'effectue ainsi : département de l'Aude : 25 points (d'Est en Ouest et du Nord au Sud) - cantons de Ginestas, de Lézignan, de Capendu, de Carcassonne, de Montréal, et de Limoux - département de l'Ariège : 3 points - cantons de Mirepoix et de Lavelanet (3).

La matière considérable de nos enregistrements n'est pas entièrement exploitée dans cet article (4). Nous avons utilisé uniquement les témoignages concernant le guérisseur et son activité médico-magique.

3 - Dans le cadre de ce travail, nous nous limiterons à une présentation du guérisseur et du contenu de son "cahier de secrets". Nous terminerons par l'édition intégrale, dans une traduction française, de ce cahier.

I - LE GUERISSEUR

Le guérisseur : Eléments biographiques

A.B.... est né en 1883 à V... canton de Limoux (Aude) et décédé en 1942 à E... canton de Mirepoix (Ariège).

a - Caractéristiques physiques et psychologiques :

Nos informateurs s'accordent pour décrire B... comme un homme de petite taille, mais extrèmement vigoureux et résistant. Il donne dans son cahier sa propre description :

" sourcils : chat
yeux : chat
front : ordinaire
nez : moyen
bouche : moyenne
menton : rond
visage : ovale
taille : 1.60 m." (5)

La famille du guérisseur est victime d'une infirmité héréditaire : Il y a toujours eu chez les B... une personne au pied contrefait.

Au plan psychologique, le guérisseur nous a souvent été présenté comme "un homme d'action" n'ayant peur de rien et comme quelqu'un "d'habile" et de "rusé".

b - Généalogie et situation de famille :

En reconstituant l'arbre généalogique des B... on note la constance de la spécialisation professionnelle. Le guérisseur appartenait à une famille de paysans. Il a connu toute sa vie le métier d'ouvrier agricole itinérant.

c - Formation et vocation :

Les influences décisives sur le comportement et l'activité future

de B... sont au nombre de deux :

- B... qui a résidé exclusivement en Bas-Languedoc (Aude) quitte cette région en 1901-02 pour effectuer son service militaire, puis à nouveau en 1914 pour combattre.

- Au retour de la guerre de 1914-1918 et dans des circonstances que nous relaterons plus loin, il fait la connaissance du curé de S... canton de Ginestas, Aude, dont il devient l'ami et duquel il "garde un éternel souvenir". Ce prêtre lui a notamment appris "les bienfaits des plantes". Dès 1918, B... primitivement sceptique et non pratiquant devient vaguement mystique et "conformiste saisonnier".

d - Connaissances : culture scolaire, acquis professionnel et pratique personnelle :

B... lit et écrit difficilement. Il est bilingue, il parle le languedocien et le français méridional.

Il sait distinguer les plantes utiles, nuisibles. Il a appris à connaître les propriétés médicinales des plantes et à confectionner des remèdes empiriques.

e - Niveau de vie et contacts sociaux :

Ses revenus ont toujours été peu élevés. B... appartenait au prolétariat agricole des ouvriers itinérants. Il entretenait des relations suivies uniquement avec le personnel agricole du lieu de travail. Les fermes où il a résidé étaient en général éloignées du village ou de la ville où il n'allait que rarement.

f - Rôle social :

Dès 1919 il commence à acquérir une popularité certaine dans le canton de son lieu de résidence. Il est fréquemment consulté mais n'abandonne pas son métier d'agriculteur. Dorénavant on le nommera "endevinaire" (occitan : guérisseur, devin).

Le guérisseur et le groupe social :

Le consensus qui régit les rapports mutuels du guérisseur et du groupe social se formule ainsi : la communauté lui reconnaît des pou-

voirs particuliers, lui accorde des privilèges et demande des résultats.

1 - Le guérisseur est considéré comme un intermédiaire surnaturel qui possède en propre la maîtrise de techniques occultes. Nos informateurs affirment qu'il est "capable d'arrêter la foudre" qu'il connait "les bienfaits des plantes" et qu'il sait "deviner les choses cachées".

2 - Le guérisseur est un interlocuteur bénéfique et à la différence du sorcier, il est présenté comme une somme de pouvoirs favorables : guérisseur-devin et contre-sorcier.

Même dans le cas, nous le verrons en détail plus loin, où B... a été en relation avec une personne dite "mièja sorcièra" (occ. : moitié sorcière) son activité n'était pas sentie comme maléfique.

" Il s'en servait de cette femme
pour parler aux morts et
savoir ce qu'ils voulaient
quand ils tourmentaient
les gens, la nuit..."

3 - Les droits du guérisseur sont directement proportionnels aux pouvoirs qu'on lui reconnait. Généralement, la communauté témoigne beaucoup d'égards au guérisseur, cela va de la simple reconnaissance de guérisseur à malade au grand intérêt que le groupe d'activité porte à sa collaboration prophétique dans la vie économique. B... faisait des pronostics sur le temps de l'année à venir et il était toujours consulté pour la planification des cultures.

Inversement, le groupe attend du guérisseur des satisfactions adéquates. En tant que guérisseur et au plan de l'acte magique, il ne doit pas se refuser à la cure. Au plan symbolique de sa fonction surnaturelle, il doit effectuer des actions favorables et s'opposer aux influences maléfiques.

4 - Si son activité surnaturelle isole le guérisseur des autres individus, son activité professionnelle l'apparente au reste de la communauté. De plus, à la différence du sorcier souvent cité en mauvais exemple, le guérisseur partage la morale sociale de la communauté.

Le don des pouvoirs du guérisseur

Nos informateurs reconnaissent à B... plusieurs modes différents

d'acquisition des pouvoirs comme l'élection surnaturelle ou l'héritage traditionnel familial.

1 - Une informatrice signale :

" Il peut guérir parce qu'il
est né la nuit de la Saint-Jean..." (6)

Généralement, on induit les pouvoirs du guérisseur à partir de deux "signes-causes" :

- soit son faciès très marqué :

" Il avait l'air d'un
chat quand il vous regardait..."

- soit le fait qu'il ait su éviter la malformation congénitale qui frappe les B...

Enfin, on notera que le guérisseur qui ne participait pas, en raison des conditions de son activité professionnelle, à la vie sociale du village, pouvait être assimilé à ces bohémiens ou étrangers que la communauté redoutait et qui passaient pour devins.

On trouve dans les Ordonensas et coustumas del libre blanc (16e) (vers 284.288) une prescription révélatrive :

"... Una fenna bona laytiera
A noyrissa que sia estrangiera
Na done beure de sa man ;
Car, per seus fauta, l'endoman
Tot la layt auria perduda
Et l'autra la ly auria beguda..."

Une femme bonne laitière
A nourrice qui soit étrangère
Ne donne à boire de sa main ;
Car sans faute, le lendemain,
Tout le lait aurait perdu
Et l'autre le lui aurait bu.

2 - La deuxième hypothèse souvent formulée sur l'origine des pouvoirs de B... est la suivante :

" C'était un ouvrier, un jour ici, un jour là-bas. Alors il en avait appris forcément des choses... Dans les familles il s'en dit toujours des choses comme ça..."

3 - Un informateur, proche de B... nous fournit sur ce problème des précisions intéréssantes. Il relate les circonstances dans lesquelles le guérisseur a fait la connaissance du curé de S... canton de Ginestas, Aude, qui l'a ensuite initié.

"... Le fait d'avoir certaines connaissances sur les bienfaits des plantes, il le doit au curé de S... (Aude) lui-même et voici comment :

Revenu de la guerre 14-18 il eut une tumeur sous le bras et dut être hospitalisé à l'hôpital de Carcassonne.

Après lui avoir percé l'abcès en lui rentrant entre la peau et les côtes 1,75m de gaze jusqu'au jour où on ne lui en mettait que 5 cm.

Etant une quinzaine atteints par le même mal pris dans les tranchées et la mauvaise nourriture il voyait ses camarades de lit mourir les uns après les autres de gangrène, les côtes pourrissant, il décidait avec trois de ses camarades de quitter, quoique très faible l'hôpital de Carcassonne et d'aller visiter le curé de S... Donc une nuit, ils prirent la clef des champs et mourir pour mourir, ils partirent à pied pour S... où ils arrivent 4 jours après. Le curé de S... les garda trois jours leur faisant des pansements d'aigremoine et de plantain. Au bout de trois jours ils reprirent la route en se faisant des pansements mutuellement. Quinze jours après leur arrivée à Carcassonne, ils étaient rétablis et leur plaie n'était qu'un mauvais souvenir, mais les deux copains qui n'avaient pas voulu le suivre étaient morts.

De ce fait, il était devenu un grand ami du curé de S... et chaque fois qu'il lui rendait visite à Monsieur le Curé, il se faisait expliquer certains bienfaits des plantes et leur emploi..."

Notons en passant que le souvenir du curé de S... guérisseur,

est encore vivace dans le département de l'Aude.

4 - L'initiation de B... par un prêtre guérisseur se double d'une recherche personnelle active. Le savoir de B... a toujours été en constante évolution, il est la figure même du syncrétisme en matière de techniques surnaturelles. Prenons quelques exemples :

Pour son activité divinatoire il était en relation avec plusieurs voyantes ou spirites de la région. Il a noté quelques détails dans son cahier :

" Spirites : - Madame B... 59, rue du Marché
Carcassonne (Aude)
- Madame J... de M...
du 1er au 15 : rue, ancienne porte
de Béziers. Narbonne (Aude)
du 15 au 30 : 19 rue du Marché
Carcassonne (Aude)..."

Pour les cures il variait et enrichissait sa pharmacopée en confectionnant lui-même des remèdes généralement à base de plantes. Dans son cahier plusieurs notes de posologie portent sa signature.

L'exercice des pouvoirs

Il faut mentionner ici les renseignements que nous possédons sur les conditions techniques de la cure et les arguments nosologiques et étiologiques du guérisseur.

1 - Le guérisseur dispose d'une seule pièce, sa propre chambre à coucher. Au mur, un portrait du guérisseur endimanché.

Le personnel : généralement, B... pratique seul. Pour dialoguer avec les morts, il a besoin d'une aide.

Le matériel : il est réduit au strict minimum : un lit ou un matelas.

Le costume : Le guérisseur consulte avec ses vêtements de travail.

2 - Nosologie : Pour le guérisseur comme pour le consultant la "maladie" c'est le désordre dans le corps humain et jusqu'au cœur de la vie, de la plus insignifiante plaie au dépérissement progressif de toute une maisonnée, bétail et cultures compris. On admet, en principe,

l'existence de deux types de maladies : les maladies naturelles et les maladies surnaturelles. Le critère de distinction entre ces deux types de maladies n'est pas leur cause mais leur degré de gravité. Une maladie naturelle est superficielle et ou ne dure pas. Seul le guérisseur, est capable d'identifier rapidement la "nature" de la maladie. En effet :

"Il sait tout ce que les gens, les vieux savent et aussi beaucoup d'autres choses..."

Etiologie : Au premier critère, celui du degré de gravité, s'en ajoute un deuxième celui de la cause de la maladie. On peut distinguer trois catégories de cause :

- Premièrement, la maladie est "envoyée" par un mort ou est entraînée par le non-respect du consultant des dernières volontés d'un mourant par exemple (Type 1). Donnons un exemple de ces obligations des vivants envers les morts :

" La nuit entre la Toussaint et le jour des Morts n'est pas comme les autres. Il ne faut pas éteindre les lumières quand on va au lit. Après les vêpres on place un "lampion", c'est un verre rempli d'huile où il y a un bouchon de liège avec un bout de chandelle... Les âmes des morts reviennent visiter les lieux qu'ils ont aimés..."

- Deuxièmement : la maladie est occasionnée par la non-observance des prescriptions coutumières (Type 2) : certains travaux sont défendus pendant certains jours de la semaine :

" Il ne faut pas troubler l'eau le lundi. Il ne faut pas faire la lessive le jour des Morts ni dans la neuvaine. Il ne faut pas se marier en Mai et en Novembre ça porte malheur..."

On remarquera que dans ces deux premiers cas, les causes des maladies sont immédiatement connues par le consultant. Dans le premier cas, le mort se manifeste directement aux vivants en faisant du bruit, la nuit par exemple ; il annonce ainsi ou confirme la maladie "envoyée". Dans le deuxième cas, le consultant n'ignore pas s'il a failli au coutumier magique.

- Dans la troisième catégorie de causes, on range les sorts jetés par le sorcier - (Type 3). Celui-ci assume dans le groupe toutes les virtualités ou réalisations maléfiques :

" Il peut arrêter le lait à une femme
qui a un petit enfant...
Il peut "sécher" une personne
et la faire mourir..."

Ce sorcier "prend en charge" les causes restantes des maladies.

A chaque type de cause correspond un type de diagnostic.

3 - Dans le cas du type 1 et 2 le diagnostic est facile à établir. Le consultant rend compte de la cause présumée de la maladie et de sa localisation éventuelle. Le guérisseur lui fournit alors la médication adéquate (voir la liste des recettes p 24 à 48). Cependant dans le cas du type 2, la confirmation de la cause est nécessaire. De plus, le dialogue avec les morts doit permettre de préciser la nature des souhaits des trépassés. Une informatrice relate cette phase de la cure à C... canton de Carcassonne.

" A cette époque B... était associé avec une certaine
A...V... "mièja sorcièra" et il habitait dans une
ferme à 5 km du village
On l'avait suivi cette A...V..., ils étaient dans
un salon avec des bougies, ils parlaient aux
morts. Ils faisaient du spiritisme avec la
table et avec un verre, et aussi avec un
pendule, une alliance suspendue...
... Et les morts leur disaient ce qu'il fallait
faire pour être en repos..."

Dans le cas du type 3 le guérisseur pour garantir au consultant qu'il est victime d'un sort ou d'un envoûtement, peut révéler dans un seau d'eau le visage du maléficient. Mais généralement il reste très évasif dans la détermination des causes et implique le sorcier de l'endroit à défaut de nommer expressément.

- Une autre opération complète le diagnostic dans tous les cas où il y a "douleur" c'est-à-dire quand le consultant souffre et que son activité quotidienne est perturbée :

" Quand on est allongé il (le guérisseur)
promenait le pendule sur tout le corps
doucement et quand il tournait
c'était là qu'on souffrait..."

Le guérisseur pouvait ainsi du premier coup ou après plusieurs hypothèses cerner l'endroit malade.

Quand il a identifié la maladie et déterminé sa cause, il soigne lui-même ou prescrit la conduite à suivre.

4 - On peut distinguer chez B... deux modes d'action médico-magique :

- l'action thérapeutique accomplie par le guérisseur
- l'action thérapeutique dirigée par le guérisseur.

L'action médico-magique effectuée par le guérisseur se limite, dans le traitement, à la récitation à voix basse et en contrefaisant sa voix, de conjurations (voir p. 30 à 44 textes n° 11, 12, 18, 34, 35, 69).

La plupart du temps il laisse le consultant se substituer en partie à lui quand un certain nombre de conditions sont remplies : Il doit préparer lui-même le brevet (dont le texte est illisible), les pommades, les tisanes, les infusions, etc...

Il faut parfois lui fournir les ingrédients nécessaires à la composition d'une pommade comme le sel, les pommes de terre, les œufs.

Il faut toujours lui fournir un récipient si nécessaire.

Un certain nombre de prescriptions inhérentes à la cure doivent être respectées dans tous les cas. Il faut éviter les rencontres et ne pas révéler ce qui a été dit pendant la consultation.

Signalons pour terminer qu'à la fin de la cure, le guérisseur accepte du consultant un paiement en nature, c'est le plus souvent une poule ou un pot neuf.

II - "LE CAHIER des SECRETS"

Présentation du document

Les recettes constituent la dernière partie d'un gros cahier manuscrit recouvert de toile marron de format 21 x 30 cm.

Ce cahier comprend actuellement 367 pages (dont 78 pages blanches) soit :

- le livre de comptes : 248 pages
- le texte occitan de deux pièces de théâtre : 11 pages
- le "cahier de secrets" proprement dit : 30 pages.

Les "secrets" constituent en 30 pages d'écriture de 35 lignes environ rédigées en un "sabir" mêlant le languedocien et le français méridional (mis à part les textes n° 4 et 34 entièrement en languedocien, dans une graphie phonétique). Nous avons pu établir qu'il manque 15 pages environ, de "secrets".

Inventaire du "cahier de secrets"

Le cahier est divisé en quatre parties distinctes : Dans la première (textes n° 1, 2, 3, 4) nous trouvons une prière, un brevet ; une recette et une conjuration qui relèvent du rituel agraire. La deuxième partie ne comprend (textes n° 5 à 71) que des recettes médicales parmi lesquelles on compte 6 conjurations. Ces recettes concernent les hommes et les animaux. La troisième partie (textes n° 72 à 85) se présente comme une liste de quelques plantes médicinales. Enfin la quatrième partie (textes n° 86, 87, 88) est constituée par un tableau, des notes d'observation et une méthode divinatoire pour les pronostics du temps.

Nous avons regroupé sous 3 rubriques le contenu du "cahier des secrets" : le coutumier magique, la divination et la médecine.

1 - Le coutumier magique

a. Nous distinguerons plusieurs types d'observances :

- D'abord celles qui relèvent de la magie calendaire et qui se divisent en pratiques négatives qui confirment l'interdit :

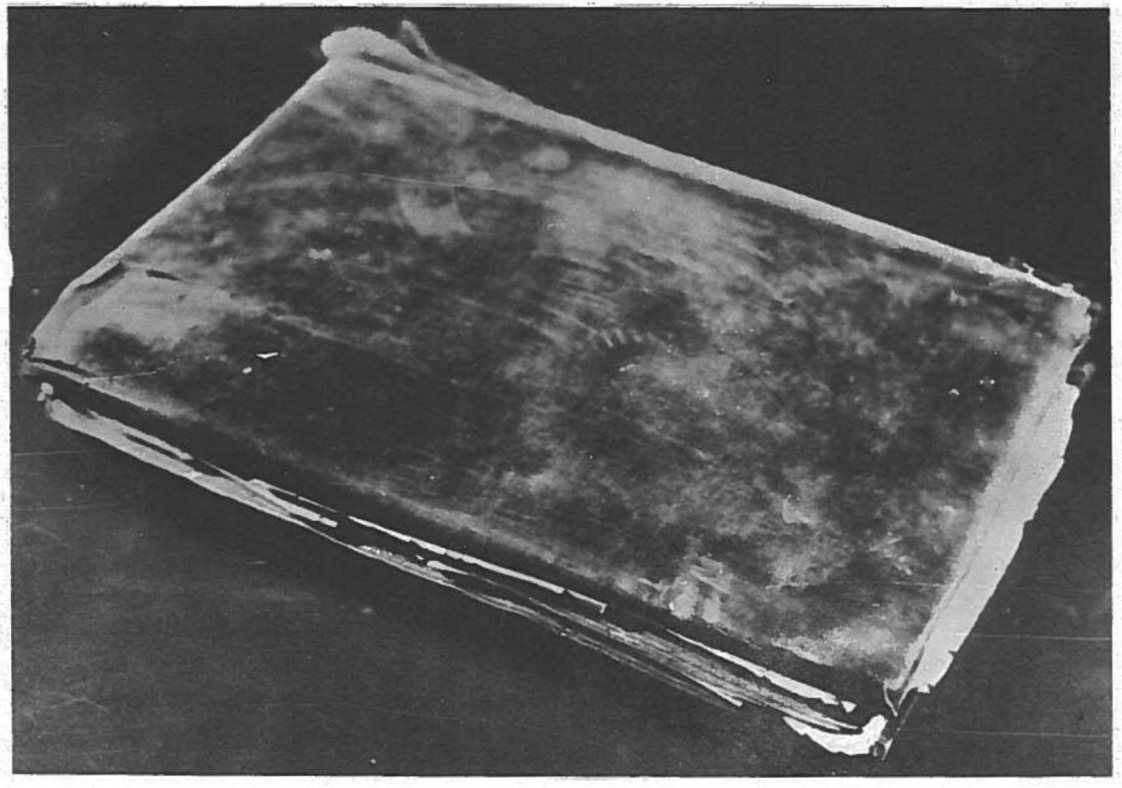

Le "cahier de secrets"

" Une femme qui s'habille mal le 1er jour de l'année
devra s'habiller ainsi toute l'année pour ne pas
avoir de malheur..."

et les pratiques positives qui sont accomplies pendant le jour favorable :

" Il faut semer le persil le Vendredi Saint"
(Voir aussi texte n° 3).

Elles comprennent aussi les prières du soir, du matin, etc... qui sont récitées quotidiennement. (Voir textes n° 1 et 2) et les invocations à Ste Anne, à la Ste Croix et les conjurations (voir texte n° 4) qui sont plus circonstancielles.

- Etudions maintenant les observances qui ont trait aux objets magiques. En simplifiant, on peut dire qu'il existe des objets magiques naturels comme les reptiles, les crapauds désséchés, sortes "d'aimants naturels" et les objets magiques que l'on confectionne comme les bouquets de la St Jean ou les brevets.

Notre manuscrit (texte n° 2) comprend un texte de "brevet" relativement rare qui appelle un bref commentaire.

Ce texte n'a jamais été attesté en Occitanie, il s'agit de la prière de Charles Quint diffusée surtout en Flandre, en Allemagne (région de Cologne) et en France (région de Troyes) (7) où elle a été imprimée en français sous la forme de feuille volante vers la fin du 16ème siècle.

C'est très vraisemblablement pendant la guerre de 1914-1918 que B... a pu connaître cette prière. Van Gennep remarque que, selon les réfugiés flamands à Paris, avant la guerre de 1914-1918, cette prière était dans presque toutes les familles des régions de Cassel, Hondschoote et surtout dans la partie maritime de Dunkerque.

Le texte que nous présentons a été altéré par acculturation. Le passage suivant a, en effet, été supprimé :

"... Si, encore, vous voyez tomber mal une personne qui vous paraît atteinte du mal de Saint-Corneille, appliquez-lui cette prière du côté droit, elle se lèvera et s'en ira en joie ; et celui qui adresse cette prière à l'un ou l'autre foyer sera béni de moi, dit le Seigneur, et celui qui en rit doit faire pénitence" (8).

Saint-Corneille, on le sait, n'est pas invoqué en Languedoc, il l'est surtout en Rhénanie.

Le restant du texte est conforme au texte initial flamand. Il est à remarquer que la dernière partie de la prière (l. 56 à 60) est tout à fait conforme à la liturgie.

b - Les observances que nous avons rapidement caractérisées ont une double finalité. Au plan matériel, elles assurent au groupe social ou à l'individu qui s'y conforme : fécondité (texte n° 3), prospérité (texte n° 4), santé (texte n° 2) et au plan spirituel le salut (texte n° 1).

2 - La divination

Les techniques divinatoires sont nombreuses et variées, les plus connues sont la divination par le livre saint ouvert, le livre saint et la clef placée soit à la page de la femme adultère ou à celle de l'un des 7 Psaumes, le tamis (occ. : sedas) ou plus simplement le présage naturel qu'il faut interpréter.

Dans notre manuscrit (textes n° 86, 87, 88) nous avons affaire à une technique de divination qui permet de pronostiquer le temps de toute une année. Les textes n° 86 et 87 constituent des notes d'observation effectuées 24 heures sur 24 par le guérisseur pendant les dix-neuf derniers jours de l'année 1922. Le texte n° 88 donne la clef de cette dernière technique : les 12 jours qui précèdent la Noël représentent les 12 mois de l'année, les 24 heures d'une journée figurent 24 jours d'un mois. Prenons un exemple :

Jour d'observation	Heure d'observation	Temps pronostiqué (en mois et jours)
13 décembre 1922	0 h - 1 h	1er janvier 1923
"	1 h - 2 h	2 " "
"	2 h - 3 h	3 " "
"	23 h - 24 h	24 " "

Cette première estimation reste incomplète, aussi faut-il à nouveau noter le temps qu'il fait pendant les 7 derniers jours de l'année à raison de 10 h à 11 h seulement d'observation. Il n'est pas dit si la 1ère heure d'observation (figurant le 25ème jour du mois de l'année suivante) commence à 0 h.

Cette technique divinatoire est rare, elle a sans doute une origine empirique. Il semble que ce système relativement cohérent repose sur le principe de la solidarité macrocosme-microcosme.

3 - La médecine

L'unité du "cahier de secrets" réside dans le fait qu'il s'agit presque toujours de guérison. 82 textes sont présentés comme des remèdes empiriques ou magiques.

Nous avons regroupé sous la forme de 3 tableaux l'objet, la forme et l'origine de cette importante pharmacopée. Dans le tableau n° 1 Thérapeutique générale, nous avons, avec beaucoup de précautions, replacé dans le cadre scientifique les désignations médicales populaires. Dans le tableau n° 2 Pratique médicale, nous avons inscrit les formes pharmaceutiques et leur mode d'administration. Dans le tableau n° 3 Matière médicale, nous avons déterminé l'origine de la pharmacopée utilisée.

1 - THERAPEUTIQUE GENERALE

Maladies de l'homme

- Symptômes
  - Fièvre. .37, voir aussi 73, 85

- Pneumo-phtisiologie
  - "Chaud et froid" - 64, 65, voir aussi 25
  - Bronchite - 7, 8, 9, 84

- Maladies cardio-vasculaires
  - Cœur : troubles du rythme cardiaque - 6
  - Maladies de cœur - voir 75
  - Phlébite - voir 57
  - Hémorroïdes - 49, voir 57

- Système digestif
  - Gastro-entérologie - 77, 38, 39, voir aussi 75, 85
  - Constipation - 79, 67, 68, voir aussi 73, 81, 82
  - Coliques - 73, 17, 18
  - Dysenterie : 24, voir aussi 55

- Urologie
  - Lithiase rénale - 81, 82, voir aussi 62

- Rhumatologie
  - Rhumatismes et "douleurs" - 25, 26, 27, 40, voir aussi 50

- Neuro-psychiatrie
  - Migraine - 75, voir aussi 85, 52
  - Névralgies - 72, 55
  - Méningite - 51, 52
  - "Crise de nerfs" 56, voir aussi 75

- Maladies infectieuses
  - Erysipèle - 29
  - Coqueluche - 20
  - Typhoïde - 41, 42
  - Choléra - voir 80
  - Grippe - 66
  - Rougeole - 63

- Dermatologie
  - Dermatoses - 74
  - Eczéma - 30, 31, 32, 33, 34
  - Dartres - 76
  - Durillons, cor au pieds - 21, 22, 23
  - Abcès - 5
  - Furoncles - 43, 44, 45, 46, 47
- Parasitoses
  - Ascaridiose "vers"-85, 69, voir aussi 76

- Nutrition, sang, endocrinologie
  - Scorbut- 78
  - Rachitisme - 28
  - Hémorragies - 80, 50, 62

- Grossesses, Maladies des femmes et des enfants
  - Accouchement - voir 2
  - Affection de la matrice - 54
  - Soins du nourrisson - Voir 2

- Accidents, traumatismes, intoxications
  - Piqûre - 58. Piqûre d'insecte - 59
  - Coupures. Blessures. Plaies - 61, 60, voir 58
  - Brûlures - 10, 11
  - Entorses - 35

- Oto-rhino-laryngologie
  - Maux de dents - 53

- Ophtalmologie
  - Maux d'yeux - 83, 70, 71

Médecine vétérinaire

- Bovins - coliques - 19

- Chevaux-verrues - 48
  entorses - 36

- Porcins - toutes maladies - 16

- Chiens - douleurs dans les pattes - 16

Objets divers

Vie éternelle, salut - 1
Contre la grêle - 4
Préservation du danger, des ennemis, des épidémies, de la mort violente, de la noyade - 2
Protection contre le feu, le poison - 2
Salut dans la guerre - 2
Semences - 3

2 - PRATIQUE MEDICALE

Maladies de l'homme

- Epongeage - 33
- Lotion - 5, 30, 32, 60, 61, 63, 70
- Application - 5, 8, 9, 13, 14, 21, 25, 29, 30, 32, 38, 39 43, 44, 45, 46, 47, 51, 52, 54, 55, 58, 59, 60, 67, 69, 71
- Friction - 22, 27, 40, 64
- Cautérisation - 23
- Purgation - 33, 44, 62
- Absorption, liquides - 6, 17, 20, 24, 26, 31, 37, 38, 41, 42, 44, 50, 57, 65, 66, 73, 77, 80
  solides - 7, 49
- Pratique magique, brevets - 2, 56
- Conjuration - 11, 12, 18, 34, 35, 69

Médecine vétérinaire

- Lotion - 15 - 48
- Application - 16
- Absorption, liquides - 19
- Pratique magique - 36

3 - MATIERE MEDICALE

Origine animale

- Escargot - 66, 44. Pigeon 51
- Poumon de veau - 8. Vessie de porc - 67, 68
- Lard - 65. Suif de mouton - 38, 40.
- Lait - 67, 68, 50
- Glaire d'œuf - 25, 71. Jaune d'œuf - 25, 43, 45, 46
- Bouse de vache - 52
- Miel - 38, 39, 20, 43, 44, 45, 46
- Cire - 27, 55, 5, 53

Origine végétale

FUMARIACEES	Fumaria Officinalis (fumeterre) 33, 76
CRUCIFERES	Brassica Oleracea (chou) 5 Cochlearia Officinalis (cranson) 74
LINEES	Linum usitatissimum (lin) 39, 60, 70
MALVACEES	Malva rotundifolia (petite mauve) 38 Malva silvestris (grosse mauve) 39, 13
HESPERIDEES	Citrus aurantium (oranger) 39
RHAMNEES	Zigyphus vulgaris (jujubier) 14
PAPILLONACEES	Phascolus vulgaris (haricot) 30 Genista scorpius (genêt épineux) 42
ROSACEES	Agrimonia Eupatoria (aigremoine) 50 Amygdalus communis (amandier) 38 Malus communis (pommier) 22 Rosa canina (Eglantier) 38, 24
MYRTACEES	Punica granatum (grenadier) 6, 24
OMBELLIFERES	Smyrnium Olusatrum (Maceron) 78

CAPRIFOLIACEES	Sambucus ebulus (sureau hiéble) 26
	Sambucus nigra (sureau noir) 10
VALERIANEES	Valeriana dioica (valériane) 85, 78
COMPOSEES	Anthémis nobilis (camomille) 73
	Cynara scolymus (artichaut) 58
	Matricaria chamomilla (camomille) 44
OLEINEES	Fraxinus excelsior (frêne) 79
	Syringa vulgaris (lila) 37
APOCYNEES	Vinca minor (pervenche) 31, 5, 10
GENTIANEES	Erythrea centaurium (petite centaurée) 17
BORRAGINEES	Borrago officinalis (bourrache) 38, 39
SOLANEES	Atropa belladona (belladone) 72
LABIEES	Lavandula aspic (aspic) 33
	Lavandula stoechas (lavande) 33
	Marrubium vulgare (marrube) 37, 60, 10
	Rosmarinus officinalis (romarin) 33
	Salvia officinalis (sauge) 33
	Thymus vulgaris (thym) 35
PLANTAGINEES	Plantago media (plantain) 83
VERBENACEES	Verbena officinalis (verveine) 39, 25, 33, 78
GLOBULARIEES	Globularia vulgaris (marguerite bleue) 28
POLYGONEES	Rumex pulcher (patience) 31, 33, 5
EUPHORBIACEES	Buxus sempervirens (buis) 41, 42
	Mercuralis annua (mercuriale) 79
FICACEES	Ficus carica (figuier) 61
URTICEES	Parietaria officinalis (parietaire) 81, 82
	Urtica dioica (ortie) 24, 80

JUGLANDEES	Juglans regia (noyer) 32
SALICINEES	Salix alba (saule) 21
LILIACEES	Asparagus officinalis (asperge) 6 Lilium candidum (lis) 47
GRAMINEES	Agrapyrum repens Cynodon dactylum Parricum miliaceum (millet) 8 Triticum vulgare (blé) 46, 10
ABIETINEES	Abies pectinata (sapin) 7
CUPRESSINEES	Cupressus fastigiata (cyprès) 57, 49, 33, 15 Juniperus communis (genévrier) 65, 77, 19
FOUGERES	Polypodium vulgare (polypode de chêne) 84

Alcool camphré (39)

Banane (peau de) 20

Cendres 47
Eau de cologne 32 Eau sédative 38, 39, 40, 55, 13, 14
Farine 46 Farine de blé 43, 45 , Farine de lin 13 Farine de seigle 44
Goudron 50
Herbes 59
Huile 39, 25, 5, 47, 58, 60, 10, 71, 14, 19 Huile d'olive 13
Levure de bière 44
Moutarde 16
Quinquina 38
Rhum 27, 5
Son 10, 14
Sucre (8, 57, 49, 38, 20, 66, 33
Térébenthine (essence de) 62
Thériaque 19
Vin 57, 38, 33, 19 lie de vin 65

Origine minérale

Acide borique 63 pommade boriquée 10
Cuivre (sulfate de) 48

Pétrole 30
Sel 34
Souffre 56

<u>Non identifiée</u> :"pommade Sirtrisse" 30

III

Nous avons dans notre traduction respecté autant que possible l'original. Nous l'avons restitué en graphie française en tenant compte de son absence de ponctuation et de sa mise en page.

Texte n° 1.

Prière

Considérons notre Seigneur Jésus Christ au jardin
des Oliviers il offre la Prière à Dieu son père
Boirai-je ce calice oui mon fils il faut mourir
pour le pêché d'Adam
Judas le Prend l'embrasse lui passe la corde au
cou Il a vendu le cœur de notre Seigneur Jésus
Christ pour trente deniers d'argent
La Ste Vierge était si triste d'avoir perdu son
fils Elle va le chercher sur la montagne du Calvaire
Elle Rencontre les femmes d'israel bonjour
mesdames Bonjour ma Mère n'auriez vous pas
vu mon fils
Non ma mère nous n'avons vu qu'un petit homme tout
nu et mal vêtu
La Ste vierge était si triste d'avoir reconnu son
fils ; nous avons vu une Troupe de Soixante
soldats portant une couronne d'épines sur le
bras serait-ce pour vous chauffer non ma Mère c'est
pour me couronner
Jésus après avoir souffert toute sorte de cruauté
il demande à boire on lui donne du fiel et du
vinaigre
Jésus a perdu la parole le Soleil la Lune les

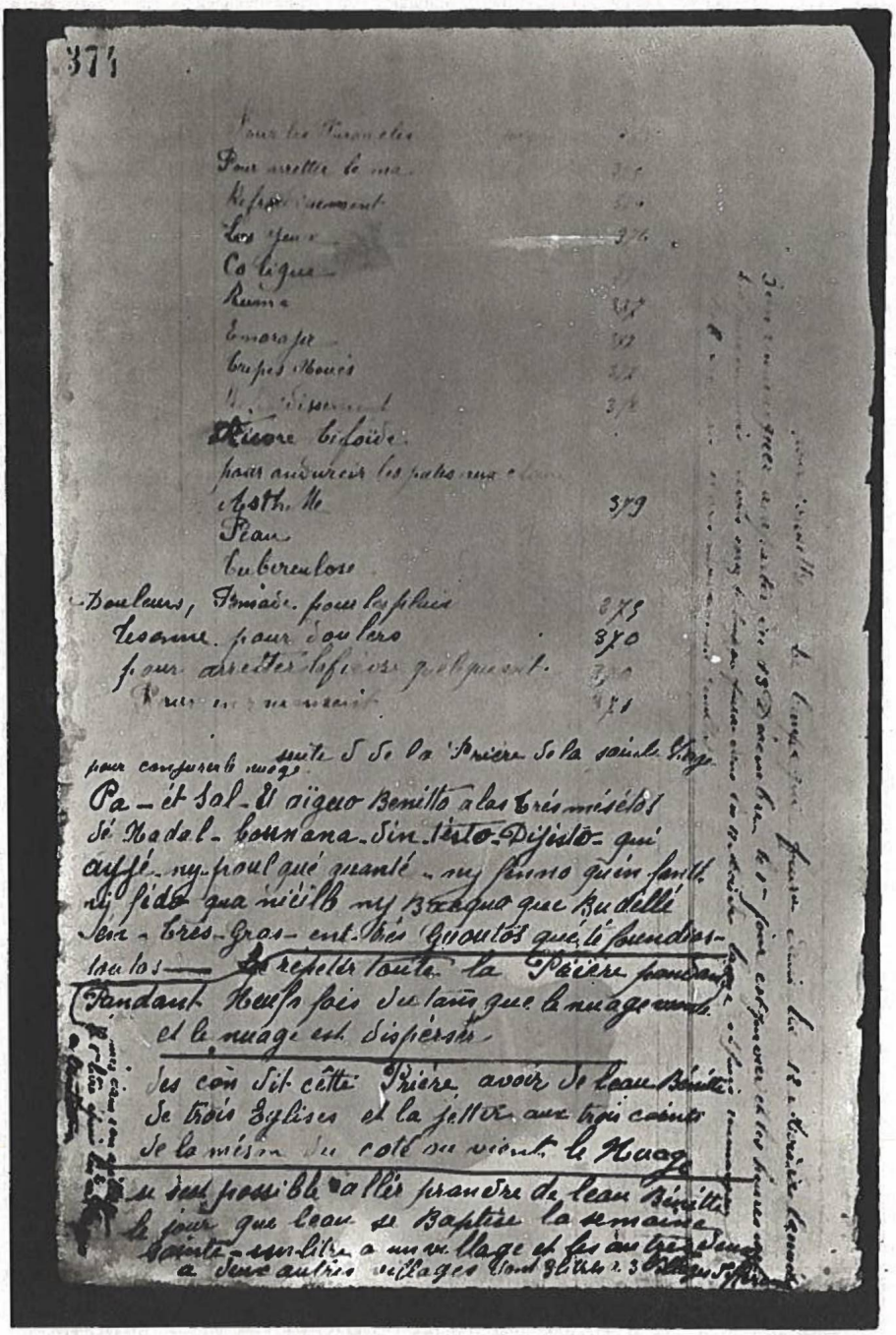

Textes N° 52 et N° 4 (1ère partie)

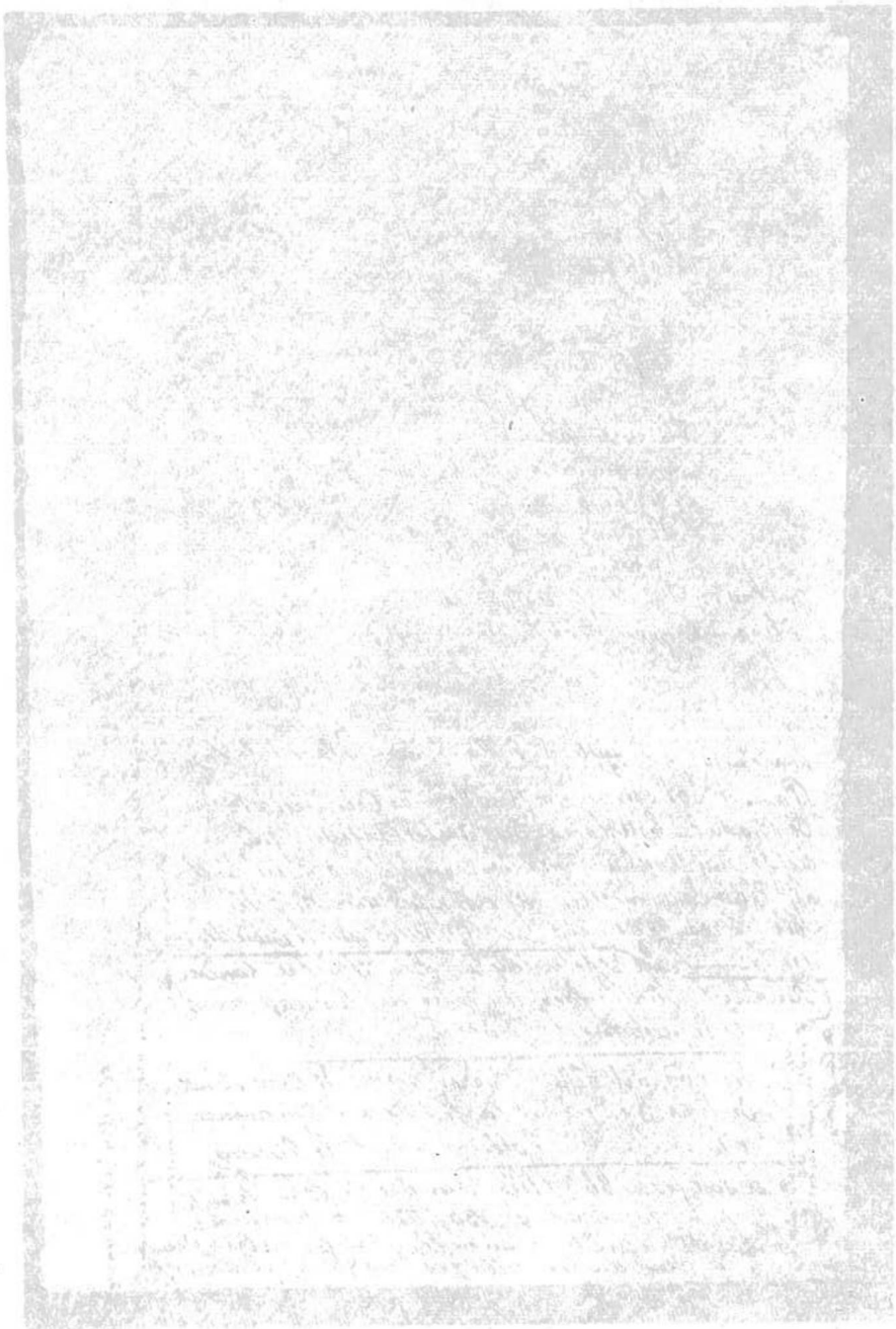

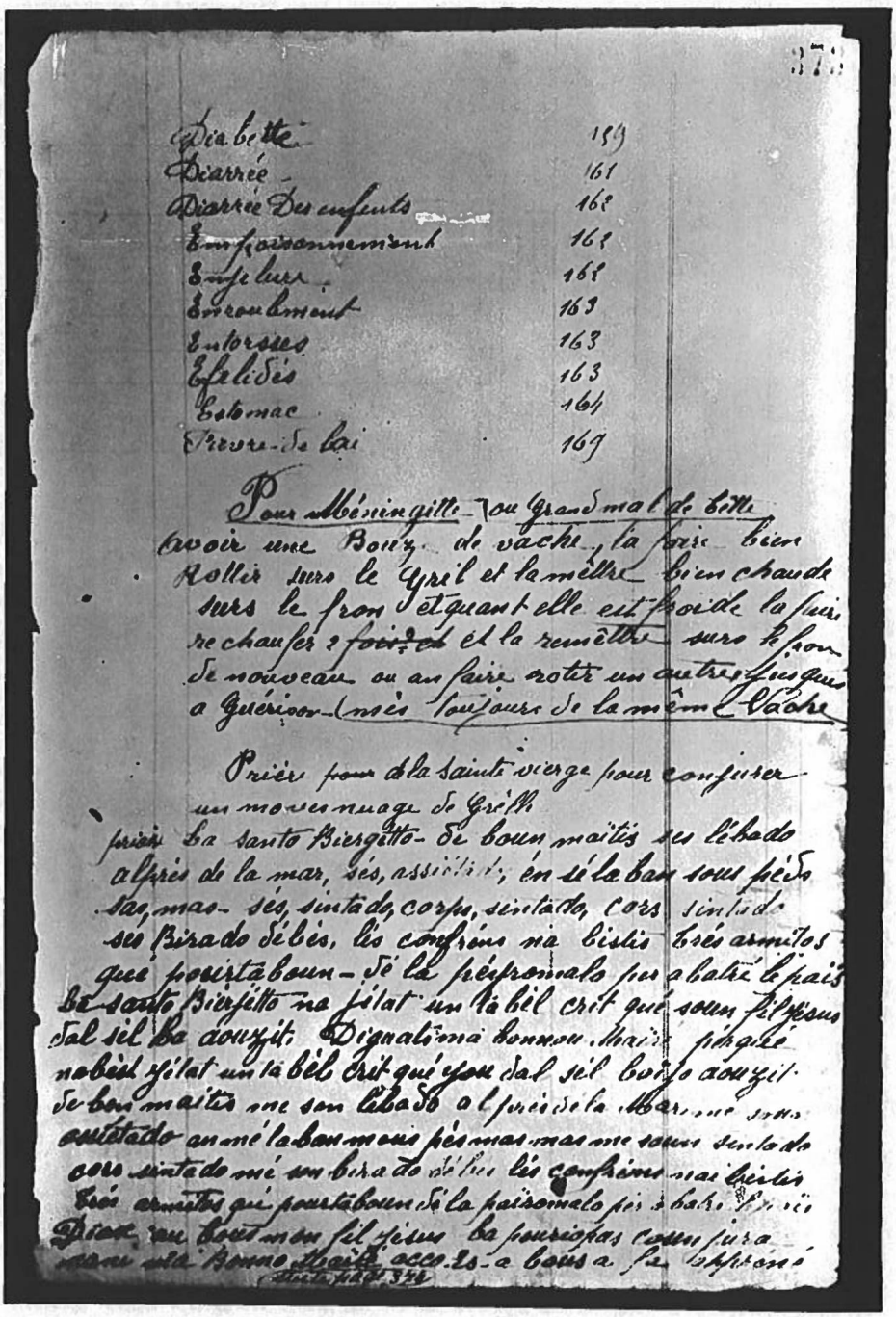

Diabette 159
Diarrée 161
Diarrée Des enfants 162
Empoisonnement 162
Enjelure 162
Enroulement 163
Entorsses 163
Efelidés 163
Estomac 164
Fievre de lai 167

Pour Méningitte ou Grand mal de tête
avoir une Bouz de vache, la faire bien
Rollir sur le Gril et la mettre bien chaude
sur le fron et quant elle est froide la faire
rechaufer 2 fois et la remettre sur le fron
de nouveau ou an faire rotir un autre jusques
a Guérison (mes toujours de la même Vache

Prière pour de la sainte vierge pour conjurer
un moves nuage de Grêlle
prière La santo Biergetto de boun maitis ses lébado
alprès de la mar, sés, assiétado, én sé la ban sous pédo
sas, mas sés, sintado, corps, sintado, cors sintado
ses Birado débés, lés confréns na bistis trés armitos
qué pourtaboun de la péyromalo per abatré le pais
La santo Bierjétto na jétat un tabél crit qué soun fil jésus
dal sél ba aouzit. Dignatima bonnou Maire pérqué
nabist jétat un tabél crit qué you dal sél baijo aouzit
de bon maitis me son lébado al près de la Mar me soun
assiétado an mé la ban mous pés mas mas me soun sintado
cors sintado mé son birado débés lés confréns nai bistis
trés armitos qué pourtaboun de la païromalo per abatré le pais
Dieu au bous mon fil jésus ba pouriopas coun jura
mani ma Bonno Maité acco. Es a bous a fa apprené
(Suite page 374)

Texte N° 4 (2ème partie)

Texte N° (2ème partie)

Etoiles ont perdu leur Clarté La Terre Tremble
les pierres se fendirent les Femmes enceintes furent
délivrées et leurs Petits enfants furent bénis
Saint Urbain préservez nous de la foudre du Tonnerre
Et des chiens enragés
La Sainte Vierge est allée se reposer sur un lit
blanc Elle a fait un rêve d'avoir perdu son fils
sur l'arbre de la croix ses pieds cloués ses mains
percées le sang coule en abondance
Si vous trouvez quelqu'un qui dise cette prière
le matin en se levant et le soir en se couchant
Elle délivreront l'âme de son père et de sa mère
qui dise cette Prière 25 fois le Jour du Vendredi
St pour tant de Pêchés mortels qu'il aura commis
Le Royaume des Cieux ne lui sera point refusé

Texte n° 2

Prière Efficace de l'Empereur Charles à la Sainte Croix et à la passion de N. Sr Jésus Christ.

Cette prière trouvée sur la sainte tombe de notre seigneur en l'an de grâce 1503 a été envoyée par le pape à l'empereur Charles lorsqu'il allait en guerre puis transmise à la ville de Saint-Michel en France, ou vous la trouverez imprimée d'une beauté étonnante en lettres d'or.

Celui ou celle qui lira journellement ou entendra lire cette prière ou ceux qui la porteront sur eux ne mourront pas subitement ; ne se noieront pas, ne se brûleront pas, ni aucun poison ne les incommodera, ni ne tomberont pas entre les mains de leurs ennemis, ni ne seront pas vaincus dans les champs de bataille.

Lorsqu'une femme est en mal d'enfant, qu'elle lise cette prière ou la porte sur elle au côté droit, comme mère elle sera contente, et sera vite délivrée du fruit qu'elle porte.

Lorsque l'enfant est né mettez lui cette prière sur le côté droit il sera rescapé de 82 malheurs.

Croyez fermement au contenu de la présente prière, car c'est

aussi certain que le saint Evangile.

Là où cette prière se trouve dans la maison, aucun dégât ne peut survenir par l'éclair où le tonnerre et celui ou celle qui entendra lire ou qui lira tous les jours cette prière sera averti 3 jours avant de mourir par un signe de Dieu, et par ce signe, il comprendra l'approche de sa mort.

Invocation à la Sainte Croix

Seigneur Jésus Christ béni vous êtres dédédé sur l'arbre de la potence pour tous mes pêchés.
Oh Ste Croix du Christ soyez mon Espérance
Oh Ste Croix du Christ soyez avec moi
Oh Ste Croix du Christ soyez pour moi une véritable lumière de Béatitude
Oh Ste Croix du Christ tournez et parez de moi toutes les armes à feu et tranchantes
Oh Ste Croix du Christ Eloignez de moi tout ce qui pourrait me servir de mauvais exemple
Oh Ste Croix du Christ favorisez moi de tout ce qui peut m'être avantageux
Par la Ste Croix du Christ je viens sur le chemin de mon salut
Sainte Croix du Christ assistez moi lorsque mon corps sera en danger
Je vous adorerai toute ma vie
Oh Jésus Crucifié de Nazareth ayez compassion de moi que les méchants ennemis visibles et invisibles s'éloignent de moi jusqu'à l'éternité

Ainsi soit-il

En l'honneur du sang précieux de la passion de la mort de notre seigneur Jésus Christ
En l'honneur de la résurrection par laquelle il a voulu nous porter à la félicité de notre âme
Oh Père céleste je recommande mon âme entre vos mains
Jésus Marie Ste Anne St Joseph St Joachim

Prière

Oh seigneur Jésus par l'amertume que vous avez souffert pour moi sur la croix que votre très sainte âme s'est séparée du Monde

Oh Jésus Donnez-moi le courage et la force de porter la croix avec vous afin que je puisse souffrir sans me plaindre que la souffrance me réjouisse Et que je fasse de la peine une vertu

Ainsi soit-il

Que le pouvoir du Père me secoure
Que la sagesse du Père veuille me guider
Que la grâce et la face du St esprit veuillent me préserver
Que la Ste Trinité veuille me recevoir et porter en mon âme la vie éternelle

Prière

Nous prions seigneur votre miséricorde afin que vous daignez fortifier vos serviteurs et vos servantes afin que dans l'heure de la mort l'ennemi ne s'empare d'eux et qu'ils méritent d'avoir un passage dans l'éternelle allégresse Marie Mère de miséricorde mère de Clémence Protégez nous dans l'heure de la mort

Ainsi soit-il

Texte n° 3

Pour faire une semence de Cyprès avoir une Boule de 3 ans qu'elle commence à s'ouvrir celle de 4 est presque toute ouverte ne pas la prendre celle-là ne prendre que celle qui commence à s'ouvrir et pour la semence la faire le jour du Jeudi Saint au moment de la messe avoir des Terrasses et les semer comme qui sème des Tomates et les tenir arrosées mais très peu chaque jour

Texte n° 4

Prière de la Sainte vierge pour conjurer un mauvais nuage de grêle

La Santa vièrgeta de bon maitins s'es levada
Al près de la mar s'es assietada
En se lavant sos pès, sas mans, s'es sintada,
Còrs sintada, còrs sintada,

S'es virada devers las confins, n'a vistis tres armitas
Que portavan de la pèiramala per abatre le païs
La Santa vièrgeta n'a jetat un tant bèl crit
Que son fils Jesus d'al cèl l'a ausit.
Digatz ma bona maire perque n'avetz jetat un tant bel crit
Que ieu d'al cèl b'ai ausit.
De bon maitins me som levada,
Al près de la mar me som assietada
En me lavant mos pès, mas mans, me som sintada
Còrs sintada, me som virada devers les confins
N'ai vistis tres armitas que portavan de la pèiramala per abatre le païs.
Diatz vos, mon fil Jesus, ba porias pas conjurar,
Nani, ma bona maire aquò es a vos b'aprene,
Pan e sal e aiga benita a las tres mesetas de Nadal
Vo'n anatz dins (testa-digesta)
Que i aje ni pol que cante,
Ni femna qu'enfante,
Ni feda qu'anhele,
Ni vaca que vedele,
En escrasent tres gotas que se fondon totas.

répéter la prière pendant Neufs mois du temps
que le nuage monte et le nuage est dispersé

dès qu'on dit cette prière avoir de l'eau Bénite
de trois Eglises et la jeter aux trois coins de la
maison du côté où vient le Nuage

si c'est possible aller prendre de l'eau Bénite
le jour que l'eau se Baptise la semaine sainte.
Un litre à un village et les deux autres deux
à deux autres villages donc trois litres à trois
villages différents, mais dans son village le 1er litre et
puis les 2 villages à l'entour.

Traduction texte n° 4

La Sainte Vierge de bon matin s'est levée
Au bord de la mer elle s'est assise
En se lavant les pieds, les mains, elle a mis sa ceinture,
Elle a ceint son corps, ceint son corps
Elle s'est tournée vers les confins, elle a vu trois ermites

qui portaient des mauvaises pierres pour détruire le pays
La Sainte Vierge a poussé un si grand cri
que son fils, Jésus, du ciel l'a ouï.
Dites-moi ma divine mère pourquoi avez-vous poussé un si grand cri
Que du ciel j'ai ouï.
De bon matin, je me suis levée
Au bord de la mer je me suis assise,
En me lavant les pieds, les mains, j'ai mis ma ceinture,
J'ai ceint mon corps, je me suis tournée vers les confins,
j'ai vu trois ermites qui portaient des mauvaises pierres pour détruire le pays
Dites-moi, mon fils Jésus ne pourriez-vous pas le conjurer.
Non ma divine Mère, cela, c'est à vous à l'apprendre.
Pain et sel et eau bénite aux messes de Noël.
Allez en (testa-digesta)
Où il n'y ait ni poule qui chante,
Ni femme qui enfante,
Ni brebis qui agnèle
Ni vache qui vêle
En écrasant trois gouttes qui se fondent toutes.

Texte n° 5

Pour un abcès

2 fois le soir, faire de la tisane de morceaux
de racine de patience comme le doigt
de 5 à 10 feuilles de saponaire et de 3
morceaux
de Racine de chiendent 3 verres d'eau cuire 10 minutes
matin et soir laver l'abcès avec un
linge en fil trempé dans l'eau chaude ou tiède
de la même tisane après le lavage frotter le mal
avec un peu de pommade, composée de 5 cuillerées
à soupe d'huile montée avec un peu de cire d'abeille neuve
et une cuillerée à soupe de Rhum
après chaque lavage appliquer sur le mal
des feuilles de pervenche amorties dans l'eau
chaude (et ne pas manger de soupe de
choux)

Texte n° 6

Battement du cœur

Les Tisanes d'asperge et les Tisanes d'écorce de grenade

Texte n° 7

Pour Bronchite enrouement la Toux
guérit par les Bourgeons de sapin
en prendre 3 matin soir

Texte n° 8

Pour une Bronchite
avoir un poumon de veau
du millet et du sucre

Texte n° 9

Pour Grand froid sur les Bronches
avoir 2 vesicatoires et les mettre sur les
2 parties malades

Texte n° 10

Pour brûlure

1e La 1ère des choses c'est la conjuration
2e Avoir de la fécule de Pomme de Terre l'appliquer sur
la brûlure pendant plusieurs fois dans la journée
3e Avoir du sureau enlever la 1ère Peau la jeter et
la deuxième la bien râcler et la faire bouillir dans
l'huile battue avec quelques gouttes d'eau
ou de pommade boriquée et prendre des bains de son
de pervenche ou de marrube blanc

Texte n° 11

Feu feu feu
éloigne ta douleur
comme Judas a perdu sa couleur
Au Jardin des Oliviers

Texte n° 12

Pour conjuration
Mettre le Pouce de la main Gauche
sur l'endoit où est le mal
avec le Pouce de la main Droite
faire 3 croix
puis pendant Trois fois faire le tour
avec le Pouce de la main Droite
de l'endroit où est la Douleur
Et dire ces Paroles. En disant
le nom de la personne qui souffre
dire ces Paroles, que le mal dont souffre
Cette personne ne souffre plus comme
la - Sainte - Vierge - Marie - a souffert
quand elle a Enfanté de Notre Seigneur
Jésus Christ. le répéter 3 fois en faisant toujours
le tour avec le Pouce de la main Droite
Puis refaire 3 croix de nouveau
Puis dire 5 Paters et avés pour les 5 plaies
- de Notre - Seigneur - Jésus - Christ -
Et l'opération est finie.

Texte n° 13

Eau de Mauve
cataplasme
faire Bouillir de la farine
de lin avec l'eau de Mauve
et y ajouter de l'eau sédative et
de l'huile d'olive

Texte n° 14

compresse
faire bouillir du son de blé
dans une casserole de terre et y
ajouter de l'eau sédative et
de l'huile
et du sirop de Jujubier

Texte n° 15

Pour endurcir les pattes au chien
faire bouillir des boules de cyprès
et Bien laver les pattes au chien
cela lui donne de la force

Texte n° 16

Pour maladie d'un cochon
avoir de la moutarde et la lui appliquer
derrière chaque Oreille

Texte n° 17

Colique
Faire une tisane avec de la centaurée. Laisser infuser
longtemps et en boire tant que durent les coliques.

Texte n° 18

Pour la colique
fourmies sans sang
et poissons sans rognons ne soufrent plus
Comme la Ste Vierge Marie a souffert quant elle a
enfanté de Notre seigneur Js Crt
Et puis dire 5 paters et 5 avés pour les 5 plaies
de notre sgn Js Crt.

Texte n° 19

Pour colique des bêtes
avoir du vin pur 1/2 litre 1/2 litre d'huile
le faire chauffer mélanger avec
et mettre une Cuillerée de thériaque
et le lui faire prendre

Texte n° 20

Pour la coqueluche
Faire bouillir un bout de peau de banane,
y ajouter du miel et du sucre, laisser infuser. Boire chaud.

Texte n° 21

Pour cors aux pieds
Appliquer une feuille de saule sur le cors jusqu'à son déssèchement

Texte n° 22

Remèdes Pour cors aux pieds
Bien grâter le cors jusqu'à ce qu'il saigne un peu
Et Puis avoir une pomme en couper un morceau
et bien frotter le cor avec ce morceau de
Pomme et puis le jeter par derrière aussi loin
que l'on peut et ne pas regarder où il va

Texte n° 23

Pour cors aux Pieds
avoir une allumette le
et le bien râcler et la lui faire
Brûler dessus

Texte n° 24

Plantes pour remèdes
orties
Pour la Dysenterie
2 litres d'eau dans un pot Mettre avec une Poignée de
gratte-culs, une poignée de riz, une poignée d'écorce
de grenade et une poignée d'orties et de
et faire venir les 2 litres d'eau à moitié,
et Prendre cette tisane une fois par jour 1 verre

Texte n° 25

Médicaments pour les douleurs
ou Refroidissements
avoir de l'herbe de la verveine
la bien hâcher ou couper menu
Avoir un œuf en soustraire
le jaune
et avec le blanc de l'œuf monté
ou bien battu mettre les herbes
avec et bien mélanger chauffer
et mettre de l'huile
à mesure qu'il chauffe
et en faire un cataplasme
et le mettre à l'endroit
ou sur la douleur

Texte n° 26

Tisane pour douleurs
faire de la Tisane de hièble en boire tant
que l'on peut dans la journée et continuer
pendant quelques jours

Texte n° 27

Pour douleurs
avoir du Rhum vieux plus il est vieux mieux ça va
et de la cire d'abeille se bien frictionner l'endroit malade

Texte n° 28

dépuratif
la marguerite bleue est un dépuratif une feuille seulement
par tasse pas y mettre davantage car
c'est un poison

Texte n° 29

Pour l'érysipèle avoir de l'eau Bouillante

et la mettre sur la figure avec un linge mouillé
le mettre aussi chaud que l'on peut le renouveler
nuit et jour jusqu'à guérison

Texte n° 30

Pour Exéma
avoir du bouillon des haricots lui bien
laver le mal puis du Petrole le laver
le Bien essuyer et lui mettre de la pommade
Sirtrisse

Texte n° 31

Pour un Exéma
(Racine de Patience, tasse morceaux saponaire Pervenche)

Texte n° 32

Pour Exéma bien laver la Tête
avec des feuilles de noyer Puis avoir de la pommade
que les sœurs de la Cité font puis avoir 4 feuilles
de saponaire et dix feuilles de l'herbe du vent
puis avoir de l'eau de cologne pour lui laver aussi
la tête et prendre un dépuratif au 50 qualités
d'herbes

Texte n° 33

Pour Exéma
avoir 1 litre de Vin 3 Boules de Cyprès Ecrasées 3 morceaux de sucre
une pincée de fumeterre, 1 pincée d'aspic ou de lavande une pincée
de sauge, une pincée de thym le mettre tout ensemble dans
une casserole avec une pincée de Romarin une pincée de verveine
le faire bien Bouillir puis sans laver
les plaies par laver Eponger avec ce vin
puis purger la personne
2 ou 3 fois par jour prendre du dépuratif soit avec
des plantes ou autre chose : Comme 3 morceaux

longs comme le doigt de patience, 3 feuilles de saponaire et 3 Racines de chiendent dans 3 verres d'eau le faire bouillir 10 minutes et en prendre 3 fois par jour avant chaque Repas

Texte n° 34

Pour Exéma, prendretz un gran de sal e vos le metretz a la gòrja e après se banhar le pichon dit de la man drèita e faire sur le brigand e dire ses paraulas :
- Brigand que que brigandeges, Brigand que fas aqui, brigandes pas pus - avec tous les doigts de la main droite en commençant par le petit doigt et puis prendre le grain de sel et le jeter par derrière et ne pas se retourner avant de rentrer dedans ni même la personne guérie

Traduction texte 34

Pour exéma vous prendrez un grain de sel et vous vous le mettrez à la gorge et après s'être mouillé le petit doigt de la main droite, faire sur le brigand en disant les paroles :
- Brigand que brigandes-tu Brigand que fais-tu là, ne brigande plus... (9)

Texte n° 35

Au nom de Jésus et Marie que l'entorse soit guérie dès que le soleil se lèvera l'entorse s'en ira

Texte n° 36

Pour une entorse du boulet
avoir un mouchoir d'une Thérèse sale
et le lui, mettre au cou et puis dire un pater
pour Sainte Thérèse

Texte n° 37

Pour arrêter les fièvres quelles qu'elles soient
3 feuilles de lilas à défaut de feuilles faire avec
des brouts c'est-à-dire du Bois de lilas
3 feuilles de marrube blanc
pour une tasse chaque matin pendant
3 matins le donner au malade mais chaque
matin pendant les trois jours aller chercher
l'herbe avant le lever du soleil si c'est possible

Texte n° 38

Pour froid sur l'estomac
avoir un pot Neuf et mettre 4 verres d'eau.
puis 10 amandes douces, 2 cuillerées à soupe de miel.
2 cuillerées de gratte-culs. une pincée de Bourrache
une racine de mauve. le faire Bouillir et que
l'eau vienne a moitié ou au 3/4 pendant 4 jours
(4ème jour puis faire une compresse
faire bien Roussir le son avec de l'huile
une fois Roussi, y ajouter du vinaigre
et de l'eau sédative Et puis la mettre sur l'estomac
une fois chaque soir pendant 6 jours
10eme jour du suif de mouton y ajouter une pincée de sel
et le mettre sur une pièce bien chaud
et la mettre sur l'estomac sur le cœur

Et prendre du quinquina
Pour faire le quinquina le faire bouillir
mettre du vin et sucre

Texte n° 39

11 jours dans un pot Neuf et 4 verres d'eau
une pincée de Bourrache, 4 feuilles d'oranger
2 cuillerées de miel 4 feuilles de verveine 3 jours
(4 5 et 6 compresses son, huile, vinaigre et eau
sédative sur l'estomac le soir bien chaud
et sur le dos
7 et 8ème jour Eponger avec alcool camphré
.....
10 et 11ème cataplasme farine de lin et de grosse mauve
du bas ventre au creux de l'estomac

Texte n° 40

Pour foulure de nerf mettre du suif de mouton et de l'eau
sédative bien chaude 3 fois par jour

Texte n° 41

Fièvre typhoïde
faire de la Tisane
de buis et le faire prendre
au malade dès que la maladie
est connue et ne pas attendre
trop longtemps une tasse
ou un bol

Texte n° 42

Fièvre typhoïde
avoir deux pincées de genêt
de buis le faire bouillir et en donner au malade dès que
la maladie est prononcée deux bols dans l'espace d'une
heure

Texte n° 43

Pommade Pour Furoncles

Avoir un jaune d'œuf 2 cuillerées de Miel
2 cuillerées à soupe de farine de blé
mélanger le tout dans un récipient
Jusqu'à composition d'une Pommade
Mettre sur le Furoncle et la changer
chaque jour

Texte n° 44

Pour les furoncles
avoir de la pommade d'onguent de la Mère et le lui appliquer
dessus
ou bien faire une pommade avec un jaune d'oeuf
de farine de seigle, et du miel, Tout mélanger et l'appliquer
sur le furoncle
ou bien un escargot l'écraser et le mettre dessus
Mais le mieux aussi c'est de se purger
ou bien prendre une cuillerée à soupe de Levure de Bière

Texte n° 45

Furoncles
avoir un jaune d'œuf, du miel et de la farine de blé, en faire une
Pommade

Texte n° 46

Pour les Furoncles
Prendre des cuillerées de miel, les mélanger avec un jaune
d'œuf et 2 cuillerées de farine. L'appliquer sur le furoncle
jusqu'à ce qu'il disparaisse

Texte n° 47

Furoncles
avoir l'oignon d'un lis le faire cuire dans
les cendres puis avec de l'huile faire une Pommade

Texte n° 48

Pour guérir un fic à un cheval
Avoir un linge mouillé laver la plaie et puis
mettre sur cette plaie du sulfate de cuivre jusqu'à
guérison

Texte n° 49

Hémorroïdes
les Boules de Cyprès Bouillies avec du vin et y mettre
du sucre c'est si radical pour les hémorroïdes

Texte n° 50

Pour Hématurie
Prendre de la Tisane de l'herbe
de l'aigremoine et du lait
et du Goudron de Norvège
mélangé avec de l'eau et le prendre
cette année

Texte n° 51

Pour Méningite
Mettre un pigeon vivant fendu en deux, sur le front.

Texte n° 52

Pour Méningite ou Grand mal de Tête
avoir une Bouse de vache la faire bien
Rôtir sur le Gril et la mettre bien chaude
sur le front et quant elle est froide la faire
réchauffer 2 fois et la remettre sur le front
de nouveau ou en faire rôtir un autre jusqu'
à Guérison mais toujours de la même Vache

Texte n° 53

Pour Mal de dents
avoir de la cire d'abeille sortir la 1ère peau
et en couper un petit bout et le mettre
dans l'oreille et ne pas le lui laisser longtemps

Texte n° 54

Matrice
avoir une assiette en couleur la bien frotter
avec de l'ail et la mettre sur le ventre
pendant 2 ou Trois fois

Texte n° 55

Remèdes pour la Névralgie
Avoir de la cire d'abeille ou de la cire de 1 an
avoir de l'eau sédative faire bouillir
ensemble et bien chaud le mettre sur la
partie malade imbiber du coton
et le mettre sur la partie malade soit au ventre
ou Tête ou autre part
Toutes névralgies.

Texte n° 56

Pour les nerfs
avoir un sac de souffre ou mettre du souffre dans
un petit sac et le lui suspendre au cou

Texte n° 57

Pour phlébites Hémorroïdes ou un mal identique
avoir 3 boules de cyprès coupées en 4 un litre de vin et
dix ou 19 morceaux de sucre le faire Bouillir
jusqu'à ce qu'il vienne à moitié ou plus
le mettre dans une Bouteille et s'en servir pour toutes les

Texte n° 58

La feuille d'artichaut
est très utile dans les piqûres
ou quand on est tombé que l'enflûre vient et que
vous avez l'enflûre brûlante
bien hâcher la feuille d'artichaut avec de l'huile
et faire une compresse quand cela est chaud
en mettre une autre de nouveau et ainsi de suite
cela tire l'inflammation

Texte n° 59

Piqûres d'insecte.
Abeille (Piqûre)
Prendre 3 sortes d'herbes et les appliquer sur la
piqûre aussitôt toute douleur s'en va

Texte n° 60

Pommade pour les plaies 3 oignons blancs 3 boules de lin
c'est à dire les boules qui sont dans la Terre
demi-litre d'huile le faire Bouillir et en faire une
pommade et faire de la Tisanne de marrube
et en laver la Plaie

Texte n° 61

Pour arrêter le mal à la figure on peut
avoir du lait de figue et en mettre sur la plaie

Texte n° 62

Pour se purger ou Renouveler le sang
20 grammes d'iodure de potassium dans demi-litre d'eau
en prendre chaque matin un verre à liqueur

Texte n° 63

Quand on a du mal ou qu'un enfant
est Rouge avoir un paquet d'acide
borique et en faire un litre le mettre dans
l'eau et le faire bouillir pendant quelques
secondes et bien laver le mal ou l'enfant

Texte n° 64

L'essence de Térébenthine est très bonne pour un
refroidissement, avoir un linge mouillé
et le mettre sur l'endroit malade et résister
tant que l'on peut

Texte n° 65

Pour Refroidissement
mettre dans la lie du vin
un morceau de lard très rance
et puis 25 graines de genièvre les écraser bien menues et
mélanger le tout
et faire bien bouillir le tout dans la lie et boire tout chaud

Texte n° 66

Pour Rhume faire Bouillir
des escargots les bien Ecumer
Et mettre un peu de Sucre
Et boire cette Tisane

Texte n° 67

Pour une personne qui a les
Tripes nouées dans le ventre
avoir une vessie de porc
y mettre à moitié de lait dedans
l'attacher et l'appliquer sur le ventre
et quand le lait est chaud

Texte n° 68

Pour une personne qui a les Tripes nouées
Dans le ventre avoir une vessie de porc
à moitié pleine de lait et l'attacher
et l'appliquer sur le ventre.
Et quand le lait est chaud. Le Remplacer
et continuer quelques Fois de suite

Texte n° 69

Pendant 3 fois répéter

Pour les Vers
Vers je te commande de Te sortir
du Vermissier
Jésus - Marie - que ce mal soit Conjuré
Et dire 5 Paters et 5 avés pour les 5
plaies de Notre Seigneur Jésus Christ

Texte n° 70

Pour les yeux faire bouillir
des Graines de lin et s'en laver les yeux

Texte n° 71

Pour mal des yeux
avoir le blanc de l'œuf mélangé avec l'huile
bien battu avec et avoir un linge le
mouiller et le mettre sur les yeux
et le lui laisser quelques heures
et en Remettre d'autre ou Recommencer jusqu'à ce
qu'on soit Guéri

Texte n° 72

Belladone
dans toute la France narcotique s'emploie dans les
névralgies

Texte n° 73

Camomille
on l'emploie dans les digestions difficiles coliques
les embarras d'estomac fièvre et

Texte n° 74

Le cranson
habite les jardins est récolte pendant la floraison s'emploie
en infusion dans les maladies de la
peau asthme et les dartres

Texte n° 75

le Frêne agit
sur le système nerveux la digestion s'emploie dans les
syncopes migraines étourdissements

Texte n° 76

Le Fumeterre
Le Fumeterre se trouve dans les jardins et les vignes
recoltes : Mai et Juin, s'emploie dans les dartres scrofuleux
contre les vers et la

Texte n° 77

Genévrier
s'emploie en infusions dans les fatigues d'estomac

Texte n° 78

Maceron
habite les prairies récolte en Avril et Mai
antiscorbutique

Texte n° 79

Mercuriale
Se trouve le long des chemins et dans les jardins
avant floraison on l'emploie comme purgatif
s'emploie pour la constipation

Texte n° 80

Orties
se trouvent les lieux incultes murs s'emploient
en infusions dans les hémorragies choléra et rhumatismes

Texte n° 81

Pariétaire
se trouve dans les haies fleurit l'été avant
floraison dans gravelle et constipation

Texte n° 82

Le Pariétaire
se trouve le long des haies récolte avant floraison
emploi fréquent dans la gravelle la constipation
et

Texte n° 83

Plantain
Se trouve dans les prés et se récolte l'été s'emploie
dans le mal des yeux

Texte n° 84

Polypode de chêne
habite la frange des rochers les bois les murs Fleurit
presque toute l'année pectoral évacuant

Texte n° 85

Valériane
dans les lieux humides et sur les montagnes la
racine au Printemps s'emploie contre les vers dans les fièvres
crampes d'estomac et migraines

Texte n° 86

Mois de J grand Vent et Pluie
Février V
Mars V
Avril V
Mai du 1er au 10 pluie variable du 10

Texte n° 87

Temps de 1923
minuit Pluie Reste jusqu'à 5 heures du matin dans la nuit temps variable
5 h 1/2 matin Pluie
A 6h 1/2 la pluie a cessé

2ème jour
Jusqu'à Minuit froid mais sans pluie vent
de minuit au jour lune est claire à 6 heures et demie
Mois de février Beau mais froid Brouillard Jusqu'à minuit
assez beau lune Février froid mais assez beau humide

3ème jour Mois
de Mars de minuit à 10 heures et demie Brouillard de dix
heures à Midi Pluie

Texte n° 88

Pour connaître le Temps qu'il fera dans les 12 Mois de l'année
Bien remarquer à partir du 13 Décembre le 1er jour est Janvier et les
heures sont Les jours du mois et vous saurez le temps qu'il fera dans les
12 Mois de l'année et puis remarquer les 7 jours après et vous trouverez
un résultat

APPENDICE

Liste de remèdes qui figure dans le "cahier de secrets" mais dont les pages correspondantes manquent.

1. Age critique
2. Aigreurs d'estomac
3. Albuminurie
4. Ampoules
5. Amygdalite
6. Anémie
7. Traitement spécial
8. Angine
9. Aphtes
10. Apoplexie
11. Appendicite
12. Appetit
13. Asphyxie
14. Asthme
15. Blénnorragie
16. Brûlure
17. Cancer
18. Cauchemar
19. Cheveux
20. Cholerine
21. Conjonctivite
22. Courbatures
23. Crachements de sang
24. Crampes d'estomac
25. Tuberculose
26. Diabète
27. Diarrhée des enfants
28. Empoisonnement
29. Engelure
30. Enrouement
31. Ephélides
32. Fièvre de lait

-:-:-:-:-:-

NOTES

(1) Voir au plan général français les travaux de M. Bouteiller Chamanisme et guérison magique, Paris, 1960 et Médecine populaire d'hier et d'aujourd'hui, Paris, 1966.

(2) Les enquêtes sont menées en collaboration avec Daniel Fabre. Voir Jacques Lacroix. Note sur une recherche en cours in FOLKLORE, Carcassonne, 1969, N° 134 pp. 37.39

(3) Voir cartes : Aude, Ariège.
Le périmètre hachuré correspond au terrain d'enquête considéré.

(4) Nous réservons pour une publication ultérieure les renseignements recueillis concernant les représentations populaires de la santé et de la maladie.

(5) Entre guillemets, nous rapportons, telle quelle, la matière de nos sources et de nos enregistrements.

(6) Ce témoignage s'est avéré inexact.

(7) Voir A. Van Gennep' : Folklore de la France et du Hainaut français, 2 vol. Paris 1935-1936 pp. 593-598.

Voir aussi M. Bouteiller : Oraisons populaires et conjurations in Arts et Traditions populaires, Oct. Déc. 1953, pp. 290.306.

(8) Voir l'édition de ce texte du Dr. Tricot-Royer : La prière amulette de Charles Quint in Bul. Soc. Fr. d'His. Mod. T.XVI, n° 7-8 (Juillet-Août 1922) pp. 284-292.

(9) Il est à remarquer que "brigand" (occ.) signifie : dartre.

Daniel FABRE

L'OURS RAVISSEUR dans les MIRABILIA et les HISTOIRES NATURELLES

JEAN de l'OURS, JEAN le FORT dans l'imagerie populaire

AVANT-PROPOS

Ces deux notes se présentent comme des compléments à notre étude sur le conte populaire Jean de l'Ours (T 301 B) (1). Elles concernent les points particuliers suivants :

1 - La persistance dans les Mirabilia et les histoires naturelles du thème de l'ours ravisseur, aux XVIème et XVIIème siècles.

2 - Les deux images populaires de langue française racontant Jean de l'Ours ou un conte apparenté Jean le Fort (T 650).

Dans chaque cas, nous avons élargi notre propos à des réflexions plus générales : sur la littérature des prodiges ou la narration figurée.

L'OURS RAVISSEUR dans les MIRABILIA et les HISTOIRES NATURELLES

-:-:-:-:-

A l'origine, la littérature des prodiges se confond avec l'histoire et la science. L'enquête d'Hérodote s'attache aux merveilles, Pline les recense suivi par les compilateurs du Bas-Empire tel Julius Obsequens. Au Moyen-Age, la lettre d'Alexandre, les Miroir et Trésor de Brunetto Latini, Vincent de Beauvais, Gautier de Metz, poursuivent avec des vues nouvelles imposées par la révision chrétienne, la constitution d'une cosmologie fantastique. La Renaissance va voir naître avec une très grande densité ce type de collection. Obsequens est réédité, Lycosthènes, Olaüs Magnus, Boaistuau auront jusqu'à la fin du XVIIème siècle une cohorte d'imitateurs. La mode des récits de voyage et l'apparition des premiers canards vont donner à partir de 1580 un essor étonnant aux Mirabilia.

Dans cette littérature, nous avons recherché le récit de l'Ours ravisseur nous donnons ici les textes retrouvés (2) soit :

- Texte 1 Extrait de : Olaüs Magnus : Historia de contribus septentrionalibus 1554
(cliché n° 1)
- Texte 2 Extrait de : P. Boaistuau : Histoire prodigieuses 1560
- Texte 3 Extrait de : A. de Torquemada : Jardin de Flores curiosas 1570
- Texte 4 Extrait de : G. Bouchet : Les Serées 1584
- Texte 5 Extrait de : L. Guyon : Diverses leçons 1604
- Texte 6 Extrait de : Le Discours effroyable 1605
- Texte 7 Extrait de : Forunius Licetus : De monstrorum natura

Le récit de l'ours amoureux est largement diffusé dans la tradition orale, il est représenté dans des jeux et des fêtes, dans la littérature popu-

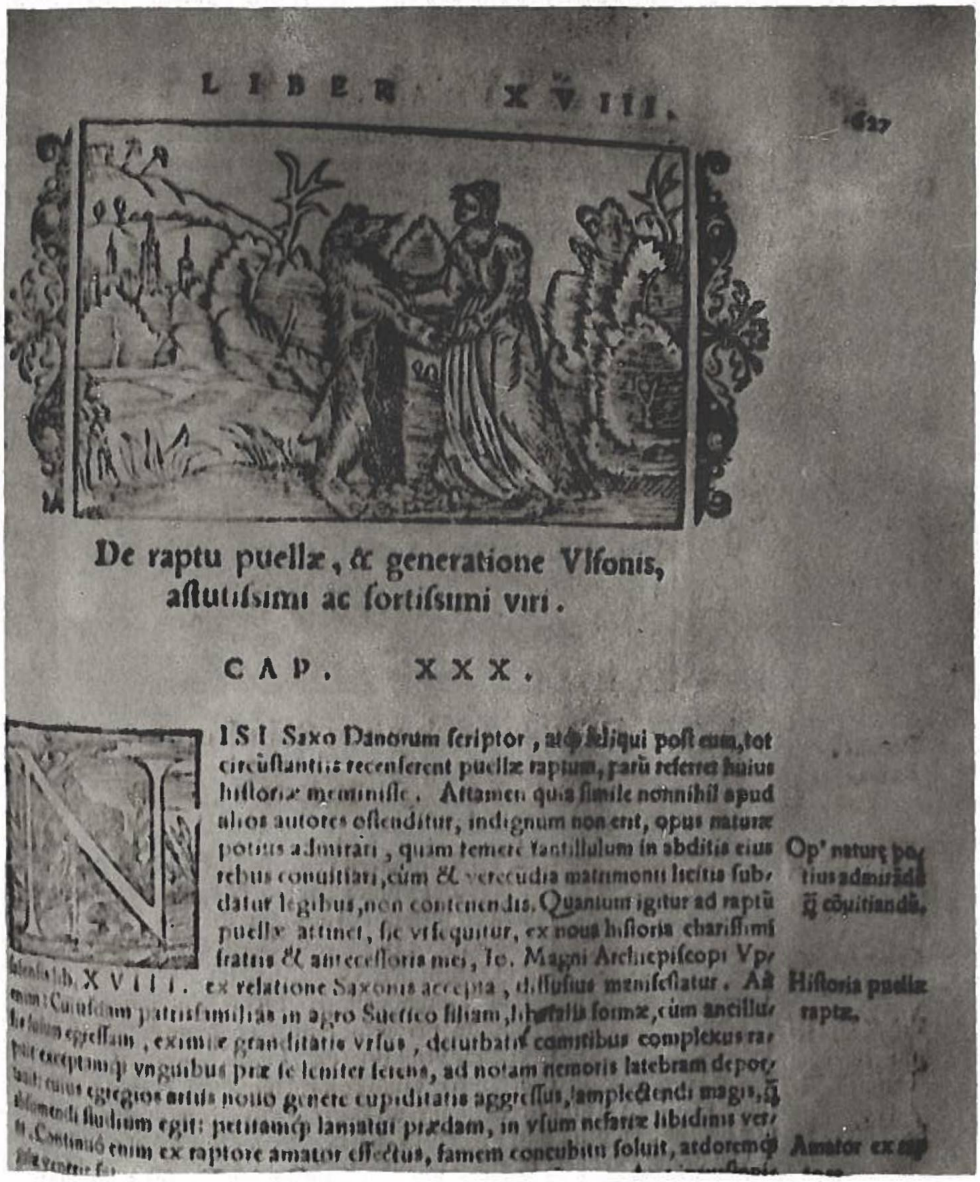

LIBER XVIII. 627

De raptu puellæ, & generatione Vlfonis, astutissimi ac fortissimi viri.

CAP. XXX.

NISI Saxo Danorum scriptor, atq; reliqui post eum, tot circũstantiis recenserent puellæ raptum, parũ referret huius historiæ meminisse. Attamen quia simile nonnihil apud alios autores ostenditur, indignum non erit, opus naturæ potius admirari, quam temere tantillulum in abditis eius rebus conuitiari, cùm & verecũdia matrimonii licitis subdatur legibus, non contenendis. Quantum igitur ad raptũ puellæ attinet, sic vrsequitur, ex noua historia charissimi fratris & antecessoris mei, Io. Magni Archiepiscopi Vpsalensis lib. XVIII. ex relatione Saxonis accepta, diffusius manifestatur. Ait enim: Cuiusdam patrisfamilias in agro Suetico filiam, liberalis formæ, cùm ancillulis suis egressam, eximiæ granditatis vrsus, deturbatis comitibus complexus rapuit exceptamq; vnguibus præ se leniter ferens, ad notam nemoris latebram deportauit: cuius egregios artus nouo genere cupiditatis aggressus, amplectendi magis, q̃ absumendi studium egit: petitamq; laniatui prædam, in vsum nefariæ libidinis vertit. Continuò enim ex raptore amator effectus, famem concubitu soluit, ardoremq; [illegible]

Op' naturę potius admirãdũ q̃ cõuitiandũ.

Historia puellæ raptæ.

Amator ex [illegible]

Olaüs Magnus - Historia de Contribus septentrionalibus (1554)

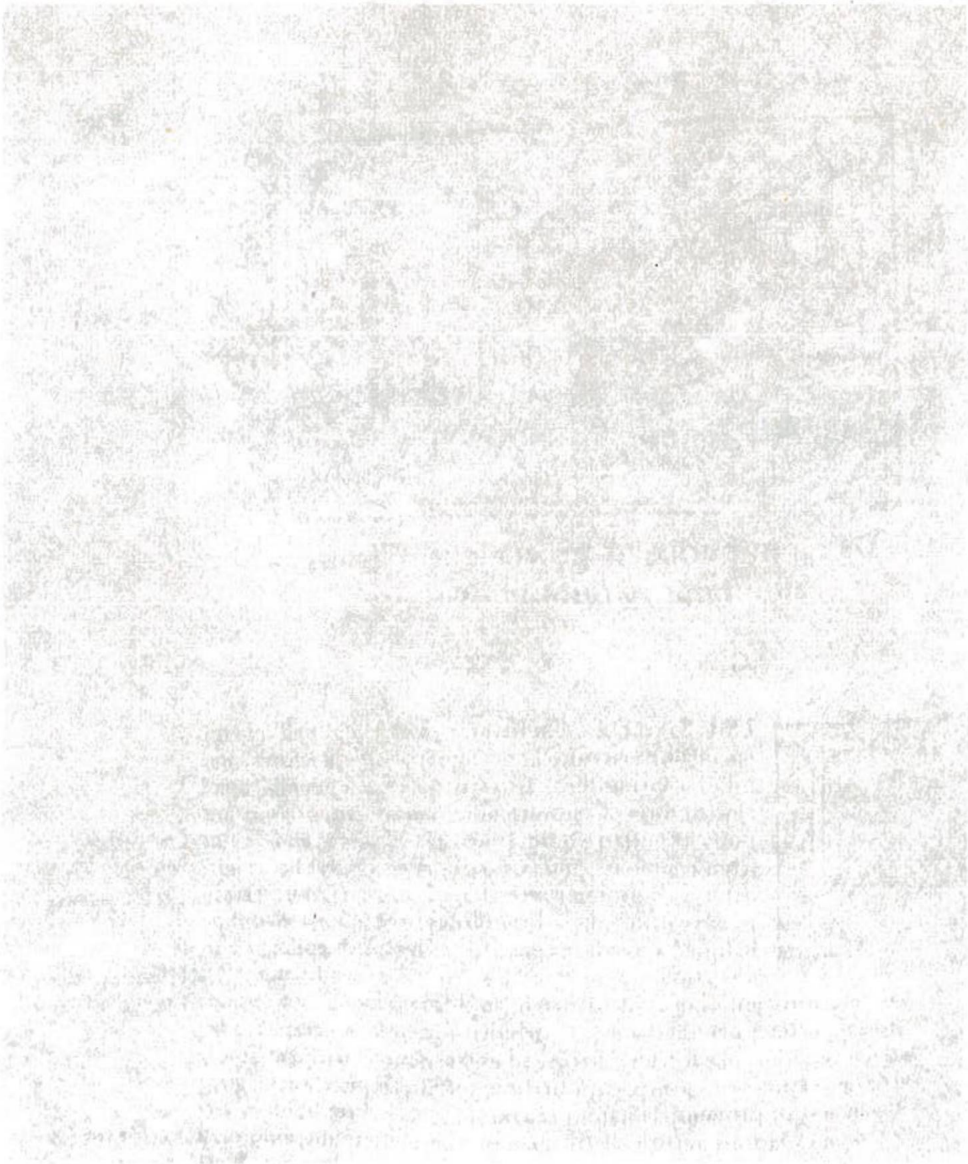

laire, il sert d'introduction au conte de Jean de l'Ours, mais sa situation dans la littérature prodigieuse appelle un certain nombre de remarques.

Le discours du prodige s'affirme comme livresque, il renvoie toujours à la source qui lui confère véracité et autorité. En fait, les références sont souvent imprécises et fantaisistes, on cite celui que visiblement on n'a pas lu et on cache celui que de toute évidence on recopie. Chaque auteur réorganise ainsi une masse de faits qui se sont déposés depuis l'Antiquité comme par sédimentation, dans les mémoires des hommes et des livres. Mais, si le point de départ est toujours doctoralement désigné, l'auteur ne se prive pas de transformer sa source. Notre thème analysé empiriquement, possède un noyau obligatoire plus ou moins développé : enlèvement d'une fille par un ours et libération. A partir de là, les récits se différencient à trois niveaux possibles :

- la fille donne naissance à un fils ou non ;
- cette naissance a lieu avant ou après sa libération ;
- le rejeton a ou n'a pas d'histoire.

Le texte peut se présenter soit comme un bref exemple d'un cas plus général (Bestialité, amours monstrueuses), soit comme une nouvelle développée par elle-même. Il est alors plus proche des versions orales que dans certains cas il "croise" peut-être.

Ce récit de la naissance extraordinaire qui n'est jamais une simple anecdote érotique, est utilisé traditionnellement comme procédé d'accentuation épique du héros, ce qui semble être le cas dans les Sagas scandinaves qui racontent l'origine de la dynastie Danoise. Ce trait est présent dans quelques uns de nos récits mais pour la plupart des histoires prodigieuses, l'héroïque vire au monstrueux. La bestialité, croyance mythologique devient sujet du récit insolite. Cependant, le fait n'est jamais admis sans commentaire, un discours évaluatif, une herméneutique culturelle se surimpose toujours (3). Le monstre ou l'acte monstrueux est parfois représenté comme une infraction aux lois naturelles, le responsable est l'homme pêcheur trompé par le Diable, parfois il est le signe du merveilleux naturel quand la nature est conçue comme un tout possible où la création n'est jamais finie. La théorie physiognomonique d'un Della Porta introduit une position nouvelle. Sans se poser la question de l'origine du monstre, Della Porta laisse entendre que dans ce cas précis, il n'existe pas, et qu'une observation attentive du monde permet de saisir dans l'homme les reflets de l'animalité, l'homme-ours est une case de la taxinomie animale des caractères.

La naissance héroïque admise dans la croyance populaire ou dans l'adhésion esthétique à une fiction déréalisante a donc besoin pour avoir un sens du métalangage scientifico-religieux qui caractérise cette phase de la pensée rationnelle.

Mais le dernier avatar du récit héroïque va en faire un exemple scientifique. La zoologie naissante va en effet, au-delà de ce qu'avaient fait Aristote et Pline, créer une "science" où la nature imaginée et la nature observée sont radicalement indissociables. Deux textes suffiront à le démontrer (4)

- Texte 8 Extrait de : U. Aldrovandi : De Quadrupedibus 1624
- Texte 9 Extrait de : Jonstonus : Historiae naturalis de Quadrupedibus 1657

Ici le récit s'intègre à une série de faits où se mêlent savoir mythologique et observations naturalistes. Notons aussi que la taxinomie populaire de la nature qui ne pense pas la rupture entre les règnes, les espèces, les genres, marque jusqu'au XVIIIème siècle les taxinomies scientifiques. L'Ours est l'animal humanisé comme la mandragore est l'homme végétal.

Pour terminer cette rapide présentation, nous ne cacherons pas le côté arbitraire de notre prélèvement. Isolés des ensembles mal connus auxquels ils s'intègrent, ces textes ne se présentent que comme les témoins d'une persistance et d'une mutation ; quant à leur rapport avec la tradition populaire, il ne saurait être définitivement élucidé puisque la coupure savant/populaire révèle ici, une fois de plus, ses limites.

Le discours journalistique ou scientifique des doctes des XVIème et XVIIème siècles prend souvent la tournure d'une reprise de la cosmologie populaire, c'est donc moins dans les objets du discours que dans la visée globale que la différence doit être recherchée.

Texte n° 2

Pierre BOAISTUAU : HISTOIRES PRODIGIEUSES 1560

Chapître XI : Amours prodigieuses, p. 143

" Il n'est rien de certain ni vulgaire en Allemagne que ce que décrit Saxo. Lib. 10, de son histoire des Danois", qu'un Ours en Suède cherchant sa proie par les montagnes, rencontra de fortune une bergère, laquelle il emporta en sa caverne, et au lieu de la dévorer, il convertit sa faim en plaisir, laquelle échappée de ses mains survécut tant de temps après, qu'elle a depuis été vue vive de plusieurs milliers de personnes.

Texte n° 3

Antonio de TORQUEMADA : JARDIN DE FLORES CURIOSAS 1570

Folio 1

Y en el segundo inconveniente yo confieso que si habemos de guiar nos por la orden común de naturaleza, que los filósofos y médicos que sustentan ser imposible que de dos animales de diferentes especies no puede suceder generación, que tienen muy grande razón, sino es en aquellos que como ya se dijo, por la similitud parece que son casi de una especie, pero nosotros no habemos de tomar ni restringir a la naturaleza comme ellos lo hacen, sin tener respecto à la causa superior que

es Dios, por quien ella es guiada, y a quien obedece y por cuya voluntad se rije, y pues que mayor milagro es de nonada criar y hacer muchas cosas como vemos que cada día lo hace no habemos de maravillarnos tanto, o a lo menos no es justo que tengamos por tan imposible como los filósofos que de un hombre marino y una mujer racional se concibiese un hijo que en la razón siguiese la parte de la madre, cuya simiente concurrió en engendrarlo también como la del padre y así han acaecido y acaecen muchas veces muchas cosas notables en el mundo, de las cuales es una la quangora quiero contar vos y cierto no osara decirla por ser de tan grande admiración, si no tuviera tantos autores y de tan grande autoridad, que la escriven y dan testimonio de ella. El primero es, Ioan Saxo, en su historia, y el segundo, Ioan Magno Arcobisbo Vusalense en el reino de Suisa y últimamente lo escrive y afirma el Arçobisbo Olao Magno su succesor, y es, que en un pueblo del reino de Suisa, que está edificado cerca de unè montaña, vivía un hombre rico y principal que tenía una hija hermosa, la cual una tarde se salió con otras doncellas a pasear por el campo, y andando todas juntas haciendo siestas y regocijos, salió acaso de una espesura grande de aquella montaña un Oso de demasiada grandeza muy bravo y temeroso, el cual viniendo derecho a donde estaban estas doncellas, todas con el temor comenzaron a huir cada una por su parte, procurando valerse, y el Oso acertó a tomar esta doncella más principal y, llevándola en sus brazos, se tornó a meter por la espesura de la montaña, sin hallar resistencia ninguna, por estar solas y non haver hombres que le siguiesen, y aunque su principal intento, según se puede creer fuise sido hartar la rabiosa hambre que traía, fue Dios servido de no permitir la muerte de esta doncella, y así el Oso movido por un instincto de naturaleza bien diferente del que se puede hallar en otros animales de su ralea, no solamente la dejó de matar, pero llevándola a una cueva que tenía en un valle muy hondo entre una grandísima espesura, toda su crueldad se volvió en un amor entrañable, y començó a halagarla, poniéndole sus brazos mansamente, y a tratarla de manera que la doncella conoció la intención que tenía, y perdió alguna parte del miedo con que estaba, y no se atreviendo a resistir la ferocidad del Oso, con temor de perder la vida, vino a consentir, aunque no por su volundad, que tuviese sus ayuntamientos libidinosos con ella ; el Oso salía de la cueva, y cazaba venados y otros animales los cuales traía a la doncella, que con la hambre comía de ellos, y bebía del agua de un arroyo que delante de la cueva entre la espesura de los árboles pasava, sustentando la vida, y esperando que Dios se dolería de ella, y la libraría del trabajo en que estaba y aunque algunas veces se determinaba de huir, en tanto que el Oso estaba fuera de la cueva, nunca se atrevió a hacerlo con temor de que no se podía esconder sin ser hallada de él, y muerta, y también temía

los otros animales bravos, de los cuales en aquella montaña había muchos ; y pasando en esta vida algunos meses, sucedió que unos cazadores entraron en la montaña con sus redes y armandijas y perros, y cayendo en las armadas, este Oso fue muerto, y como la doncella sintiese las voces de los que lo habían hecho, y que estaban tan cerca de la cueva, fuese para ellos, los cuales muy espantados de verla supieron quien era y todo lo que más havía pasado, y trayendola consigo la entregaron a sus padres que a penas la conocían, viendo cuando desfigurada venía, y la naturaleza que muchas veces obra cosas maravillosas, y fuera del concierto y orden natural de tal manera junto la simiente de esta fiera y con tales ligaduras en el cuerpo de esta doncella que sintiéndose preñada y esperándose que havia de parir algun notable monstro, parió un hijo que ninguna cosa sacó de su padre más de ser un poco más velloso en todo el cuerpo que ninguno de los otros hombres, y criándose con diligencia y cuidado le pusieron su mismo hombre o por ventura las gentes sabiendo esta maravilla se le pondrían, y después que fue hombre, salió tan esforzado y valeroso de su persona que de todas era temido, y teniendo noticia de los cazadores que habían muerto al que lo había engendrado les quitó la vida, diciendo que aunque el hubiese recibido buena obra, no había de dejar de cumplir con la obligación de vengar la muerte de su padre. Este engendro a Trugillo Sprachaleg que fue capitán valeroso y tuvo por hijo à Vilson, persona muy señalada, y de quien las crónicas de aquella provincia hacen muy grande mención, porque fue padre de Sueno que vino a ser Rey de Dacia, y asi dicen que todos los reyes de Dacia y Suisa proceden de este linaje.

Texte n° 4

Guillaume BOUCHET : LES SEREES 1584. Vingtième Serée

" Quelqu'autre de la Serée commença à nous dire, qu'il avait bonne envie de nous conter deux ou trois contes monstrueux et prodigieux, toutefois plus aisés à croire que ne sont ceux qu'on a fait des hommes qui étant vieux sont devenus jeunes. Ian Saxon, disait-il, a écrit et l'Archevêque d'Upsal, du Royaume de Suece l'a confirmé, et aussi Olaus le Grand, qu'il y eut un Ours qui ravit une damoiselle par les champs, et l'emporta en sa caverne, laquelle étant prise par des chasseurs (qui avaient tué l'Ours) et ramenée à son père, se trouva grosse

du fait de l'Ours, si bien qu'elle enfanta un fils un peu velu, fort et robuste, dont sont venus les rois de Dace et de Suece".

Texte n° 5

Louis GUYON : Diverses LECONS 1604

Livre troisième, chapître XXV

D'une damoiselle de Suesse, qui fut engroissée d'un Ours et de ce qui en advint.

En un lieu du royaume de Suesse y avait un château, édifié près d'une montagne, par un homme riche et d'autorité, qui avait une fort belle fille, laquelle sortit un soir, avec quelques autres damoiselles, pour se promener par les champs, et comme elles cheminaient toujours ensemble, se réjouissant, un Ours sortit d'aventure, d'un endroit fort épais de cette montagne, d'une merveilleuse grandeur, furieux et terrible, lequel s'achemina droit où étaient ces damoiselles, qui commencèrent de grand peur à fuir de part et d'autre, pour se sauver : le dit Ours prit cette principale Damoiselle et l'ayant enlevée, il s'en retourna mettre dans l'épaisseur de la forêt, sans trouver aucune résistance, pour ce que les dites damoiselles étaient seules, n'y ayant aucun homme avec elles ; et combien que l'ours fut ainsi sorti pour chercher sa proie à fin d'assouvir sa faim, comme on peut bien croire, si est ce que Dieu ne voulant pas permettre la mort de cette damoiselle, permit que l'Ours, mu d'un instinct naturel, bien différent de celui qui se trouve en semblables animaux, ne la tua point pour la manger, mais l'emporta en une caverne, qu'il avait en une profonde vallée et fort épaisse, et convertit toute sa cruauté en une amour extrême et commença alors à la caresser et à la traiter en sorte que la damoiselle connut bien l'intention d'icelui, dont perdit une partie de la crainte qu'elle avait : mais comme elle n'osait résister à la fureur et force de l'Ours craignant de perdre la vie, elle consentit, outre son gré, qu'il eut sa compagnie. L'Ours sortait de la caverne et chassait aux autres animaux qu'il appor-

tait à la Damoiselle, laquelle en mangeait, et s'accoutuma de manger de la chair vive et des fruits sauvages et quelquefois, d'autres viandes familières à l'homme comme fromage, pain, et autres viandes, s'il les pouvait prendre à des personnes gardant du bétail par les champs, ou allant au marché et foires, buvait l'eau d'un ruisseau qui passait devant la caverne, entre l'épaisseur des arbres, espérant toujours que Dieu la délivrerait. De fuir cependant que l'Ours était aucune fois au pourchas, elle n'osait ce faire, de crainte qu'elle avait d'être prise par icelui et tuée. D'abondant elle craignait les autres bêtes sauvages, desquelles la montagne était pleine.

Comme elle eust passé quelques mois en cette manière, il advient que certains chasseurs entrèrent en la montagne, avec leurs filets, chiens et levriers, et comme cet Ours fut tombé dans les toiles, il fut tué. Alors la Damoiselle entendant la voix des chasseurs qui étaient bien près de la caverne, s'en alla vers eux, lesquels furent grandement épouvantés quand ils la virent, car ils la connurent bien et savaient aussi ce qui s'était passé : ils la menèrent à ses père et mère qui la reconnurent à peine tant elle était défigurée. Or nature, qui fait aucune fois des choses merveilleuses et contre son commun ordre, amassa tellement la semence de cette bête et la lia de sorte, que se sentant enceinte, comme on s'attendait qu'elle dût enfanter un notable monstre, elle fit un fils, lequel ne tenait aucune chose de son père, excepté qu'il était un peu plus velu par tout le corps, qu'aucun des autres hommes. Il fut nourri soigneusement et lui fut imposé le même nom d'Ours. Quand il fut homme fait, il devint si puissant de sa personne, qu'il était redouté d'un chacun ; et connaissant les chasseurs qui avaient tué celui qui l'avait engendré, il leur fit perdre la vie disant qui nonobstant qu'il eut reçu d'eux un plaisir, qu'il était néanmoins obligé de venger la mort de son père.

Certui engendra Trugille Sprachaleg, qui fut vaillant capitaine, lequel engendra Ulsen, homme fort notable : duquel les chroniques des pays de Danemark, Suesse et Gothie font grande mention, pour ce fut père de Suegue qui fut roi de Dace, par quoi les histoires disent que tous les rois de Dace et de Suesse procèdent de cette race. Voilà ce que les susdits auteurs affirment qui sont de ce pays-là. Quant à moi, j'ai vu plusieurs ours domestiques être amoureux des femmes, et les ourses des hom-

mes, encore qu'on leur eut crevé les yeux : nul n'ignoire ceci être véritable. Cette histoire témoigne amplement que ces animaux se couplent à la façon des hommes.

Texte n° 6

Le Discours effroyable d'une fille enlevée, violée, et tenue plus de trois ans par un Ours dans sa caverne. Avec une missive sur le même sujet.

A PARIS, jouxte la copie imprimée à LYON, 1605

Lors que nous venons à considérer les désastres et autres prodiges, ou bien accidents, qui arrivent parfois au genre humain, il semble que nous dussions tout incontinent accuser sa nature, comme étant la mère de ces effets. Mais comme nous regardons à sa bénignité, soudain nous sommes contraints de louer ces actions et approuver comme il est certain qu'elle balance les deux parties : car si Actéon fut dévoré de ses chiens, par contre Remus et Romulus furent nourris et allaités d'une louve. Je ne me peux amuser à vous décrire d'autres figures, seulement je me contenterai de vous déduire ce petit discours très véritable.

Dans les montagnes de Tarantaise, il y a un petit village nommé Nave du Diocèse de moitiers, en ce lieu un paysan nommé Pierre CULET, assez riche en bétail et territoire, avait une fille fort belle nommée Antoinette, âgée d'environ seize à dix sept ans, laquelle il envoyait parfois garder les brebis et autre bétail. Un dimanche de Rogations en l'année 1602, il arrive inopinément un Ours terrible et épouvantable, lequel se saisit de cette pauvre fille et l'emporta dans sa caverne, qui est très profonde dans la roche et sous la bouche de la dite caverne cet animal roulait une pierre de grosseur émerveillable, puis cette bête farouche, brute et irraisonnable par force jouit de cette pauvre créature. Ne voilà-t-il pas, Messieurs, un terrible accident, qu'il faille qu'une pauvre fille, lavée au Saint Sacrement de Baptême, soit forcée et contrainte d'obéir à ce sauvage et tant terrible animal.

Cet ours était tellement amoureux d'elle, comme elle a dit depuis qu'on la trouvée, qu'il allait au pourchas par les villages des montagnes prochaines, et lui apportait pain, fromage, fruits et autre chose, dont il prétendait qu'elle eût besoin. Dès le jour qu'elle fut prise,

son père fit toute diligence pour savoir où elle avait tiré, mais pour néant. Il se doutait aucunement qu'elle n'eût été dévorée des bêtes brutes, et comme il n'en retrouvait nulle nouvelle, il ne savait que présumer. Il y a peu de temps en la présente année que le cas fut tel, que le parrain qui l'avait portée baptiser, accompagné de deux autres en son lieu, était allé couper des pins environ un trait d'arbalête de cette caverne, cette pauvre fille qui n'avait senti âme vivante depuis son rapt, oyant frapper de la cognée et quelque bruit de voix humaine, et ayant un extrême désir de sortir de cette captivité brutale, d'une voix rauque et piteuse s'écriait tant qu'elle pouvait. Les dits bûcherons ébahis d'entendre une si profonde voix, ignorant que ce pouvait être, présumaient entre eux que ce fût quelque esprit, mais comme ils oyaient redoubler si souvent ces cris, qui se faisaient plaintivement retentir des lieux caverneux, cela occasionna l'un d'eux, plus hardi que les autres, à s'approcher assez près de la bouche de la caverne et après avoir écrié que c'était qui criait, incontinent cette pauvre captive répond : "Je suis la misérable Antoinette CULET, de Nave, donnez-moi secours au nom de Dieu, un Ours m'a détenue en captivité il y a déjà longtemps : pendant qu'il est au pourchas, sortez-moi d'ici, je vous supplie, son heure est de venir sur la nuit. Cestui promptement le va raconter à ses compagnons, qui subit mandèrent au prochain village, et firent assemblée de quelque vingt-cinq, lesquels vinrent droit à la caverne, et avec force levèrent la pierre, et firent sortir la dite fille. Cette pauvre créature se jette à eux qui semblait plutôt être sauvage qu'humaine, toute hérissée, crasseuse et toute tremblante ; puis d'une voix pitoyable les priait avoir pitié d'elle et la conduire jusques à la maison de son père. Etant donc menée et enquêtée comme elle fut prise, leur conta tout au long comme l'Ours l'avait ravie et amenée en sa caverne, et aussi comme il lui apportait du pain, du fromage et fruits pleins paniers, et même quelquefois du linge fileté et chanvre et comme contre son gré ce méchant animal avait eu sa compagnie, dont elle dit qu'elle avait fait dans cette caverne un monstre, savoir depuis le nombril en bas en façon d'Ours et le reste en semblance humaine, mais comme ce méchant animal le voulait toujours avoir entre les pattes, l'étrangla de trop le serrer et comme il le vit mort, jetait des cris si épouvantables que toute la roche en retentissait. Ainsi on la fit laver, habiller de neuf et couper ses cheveux.

Ne voici pas, Messieurs, une chose prodigieuse, que la nuit consécutive que cette pauvre fille avait été ramenée au logis de son père, cet Ours désespéré d'avoir perdu sa chère prisonnière, ou à la senteur, ou à la piste, ne manque point de venir cette nuit même donner une alarme telle, à la porte de la maison où elle était, avec des cris et hurlements si épouvantables, que tous ceux de dedans pensaient entièrement être perdus.

Le lendemain les voisins s'assemblèrent et firent embûches exprès, espérant qu'il reviendrait, ce qu'il ne manque pas de faire. Incontinent lui fut tiré à heure nocturne une douzaine d'arquebusades, dont il fut blessé en six endroits. Comme il se sentit blessé, étant tout furieux et en désespoir, il saute une haie et par cas fortuit trouve derrière icelle un des serviteurs du père de cette dite fille, armé d'une f de fer, de laquelle il ne sut si bien s'escrimer que cet Ours ne s'étrangla sur le champ; puis de rage avec les dents, se jettait mordant arbres et buissons, bien est vrai qu'il ne fit pas quarante pas qu'il ne mourût des dites blessures. Plusieurs qui l'ont vu mort ont assuré n'avoir oncques vu Ours d'une telle grandeur.

Pour le regard de la fille, elle est tellement triste et désolée, qu'on ne la peut réjouir ni consoler. Dieu par sa sainte grâce en aie pitié et préserve les autres d'un tel accident. Ainsi soit-il.

Texte n° 7

FORTUNIUS LICETUS : DE MONSTRORUM NATURA
Patoue 1616

Cité par Roland Villeneuve p. 10 (attribué à tort à Ambroise Paré)

" Deux évêques d'Upsal se sont lamentés sur le sort d'une jeune Suédoise d'une beauté remarquable, qui étant sortie accompagnée de ses suivantes pour se récréer l'esprit loin de sa ville natale, fut, à leur grande consternation enlevée par un ours énorme et entraînée par lui dans une caverne située au plus profond d'un bois. Terrifiée et violée par l'ours en rut, vivant avec cet animal qui la nourrissait de chair humaine, cette jeune fille devint bientôt enceinte et mit au monde un monstre poilu qui avait une figure et des membres humains. L'ours ayant été tué à la chasse elle transporta dans sa ville natale cet enfant qu'elle avait appelé "Ursus" en souvenir de son père. Dans la suite, Ursus ayant pris femme, eut plusieurs fils, dont un nommé Trégals Sprachaley, engendra Ulso, de qui naquit Svens, roi des Danois".

Texte n° 8

Ulysse ALDROVANDI : DE QUADRUPEDIBUS Lib. III
Bologne 1624 p. 133-134

" Nous lisons dans l'histoire du Danemark qu'une fille dont le père avait une position remarquable, était sortie avec des servantes dans la campagne suédoise, elle fut enlevée par un ours énorme qui chassa ses compagnes et l'emporta dans un repaire qu'il connaissait. Alors, fait étonnant, la proie destinée à être dévorée devint l'objet d'un abominable désir et l'ours de ravisseur se fit amant, il changea son ardeur gloutonne en appétit sensuel. Mais comme il ravageait les troupeaux voisins par des expéditions nombreuses, le propriétaire des bêtes excédé par ces vols, après avoir observé, entreprit de traquer avec des chiens et en faisant du bruit, la grosse bête qui rôdait. Il la suivit dans sa fuite et aboutit à ce lieu difficile où la jeune fille était prisonnière. Le fauve pris dans les filets fut tué à coups d'épieu. Ils ramenèrent chez elle la jeune fille enfin libérée de cette tanière. A l'époque fixée, la nature, après avoir fait cadrer le honteux commerce charnel par l'habileté féminine, mit sur la sauvagerie des traits humains, et la jeune fille accoucha normalement d'un monstre qui cependant avait les dons de l'esprit" (Traduit du latin).

Texte n° 9

JONSTONUS : HISTORIAE NATURALIS DE QUADRUPEDIBUS
1657
P. 87

" Les Ours mâles, rapporte-t-on, éprouvent pour les jeunes filles quelque désir. Enlevée par l'un d'eux dans les montagnes allobroges, une fille subit son étreinte amoureuse, elle était nourrie de fruits sauvages (d'après Philippe Casseus, administrateur du vénéré Constance). Gesner rapporte que l'ancêtre des rois du Danemark est un certain Unus

qui est censé être né d'une jeune fille prise par un ours puis délivrée. Saxo et deux grands évêques d'Upsal rapportent que les rois goths, descendent de cet ours et de cette vierge noble" (Traduit du latin).

NOTES

(1) D. Fabre : Jean de l'Ours, analyse formelle et thématique d'un conte populaire Carcassonne 1969

(2) Les textes 2 et 6 étaient résumés dans notre travail précédent. Nous n'avons pas eu accès à : Belleforest : Histoires tragiques traduites de M. Bandello 1580. Le texte 7 est aussi dans R. Villeneuve- La Bestialité. Paris 1969.
La Bestialité. Paris 1969.

(3) Il est parfois en tête ou en fin de chapître, nous n'avons pu ainsi chaque fois le donner.

(4) Nous n'avons pu accéder au texte vraisemblablement équivalent du naturaliste suisse Gesner.

(5) Le texte n° 5 constitue une traduction partielle du texte espagnol.

JEAN de l'OURS, JEAN le FORT dans l'IMAGERIE POPULAIRE

Nous reproduisons ci-après deux images populaires où le conte Jean de l'Ours est au moins en partie, représenté sous la forme d'une série iconique.

La première image (maison Brepols à Turnhout) (1) est bilingue, elle est extraite de l'ouvrage de Van Heurck et Boekenoogen : Histoire de l'imagerie populaire flamande et de ses rapports avec les imageries étrangères. (Bruxelles 1910 pp. 145. 146).

La deuxième est une image Pellerin d'Epinal qu'Henri Gaidoz avait aussi reproduit dans Mélusine V (1890)

Le passage du conte oral à l'imagerie est très rare (2). Les spécialistes admettent en général que les images n'adoptent comme scénario que des contes littéraires déjà illustrés par l'imagerie savante. Seuls Pouçot (T 700) et Jean de l'Ours (T 301 B et T 650) semblent avoir eu dans l'imagerie populaire une postérité directe.

Cependant, dans ces deux images le récit ne coïncide jamais complètement avec les versions orales de Jean de l'Ours (T 301 B) ou de Jean le Fort (T 650). Le début de l'image flamande est inspiré du roman de "Valentin et Orson" (3) largement diffusé dès le XVIème siècle dans la littérature de colportage. Mais les deux transformations de la situation initiale :

Garçon né d'une femme et d'un ours

Garçon élevé par une ourse (image 1

Garçon revêtu d'une peau d'ours (image 2)

sont cependant attestées dans la tradition orale.

Dans chaque cas, le noyau du récit se présente comme une série d'épisodes indépendants liés par la présence du même acteur, comme autant de mises en scène particulières de son unique attribut : la force. Les deux seuls contes adoptés par l'imagerie ont d'ailleurs cette même structure en chaine. L'arrêt est arbitraire dans l'image 2 où l'imagier termine sa série comme un feuilletoniste son épisode, et inventé dans l'image 1.

L'examen rapide de ces images permet de mieux préciser et de nuancer la différence postulée par tout récit entre un niveau raconté, la fiction, et un niveau racontant, la narration. L'imagier travaille sur un récit qui est un système de connotation puisque son plan de l'expression est constitué par un langage (Sa/Sé) ou comme proposent de l'appeler les sémioticiens soviétiques, un système modelant secondaire. Il doit réaliser le passage d'une technique d'expression (langage) à une autre (image). Si l'expression linguistique du récit est marquée par des expansions descriptives et analytiques, l'expression iconique semble se caractériser par son économie partiellement imposée par des raisons techniques puisque l'imagier ne dispose que de seize ou vingt unités signifiantes par l'ensemble du récit. En fait, le rapport entre récit raconté et technique racontante est plus complexe, chaque mode d'expression organise selon ses contraintes sémiotiques propres la matière du récit.

Dans ces Bandes Dessinées primitives la tendance est de faire correspondre une image représentant une attitude ou un geste à une fonction ou action, il n'y a jamais développement iconique d'un mouvement secondaire mais spectaculaire (chute d'un personnage, moments d'une course...). Le rapport entre chaque image est rarement logique seules les quatre premières figures de l'image 1 développent une même séquence d'actions : un enfant oublié par sa mère est recueilli par une Ourse qui l'amène dans son gite et lui donne à têter. Le plus souvent c'est la succession chronologique qui justifie la suite iconique, l'imagier doit donc établir une unité que nous appellerons descriptive. Bien que l'équivalent de la description linguistique statique n'existe pas dans ces images chacune est forcément en même temps descriptive. Prenons l'exemple du personnage central, c'est sa présence qui détermine la cohésion du récit et étant donné le caractère morcelé de l'histoire il doit être continuellement reconnaissable. L'imagier lui attribue donc une position centrale au premier plan de la plupart des figures, il se signale par un détail vestimentaire soigneusement dessiné : dans l'image 2 c'est la ceinture qui permet d'identifier Jean de l'Ours enfant et Jean de l'Ours adulte, le rapport figuré reste constant entre lui et les autres personnages : Jean de l'Ours est toujours plus grand. Ces procédés descriptifs permettent

au récit de "se prendre" ils équivalent à la nomination linguistique. La pective unitaire, l'imagier choisit son personnage et ne le quitte plus sauf pour un ou deux épisodes toujours à la fin de l'image. Il faut remarquer enfin que l'effet des constantes descriptives est renforcé par la vision simultanée des figures, et que les légendes permettent à ceux qui savent lire, de vérifier le signifié de l'image.

Nous saisissons ici pour un cas très particulier quelques-uns des problèmes qui s'offrent à une sémiotique comparée. L'étude d'un vaste corpus de récits figurés pourrait sans doute permettre de déterminer les correspondances entre signes de chaque système et de mesurer le retentissement du système signifiant (langue ou image) sur le récit raconté(4).

NOTES

(1) Pour la production de cette maison, voir W. Anderson : le Conte Populaire dans l'imagerie flamande, hollandaise et belge. Fabula 1. 1958

(2) Pour une position du problème, voir ML. TENEZE : Introduction au "Catalogue" du Conte Populaire Français" Tome II. p. XXIII XXV.

(3) Voir Nisard : Histoires des Livres populaires... T II p. 473. 475.

(4) Voir pour des propositions méthodologiques fondamentales : E. Benveniste : Sémiologie de la langue. Semiotica 1969. 1.2.

Uyt de fakeyt van BREPOLS en DIERCKX, Zoete. N° 29

Ourson. Image de Brepols, n° 29, 20 bois de 50 × 67 mm. Prototype de la planche non connu, mais il doit dater d'environ 1800.

Le nom d'Ourson est emprunté au célèbre livre populaire de Valentin et Our-on *traduit du français en néerlandais au XVIIe siècle. Les évènements de la dernière partie de cette image sont dus à la fantaisie de son auteur. Le thème, c'est la vie mouvementée d'un enfant abandonné dans la forêt et nourri par une ourse. Doué d'une force herculéenne et de sentiments cruels, il fait l'effroi des bergers et des paysans qui finissent par le capturer.***

PELLERIN & Cie, Imp.-Adr.

L'INCROYABLE JEAN DE L'OURS.

IMAGERIE D'EPINAL, N° 731

Deux pauvres journaliers héritèrent d'un enfant si vigoureux, qu'à trois ans, il renversait les hommes les plus robustes.

A treize ans, il étrangla un ours pour se faire un vêtement de sa peau, ce qui le fit surnommer Jean de l'ours.

Il avait un appétit égal à sa force; ses parents ne pouvant le nourrir l'engagèrent à chercher fortune ailleurs.

Il alla chez un forgeron qui le fit frapper devant; du premier coup de marteau, Jean enfonce l'enclume en terre.

Le forgeron lui dit : comprends tu ce trop fort pour moi, prends ce que tu voudras pour ton salaire et va-t-en plus loin.

Jean de l'ours prit une barre de fer grosse comme le poignet, l'ajusta à sa taille en la cassant par petits bouts et s'en alla.

Jean rencontre un fermier qui labourait avec deux paires de bœufs à sa charrue et lui demande de l'ouvrage.

Que sais tu faire lui demande le fermier Jean détèle les bœufs, saisit la charrue et labourre tout seul.

Je te prends à mon service dit le fermier : viens à la ferme signer le marché; pour épargner la fatigue à son maître Jean le porte sur sa main.

Dans la cour de la ferme, ils visent une voiture du blé à demi renversée, Jean d'un coup d'épaule la remet d'aplomb.

Les domestiques entourent le nouveau venu; Jean, pour s'amuser, jongle avec quelques-uns d'entre eux comme avec des billes.

Les valets redoutent un aussi terrible compagnon l'enferment dans le grange; Jean arrêtera la toiture, la sort en travers et sort.

Pendant que Jean sortait le fond d'un poêle, les valets font rouler sur lui une meule de moulin.

Jean sort du poêle avec la meule à son cou en guise de rollerette; les vents allupés prennent la fuite à toutes jambes.

Jean dit au fermier : la société des serviteurs est détestable, je pars. Il se met en toute en faisant tourner sa canne de fer entre ses doits.

A l'heure qu'il est, Jean de l'ours est encore en voyage. Ses parents l'attendent le jour en jour, nous le reverrons donc sous peu.

Jacques LACROIX

LE DISCOURS CARNAVALESQUE

A propos du "Jutjòment de Bolegò"

Au cours de nos enquêtes sur la littérature orale dans le Narbonnais (département de l'Aude), quatrième trimestre 1969 (2), nous avons enregistré à Saint-Marcel (canton de Ginestas) quelques éléments de la production d'un chansonnier local.

Nous présentons dans cet article un échantillonnage de ses compositions :

- un texte de jugement (3) mis en scène et réalisé pendant les cérémonies de Carnaval-Carême à Saint-Marcel en 1927.

- un monologue satirique et deux chansons.

Notre travail comprend pour l'essentiel l'édition annotée et la traduction de deux textes occitans, l'un de 282 vers : Jutjòment de Bolegò, l'autre de 72 vers "La lèbre malauta" et de deux chansons dont nous donnons la transcription musicale, nous l'avons assorti d'interventions sur la problèmatique du discours carnavalesque.

I

Le chansonnier : fragments d'autobiographie et inventaire de sa production

1 - Le chansonnier occupe dans la société traditionnelle une place marginale qui est fondée sur une légitimité de type "quasi-charismatique".

E. Rouziès, actuellement âgé de 83 ans, a été et reste le chansonnier de Saint-Marcel, s'il nous a été respectueusement présenté comme un "très grand artiste", il aime à se définir ainsi : (4)

" Me cresi pas poeta ni felibre
Fau que pensar et qu'escriure
Soi qu'un simple travalhaire
E fau los verses tot en tenguent l'araire
O tant plan, a l'òrt, quand lo vent de marin bufa
Tot en travalhant quauquas trufas
O alòrs en ivèrn quand fa grand vent de cèrs
Assietat dins quauque cabanòt m'amusi à escriure quauque vers
O quand lo temps es vengut mai dos
Tot en tastent los melons".

Traduction :

Je ne suis point poète ni felibre
Je ne fais que penser et écrire
Je ne suis qu'un simple travailleur
Et je fais les vers tout en tenant la charrue
Ou tout aussi bien, au jardin, quand le vent marin souffle
Tout en travaillant quelques pommes de terre
Ou alors en hiver quand il fait grand vent du Nord
Assis dans un cabanon, je m'amuse à écrire quelques vers
Ou quand le temps est devenu plus doux
Tout en goûtant les melons.

2 - Sa production se compose de 50 à 60 pièces, en vers libres ou en prose, écrites en dialecte languedocien. Elle comprend quelques chansons : chants de Carnaval, chants de vendanges (cf. Appendice : pièces n° 2 et 3) et blasons (cf. Appendice : pièce n° 3) et pour l'essentiel des textes libres récités et parfois joués comme les monologues satiriques (cf. Appendice : pièce n° 1) ou les parodies (cf. Jutjòment de Bolegò) (5).

Au total, la production du chansonnier est surtout constituée de réalisations comiques, doubles humoristiques de la vie du groupe. C'est surtout pendant la durée du cycle de Carnaval-Carême que le chansonnier attise et ajuste le rire populaire.

L'examen des circonstances du rire populaire va nous permettre de caractériser le discours carnavalesque.

Le discours carnavalesque

1 - Nous nous référons au cycle des cérémonies de Saint-Marcel en 1927 qui nous paraît suffisamment représentatif.

Le calendrier se présente ainsi :

- la préparation des cérémonies commence en janvier, elle est assurée par le groupe des jeunes autour du chansonnier.

- les cérémonies débutent le jour du Mardi-Gras par les défilés ("cavalcada"), les mascarades ("mascarada"), les danses cérémonielles et le jugement du mannequin de Carnaval. Elles se terminent le jour du Mercredi des Cendres sur des danses et le "soufflacul" ("bufatièira")

- toute la période de Carnaval-Carême est traversée de farces.

2 - On peut distinguer dans ce tableau les différentes formes du discours verbal et gestuel carnavalesque qui catalysent le rire populaire. Elles se réduisent à trois types fondamentaux :

a). Les spectacles rituels comme les défilés et les mascarades

" Pour la mascarade, il y en avait un que l'on appelait le "tambre" (haut-de-forme). Il était bien habillé, chic. Il portait une redingote et un haut-de-forme noirs. Il s'était fait un masque avec une serviette et deux trous. Dans le haut-de-forme il y avait un trou et une bougie avec un ressort qui montait et qui descendait".

b). Les pièces verbales comiques comme les parodies ou les monologues :

" Pour rigoler, j'avais fait une histoire, l'histoire du lièvre malade, qu'on était allé lui dire devant tout le monde. C'était un inspecteur des P.T.T., rouspéteur, et pour l'ouverture de la chasse

à Saint-Marcel, il avait tué le seul lièvre de la journée. Alors je lui faisais voir que ce lièvre était malade"... (cf. Appendice : pièce n° 1)

c). La langue vulgaire : le juron, l'insulte

" Il y en avait un qui avait fait un chariot avec une bâche. Il l'avait appelé : EMMA CAREL". (jeu de mots sur "macarel" (occ) qui signifie proxénète)

" On faisait des farces, le soir. On mettait les socs de charrue sur la place, on changeait les volets de place et quand il y en avait qui se réveillaient on leur disait de tout..."

3 - On remarquera que le discours carnavalesque qui fixe le rire populaire est de nature contestante, il transgresse le code linguistique et social du groupe.

C'est dans le texte parodique du Jugement où se croisent les traits structuraux du discours carnavalesque que nous tenterons d'évaluer la portée de sa négation.

Le jeu du discours carnavalesque

1. Le Jugement de Bolegò (6) se présente clairement sous la forme d'une parodie de la Justice. Dégageons rapidement sa rhétorique.

La parodie s'exerce au niveau de la mise en scène comme au niveau du texte soit :

- par transposition d'un contexte à l'autre : les magistrats sont vêtus d'une blouse de paysan, la langue occitane adopte les protocoles propres au langage de la Justice : le vouvoiement, l'interpellation respectueuse hiérarchique, etc...

- par réduction ou imitation atrophique : le tribunal qui juge Bolegò est composé en partie d'enfants.

Sur ce canevas vient s'appliquer une violente charge satirique que l'on peut repérer d'une part dans l'outrance du décor et du déguisement,

et d'autre part sous le calembour, le jeu de mots et le bilinguisme. La satire frappe : les personnes en typifiant l'individu, la fonction officielle en opposant les fonctionnaires aux paysans, le groupe social (les femmes) et le groupe d'activité (les pêcheurs).

Enfin, le texte parodique renvoie à un contexte social (patronymique), linguistique (le lexique du groupe des pêcheurs) et topographique, précis et discriminatoire.

2. Evaluons maintenant son impact :

Le texte parodique analysé véhicule une négation qui demeure stérile. Dans sa transgression du code linguistique et social courant, il reste en fait, dans les limites de la loi prévoyant sa transgression. Dans les structures du texte parodique la société lit un langage social, plénier et s'affirme uniquement en le niant. Rien de plus ne s'établit sur la force déflagrante du rire.

Dans notre analyse, nous avons approché le discours carnavalesque uniquement dans sa manifestation syntagmatique (au sens sémiotique) : le jeu sujet-destinataire) c'est-à-dire horizontale. Situons maintenant le texte parodique sur l'axe vertical dans l'espace textuel.

Le discours carnavalesque dans l'espace intertextuel.

1 - Une analyse qui se limiterait à la mise en évidence de la nature négatrice et négative, en ce sens que la parodie consolide toujours la loi, du discours carnavalesque, n'épuiserait pas sa polysémie. En effet, il véhicule une imagerie qui "dialogue" avec le corpus antérieur.

Nous prendrons comme exemple parmi les représentations grotesques populaires, l'imagé du corps. On la retrouve, génératrice du rire, dans chacune des manifestations constitutives du discours carnavalesque.

- Elle domine le texte parodique, Bolego (de l'occitan bolegar : se remuer, frétiller...) est un énorme corps en mouvement susceptible des réalisations symboliques suivantes :

Bolego = ventre (la ripaille)
Bolego = sexe (la débauche)

- Elle est l'objet de la mascarade où le corps, par le masque et le déguisement, franchit sous sa forme exagérée ses limites naturelles :

" Il y en avait un déguisé,
il était petit comme un bossu,
il avait des bosses partout..."

- Elle est enfin, la base de l'injure

V. 55-56 " Il est venu ici se remplir la panse
et il est parti gonflé comme un pou"

V. 187 " Il me traita de grosse bedaine"...

2 - Dans le discours carnavalesque médiéval, étudié par Mikhail Bakhtine (7) l'accent est mis sur les "ouvertures" et les "protubérances" qui mettent le corps en contact avec le monde : la bouche ouverte, les organes génitaux... etc..,

Ici, à la différence du carnaval moderne, la négation a valeur d'affirmation comme l'implique l'image grotesque des deux corps, le corps enceint et le corps agonisant, en un seul. De même l'insistance portée sur la fécondité du corps qui doit nécessairement dépérir et mourir, renvoie à la même image : "d'un corps un deuxième émerge toujours" (8) Le rire populaire abaisse et fait renaître, la transgression n'est pas négatrice (et stérile) elle est aussi régénératrice.

On voit bien que le discours carnavalesque moderne atteste une sûre dégradation, il n'est pas vécu comme un dialogue, une ambivalence, il est devenu une parodie. Le discours carnavalesque accompli, nie et régénère, il est actif, transitif, politique, il vise à transformer. Sous cette forme, il demeure vivace dans le roman subversif moderne.

Il nous reste maintenant à cerner la logique particulière de ce discours.

La logique du discours carnavalesque

1 - Il est utile de se référer ici à la typologie des discours postulée par M. Bakhtine (9). Si l'on qualifie de monologique le type de discours qui demeure en dernier ressort dans les limites de la loi qu'il transgresse, celle-ci faisant alors fonction de signifié ultime, transcendental. alors

nous dirons que le discours carnavalesque est essentiellement dialogique.

a. Ce type de discours transgresse l'interdit et se retourne sur lui-même pour dialoguer avec le discours autre. Prenons un exemple : dans le carnaval moderne (parodique) le rire est individuel, discriminatoire, localisé et uniquement négateur. Au contraire, dans le discours carnavalesque accompli, le rire populaire est collectif, universel dans sa portée et ambivalent. Selon ce principe d'ambivalence, il nie et affirme sous le déguisement, il raille et régénère dans sa parodie, il abaisse et fait revivre par l'insulte.

b. Le dialogisme du discours carnavalesque entraîne une conséquence importante, il implique un devenir :

Le futur se pense et se construit sur trois ruptures essentielles. Le carnaval provoque :

- une suspension des normes d'où son code gestuel et verbal qui libère

- une suspension du découpage en classes sociales d'où son caractère égalitaire

- une suspension de la vision habituelle du monde d'où le rêve et sa perception "récréative" du monde (du "tout").

Ainsi, le carnaval est un langage qui lit un autre langage se lit lui-même et se construit dans une genèse destructrice.

2 - Nous remarquerons que c'est dans ses structures dialogiques qu'est révélé le "sens" du discours carnavalesque qui, dans ses réalisations contemporaines est étouffé et dominé par le monologisme.

La logique profonde du discours carnavalesque repose donc sur la relation, l'analogie et les oppositions non exclusives. Il s'ensuit que le discours carnavalesque est fondé sur des schémas structuraux (non exclusifs) comme : le haut et le bas, la nourriture et l'excrément, la louange et le juron que sous-tendent le sexe et la mort (10).

II

Le texte du Jugement : "Jutjòment de Bolegò"

Le texte que nous proposons maintenant a été retranscrit en graphie normalisée IEO, en respectant toutefois les réalisations locales. Il est immédiatement suivi d'une traduction que nous avons voulue fidèle à la parole populaire. Dans la mesure du possible, des notes complémentaires démêlent les significations les plus obscures.

Carnaval-carême à Saint-Marcel (1927)

1. Le Mannequin de Carnaval : Bolegò

2. Les Magistrats

JUTJÒMENT DE BOLEGÒ

Ongan coma l'an passat
Som estat encara apelat
Mès per faire mai d'efet
La cor s'es desplaçada al complet
Per venir jutjar aquel utis
Que sembla pas d'aqueste païs.
A SantMarcèl i a pas digus de laid,
Podetz de cadun agachar lo portrait
El quoaque siague pas plan bèl
Es natif portant de Sant Marcèl.
Me demandaretz d'ont es sortit
Sus el a pas res de polit
Ieu me ba demandi tanben
E lo prendrai per un Senegales.
L'an passat ton paire èra blanc coma un gipas
E tu sias nègre coma un corbas.
Era volur, mès brave païsan
E tu sias qu'un grand fenhant.
Tanben sens mai de retard
Tot me fa crèire que sias bastard
Enfin aquò me regarda pas
E ai pas a i metre lo nas.
Mès ont vas tot debigossat
Deves pas esser estat jamai soldat
O alara sias tibat coma un violon
Te tenes pas bricon d'aplomb,
Sias anat a çò de Leò o a çò d'Ismael
Beure un còp de vin d'Agèl.
A es que doblidavi que sias un grand dançaire
E que coma tu n'i a pas gaire,
Sias terrible per las dança novèlas

Tanben fas plaser a las domaisèlas,
Ame tu per dançar un charleston
Fasian a las que pus lèu i sarian.
Part aquò as pas jamai fait cap de mèstier,
Volur e pèscaire braconhèr,
As fait ren que rolar la bòssa
Sias estat totjorn una granda ròssa,
E ambe ton cap coma una coja,
Tres còps dejat marcat a l'encra roja,
Ren que ame çò que m'an dit a l'enquesta,
N'aurias per dessus la testa.
Al premier endrèit que som anat
Pensi d'esser plan tombat.
Es tot a fait amont al dèrnier ostal
En montent capa el Somal.
La Poloni la patrona,
Que sabi qu'es una femma bona,
Me ditz : ba vesi encara, dorbissi,
Mès de que i a a vostre serviçi ?
Voletz dejunar parlatz sens paur,
Aurai lèu fait de vos faire queire un iou.
Nani, merci ai pas talent,
Es per un petit rensenhòment,
De Bolegò n'en sabetz pas res ?
A lo pòrc m'en faguèt vèire d'èspes.
Venguèt aiçi fotre un gròs sadolh
Que s'en anèt tibat coma un pesolh.
Mes quand s'agiguèt de pagar
Ajèt lèu fait de se levar,
Me volia jogar la filha de l'aire,
L'agantèri just sul trotoèr,
Me paguèt ame de sotisas, lo daissèri partir atal,
M'auria fotut fòc a l'ostal.
Brutlatz lo e gardat per de gendarmas,
E mai creisetz que versarai pas de larmes.
E me ditz : ara vos cal anar a çò de la Rosa Catteta,
An'aquela i la faguèt pas tampar la boèta.
Alara preni lo camin de Narbona
E m'enfili dins aquela androna,
Tusti e dorbissi la pòrta
La mestra tenia una polha mòrta.

De que vos cal Mossur de salsissa, un pijon ?
O se preferatz de bodin o un capon ?
Nani vos disi plan merci,
Es per Bolegò que som aiçi,
Avant que lo jutjòment l'entrene
Auriatz pas res a m'aprene.
A lo grand salòp
A ieu me n'a fait tròp,
Dessendèt aval e sens faire plan de petard,
Avia dejat la man sus un canard
Me retenguèri l'auriai charpit,
E d'aiçi saria pas sortit,
O si èra pas estat l'òme François d'Al Toè
D'aiçi sortissia pas entier.
Aquela espeça de politon
Al mens brutlatz lo,
Fasetz n'en un brave cendras
Podetz creire que n'en plorarai pas.
E capa la plaça continuèri doçoment
De demandar quauque rensenhòment.
Tombi sus un òme que dinna pas plan tard,
Que totis coneissetz pel nom de Maynard.
Me ditz consi diable sias aiçi ?
Sias benlèu un emploïat de rejia ?
Nani, mès me donarias pas un rensenhòment ?
I disi a l'aurèlha tot docòment.
Si fet se pòdi ambe plaser
O me caldria pas saupre ren.
Sus Bolegò ? A la granda canalha,
Fasetz n'en un fòc de palha,
Volguèri pas i fotre un afaire
Quand arribèri a la vinha m'ajèt raubat l'araire
E sabetz vos mentissi pas
Ba podetz demandar al mèstre d'afars.
I demandi aqui i demora quauqu'un ?
Vesi pas sortir plan de fum.
Aqui avetz l'òrlòtjer, O benlèu fa un som
Mès dintratz i vos podria dire quicòm.
De suita dintri, me ditz m'apeli Balhat,
Avant qui ba donèssi b'ajèt arrapat,
Ajèri pas lo temps de virar l'èl

Qu'avia dejat la man sus un revèlh.
Ton sol mestier èra de raubar,
Tot çò que te passava jos la man,
Esparnhaves pas memes cap d'obrier
A Fajos i raubères lo rabassier.
Aquò per tu èra un tic
E a Malaret i raubères un pic.
Encara i la fotères mai bèla
A l'òrt i raubères la carrèla.
Es pas aiçi tot sol
De Quaranta a vengut Espigol
Sus la plaça vendia de castanhas de primièra,
N'i enfileres aumens una punhèra.
Encara te trapavas pas pro tibat
E sai pas de que aurias avalat.
A un carretier i demandaves ren qu'una gota
Comprenguèt pas, el s'apelava Lagota.
Als pescaires aqui n'as fait de bèlas,
E a totis n'i as fait veire de cruèlas.
Ai volgut, entendre las rasons
D'un ome cotat e serios.
Som montat amont a la novèla plaça
E dintrat a la porta d'en faça.
De suita metre la man sur la cadaula
Lo fator se levèt de taula
E me ditz d'una voès en colera
Que faguet sautar la sopièra :
Som pro grand, mès mon nom es Petit
Vos vau faire tot mon recit.
Un jorn qu'èri a la Pairòla
Ajèt l'aire de se fotre de ma fiòla.
Ren que aquò meritava l'emprisonòment
D'insultar un emploiat d'al governòment.
M'a fait de tot e Dius ba sap,
Juscas a me jetar de pèiras sul tap.
Pensi que de lo condemnar auretz rason
Au mens l'esparnhetz pas brutlatz lo.
Calvet m'a dit sus pretext de venir me vèire
M'enfilèt lo pus bel caveire,
E a Leon, mon bel fraire,
I fotèt las linhas en l'aire.

Tot aquo ren que per jalosia
Avias paur de plegar ton mestier.
Galy coma avia trapat un escarpòt
I volias negar lo barcòt.
Brutlatz lo m'a dit Leon de Pissanet
O sens aquò lo penji an'un croquet.
E Enric de Bibent lo conèisses,
Aquel òme que parla totjorn als pèisses
M'a dit dal temps qu'èra a l'abric dal vent de cèrs
De la boèta me tirèt totis los vèrs.
A Guilhem d'un moment que s'en avisava pas
Al croquet i penjères un debas.
E la familha Mas t'avian pas fait ren
Eran plan tranquilles totis très,
Avian trapat quauquas sofias i anères per darnier
I raubères lo panier.
Mès que ba prenhan pas atal et Raol
Te volia faire la pèl el tot sol.
A Rene de Miquèl
An aquel tanbes i ba foteres bèl.
M'a dit, ieu que passi las oras entières
A repassar totas las ières
Per de vers remplir la boèta
Qu'estimi mai que la sopa dins l'assieta,
Doblidèri la boèta sus l'estòc,
Just el dintrèt me la metèt al fòc,
Urosòment que lo pesquèri pas dins la fòrja
Sens aquò i sautavi a la gòrja.
Memes lo talhur de Senhorèl
M'a dit : portant ieu trapi pas ren de bèl.
Aquel espeça d'imbecille
Podia pas me daissar tranquille.
Me diguèt de tot, me traitèt de ventrèsca
Coma avia trapat una garlèsca.
A Cornus e al marchand de porreta
Al Somal i raubères la biciclèta.
Tanbes m'an dit tant pis,
Vos lo cal plantar coma un rupèstris,
Enterratz lo juscas a la boca
Per vèire se pus tard farà una soca.

Jonca un das melhors pescaires que pòt esser,
Era vengut juscas a Cesse
A las Tissas al cabanòt, lo pèis penjat a una fusta
Tu i enfilères la garbusta.
Irene pescaire pas tròp en pena
M'a dit se fa atal i a qu'a l'estacar ame una cadena.
A ieu faguèt Lajos per un tròs de barbilhat,
Gaireben m'auria escanat.
Tanbens an'aquela canalha
Dorbissetz lo coma una saralha.
E totis arrèu
Cadun m'a dit çò sèu.
Marcelin Casanova, lo veterinari Andriu
Totis te volan brutlar viu.
Los pescaires al fialat
Sai pas consi jamai t'an pas negat.
A Flambeu i derrauberes la cauladièira
E i jetères sus la paissièira.
A son fraire Clovis
I embarquères lo canis.
A Marieus un pauc sul tard,
I embolhères lo margòt a Roquòricart.
Urosòment que retenguèt la Titina,
Sens aquò te volia gratar l'esquina.
Vitorin lo turcòt m'a dit,
Aquò es esser degordit,
Dal temps que venguèri a l'ostal
Me fotèt un ferrat sus l'agranal.
E lo darnier lo brave Jaquonel :
M'a dit a ieu me ba faguèt pus bèl.
Avia plaçat un berjelon
Per atrapar quauque andialon
Se cresetz que aquò siògue pas fòrt,
M'i embarret un gos mòrt.
Enfin paure Bolegò, tornaràs pas dançar
E sarai oblijat de te condemnar.
Mès se quauqu'un dins l'assistença
Volia prener ta defença,
An pas a dire ren pus,
An qu'a montar aiçi dessus.

Responsa

- Ieu Mossur, dins Sant Marcel, sabon çò que som
  E vos podria dire quicòm.

- D'abòrd, avant d'entendre vòstra voès,
  Voldriai saupre qual sias ?

- Mès me coneissetz pas Mossur lo President
  Aiçi tot lo mond m'apela Bibent

- E ben ara que sabi vòstre nom
  Montatz aiçi sul balcon
  La paraula vos es acordada.
  Podetz començar vòstra borrada.

- Al nom de totas las filhas dal vilatge
  Veni defendre aquel bèl personatge
  E disetz qu'èra pas aimat de digus !
  Las filhas portant i sautavan dessus !
  Totas e mai n'en disi pas tròp
  Lo voldran embraçar a l'encòp.
  Totas m'en pregat de vos venir trapar
  Per empachar a lo condemnar
  E vos vau dire çò que m'an dit las mai belas
  De nostras aimablas domaisèlas.
  La primièra que m'a vengut acostar
  Es capa aval e s'apela Augusta,
  M'a dit de sa voès tendreta
  Qu'auria fait flambar un'alumeta,
  Oh ! comme il dansait bien la polka,
  Au moins ne le brûlez pas !

Un pauc pus lenc la Marguerite de Soles
Sigur vòl pas esser dins ren,
A moi il ne me faisait jamais de niche,
C'était mon préféré pour l'escotiche.
La Mémée, polida domaisèla
Que fa plan la dança novèla
M'a dit : Oh ! Oh ! le charmant garçon
Comme il dansait bien le charleston.
D'aqui la filha de la Ròsa
Frèsca coma una ròsa
Ditz : Oh ! le charmant petit bébé
Dans la Java comme il me serrait
Amai la Félicie que demora amont
M'a fait ambe tot son aplomb :
Oh ! le joli Boulègue comme il me boulèguai
Avec lui j'aurais voulu toujours danser.
E capa ieu tot d'un tròt
Vesi venir sa sòr la Margòt,
Pour la valse, Monsieur,
Il n'y avait que nous deux.
Mai las dos filhas de Jammet
M'an tengut sur la set,
Oh ! comme il dansait bien la chaloupé
Et comme il savait se remuer.
La de Calvet e la de Fontes,
M'an dit, vòli pas que lo brutletz
Avec nous lorsqu'il dansait le fox-trot,
Oh ! comme il était beau.
E apes a grand pas
Monteri capa çò de Madama Tomas.
La bona que se trapava aqui
Me ditz : Moi je l'embrasserai jour et nuit.
E l'Elvire : Au moins ne le tuez pas encore
Car moi je l'adore.
E tot en parlant e en faguent quauqua frasa
Arriba la filha d'Espasa :
Monsieur, je ne l'ai vu qu'une fois
Mais je l'aime malgré moi.
E capa ieu ven la filha d'Auger,
E al darnier la de Sabatier :
Gardez-le au moins huit jours,

Il est en train de nous faire la cour.
Anem Mossur lo président
Vos cal esser un pauc indulgent.
Planissetz aquelas paurôtas
Ramassadas coma un vòl de lunôtas
An volgut faire entendre sa voès
Vos aumens ba faguetz pas esprès,
Se voletz escotar los pèscaires
Vo'n faran jutjar d'afaires !
Es de mond qu'an pas ren dins la pinha
Que los vèrs e la linha.
Mès d'aquelas pauras pichonas
Totas las paraulas son bonas,
El per dançar èra son pofessor
Cada jorn las ensenhava melhor
Anem vai Mossur un pauc de pietat
E donatz i la libertat
Vos ba disi encara un còp
Aumens n'en faguetz pas tròp
Quoique negre es pas una iena
Avetz pas besonh de l'embolhar a Calhena.
Se voletz m'escotar suprimatz aquel afaire
E d'aqui fotetz lo en l'aire,
Anatz veire memes que siague naut
Sarà pen sòl al primier saut.
Anèm Mossur viretz pas la canturla
Escotetz pas aquel mond que urla
Aumens perdetz pas lo babaròt
Perdonatz lo, lo paure pichòt
Sabi que sias un òme chic
Rendetz plan vòstre verdict.
Ieu aurai fait ma defença,
E vos auretz pas ren sur vòstra coneissença
Anèm reflectissetz plan
Mès çò melhor sarà de l'aquitar.

Lo President

Per tant que m'en ajetz racontat
Auretz pas ren sanjat
Las filhas, aquò es encara jovencèl
Se vira al mendre còp d'èl
Elas ren que per la dança
Quand memes i ajèsse dobert la pansa
E plan de causas autròmens,
Demandaian son aquitòment.
Tantditz qu'aquelis vièlhs pescaires
N'an vist d'autris d'afaires,
Es de mond que se tenon plan a taula
Mès mentisson pas de cap de paraula.
Me disetz de lo daissar anar
Pensi que aurian lèu fait de l'atrapar
E saria pas a çò de la Sabata
Que lo tendrian per una pata.
Los gendarmas ! n'i a pas cap de vièlh
Remarcatz Pascalon e Julo Beauviel
Es de lascards que troton coma un lebraud
L'agantaian al primier saut.
Es aqui, aqui cal que s'enterre
E digus lo vengue pas querre.
Quand saia de le faire cordurar, aqui per un solier
Per Fortuné o per Maynadié.
E ara la Cor,
Avetz pas ren a dire, es a vòstre torn,
Totis acceptatz de lo brutlar ?
Oui ! ... E ben anem va plan
Adiu Bolegò, adiu despandis las ansas,
Adiu las festas, adiu las dançaș.
Te veirem entortoyilhat coma un escropion,

Sias condemnat a esser brutlat viu
Ara a sonat ta sentença
Anuèit Paul t'asagarà d'essença.
E Bolegò ! as pas res a dire, pas un sol mòt,
Sias aqui plantat coma un piòt,
Demores tranquille coma un ase a l'estable
Es qu'alara debes esser copable
As fenit de passar per las assisas
E anuèit a nòu oras precisas
Paul, lo nòstre borrèu,
T'embarcarà dins lo tombèu.
Edas, mesfisatz vos, comença d'aver lo cafard
Benlèu anuèit tirarà al rainard
Coratge Paul saràs pas tot sol
Sur la plaça a nòu oras fotas i fòc al tiol.

JUGEMENT DE BOLEGO

Cette année comme l'an passé
J'ai été encore appelé
Mais pour faire plus d'effet
La cour s'est déplacée au complet
Pour venir juger cet outil
Qui ne semble pas être de ce pays.
A Saint-Marcel il n'y a personne de laid,
Vous pouvez de chacun examiner le portrait
Et lui, quoiqu'il ne soit pas bien beau,
Il est pourtant natif de Saint-Marcel.
Vous me demanderez d'où il est sorti
Sur lui, il n'a rien de joli
Moi, je me le demande aussi
Et je le prendrais presque pour un Sénégalais.
L'an passé ton père était blanc comme un plâtras
Et toi, tu es noir comme un corbeau,
Il était voleur, mais brave paysan
Et toi, tu n'es qu'un grand fainéant.
Aussi sans plus de retard,
Tout me fait croire que tu es bâtard,
Enfin, cela ne me regarde pas
Et je n'ai pas à y mettre le nez.
Mais où vas-tu tout malfichu
Jamais tu n'as du être soldat
Ou alors, tu es tendu comme un violon
Tu n'es pas du tout d'aplomb,
Tu es allé chez Léo ou chez Ismaël
Boire un coup de vin d'Agel.
Ah ! c'est que j'oubliais que tu es un grand danseur
Et que comme toi il y en a peu,

Tu es terrible pour les danses nouvelles
Aussi, tu fais plaisir aux demoiselles,
Pour danser un charleston avec toi
Elles faisaient à celle qui y serait le plus vite.
A part cela, tu n'a jamais eu de métier,
Voleur et pêcheur braconnier
Tu n'as fait que rouler ta bosse
Tu as toujours été une grande rosse,
Et avec ta tête comme une courge
Trois fois déjà marqué à l'encre rouge,
Rien qu'avec ce qu'on m'a dit à l'enquête
Tu en aurais par dessus la tête.
Au premier endroit où je suis allé,
Je pense que je suis bien tombé.
C'est tout à fait là-haut, à la dernière maison
En montant vers Le Sommail
La Polonie, la patronne,
Qui, je le sais, est une femme bonne
Me dis, je le vois encore, j'ouvre
Mais qu'y a t'il pour votre service ?
Vous voulez déjeuner, parlez sans peur,
J'aurai vite fait de vous faire cuire un œuf.
Non merci, je n'ai pas faim,
C'est pour un petit renseignement,
Sur Bolego vous ne savez rien ?
Ah ! le porc, il m'en a fait voir de dures,
Il est venu ici se remplir la panse
Et il est parti gonflé comme un pou.
Mais quand il fallût payer,
Il eût vite fait de se lever,
Il voulait me jouer la fille de l'air,
Je l'attrappai juste sur le trottoir,
Il me paya de sottises : je le laissai partir comme ça,
Il m'aurait mis le feu à la maison.
Brûlez-le, gardé par des gendarmes,
Et croyez bien que je ne verserai pas de larmes.
Et elle me dit : maintenant il vous faut aller chez la Rose de la cadette,
A celle-là, il ne la lui a pas fait fermer la boite.
Alors, je prends le chemin de Narbonne,
Et j'enfile cette ruelle,

Je frappe et j'ouvre la porte,
La maîtresse tenait une poule morte.
Que vous faut-il, monsieur, de la saucisse ou un pigeon ?
Ou si vous préférez du boudin ou un chapon ?
Non, je vous dis bien merci,
C'est pour Bolego que je suis ici,
Avant que le jugement ne l'entraine,
N'auriez-vous rien à m'apprendre.
Ah ! le grand salop,
A moi, il m'en a fait trop :
Il descendit là-bas et sans faire trop de pétard
Il avait déjà la main sur un canard,
Je me retins, je l'aurais écharpé
Et d'ici il ne serait pas sorti,
Oh ! s'il n'y avait pas eu l'homme François de l'Antoine
D'ici il ne sortait pas entier
Cette espèce de laideron,
Au moins brûlez-le,
Faites en un beau tas de cendres
Vous pouvez croire que je ne pleurerai pas.
Et vers la place, je continuai doucement
De demander quelques renseignements.
Je tombe sur un homme qui ne dine pas trop tard,
Que vous connaissez tous sous le nom de Maynard.
Il me dit comment diable es-tu ici ?
Tu es peut-être un employé de régie ?
Non, mais ne me donneriez-vous pas un renseignement ?
Lui dis-je à l'oreille tout doucement.
Bien sûr, si je peux, avec plaisir,
Ou il faudrait que je ne sache rien.
Sur Bolego? Ah, la grande canaille,
Faites-en un feu de paille.
Je n'ai pas voulu lui foutre un procès,
Quand j'arrivai à la vigne, il m'avait volé la charrue
Et vous savez, je ne mens pas,
Vous pouvez le demander à l'avocat.
Je lui demande, ici, quelqu'un y habite-t-il ?
Je ne vois pas sortir beaucoup de fumée.
Là, vous avez l'horloger, oh ! peut-être fait-il un somme.
Mais entrez-y, il vous dira peut-être quelque chose.
Tout de suite, j'entre. Il me dit je m'appelle Baillat,

Avant que je le lui donne, il l'avait attrapé.
Je n'eus pas le temps de tourner l'oeil
Qu'il avait déjà la main sur un réveil.
Ton seul métier était de voler
Tout ce qui te passait sous la main,
Tu n'épargnais même pas les ouvriers,
A Fages, tu lui as volé la houe
C'était pour toi un tic,
Et à Malaret, tu lui as volé une pioche.
Encore, tu lui en as fait de plus belles,
Au jardin, tu lui as volé la brouette.
Tu n'es pas ici tout seul,
De Quarante est venu Espigoul
Sur la place, il vendait des chataignes de première qualité
Tu t'en enfilas au moins, une poignée
Encore tu ne te trouvais pas assez rassasié
Et je ne sais pas ce que tu aurais avalé.
A un charretier, tu ne lui demandais qu'une goutte,
Il n'a pas compris lui, il s'appellait Lagoutte
Aux pécheurs, là, tu en as fait de belles,
Et à tous, tu en as fait de belles,
J'ai voulu entendre les raisons
D'un homme écouté et sérieux.
Je suis monté la-haut à la nouvelle place
Et suis entré à la porte d'en face.
A peine mettre la main sur la poignée,
Le facteur se leva de table
Et me dit d'une voix en colère
Qui fit sauter la soupière :
Je suis bien grand, mais mon nom est Petit
Je vais vous faire tout mon récit.
Un jour que j'étais à la Pairola
Il eut l'air de se foutre de ma fiole,
Rien que ça méritait l'emprisonnement
D'insulter un employé du gouvernement.
Il m'a fait de tout, Dieu le sait,
Jusqu'à me jeter des pierres sur le bouchon.
Je pense que de le condemner vous aurez raison
Au moins ne l'épargnez pas, brûlez-le.

Calvet m'a dit, sous le prétexte de venir me voir
Il s'enfila mon plus beau cabot,
Et à Léon, mon beau-frère,
Il lui a foutu les lignes en l'air.
Tout cela rien que par jalousie
Tu avais peur de perdre ton métier.
Gally, comme il avait trouvé un escarpot,
Tu voulais lui noyer la barquette.
Brûlez-le m'a dit Léon de Pissanet
Ou sans cela, je le pends à un hameçon.
Et Henri de Bibent, tu le connais
Cet homme qui parle toujours aux poissons,
M'a dit tandis qu'il était à l'abri du vent du Nord,
De la boite, il me tirait tous les vers.
A Guilhem, alors qu'il n'y faisait pas attention
A l'hameçon, tu lui as pendu une chaussette.
Et la famille Mas, ils ne t'avaient rien fait
Ils étaient bien tranquilles tous les trois,
Ils avaient attrapé quelques sofies, tu y es allé par derrière
Tu leur as volé le panier.
Mais ils ne l'entendirent pas ainsi et Raoul
Voulait te faire la peau à lui tout seul.
A René de Miquel,
A celui-là aussi tu l'as bien arrangé.
Il m'a dit, moi qui passe des heures entières
A repasser tous les joncs
Pour remplir la boîte de vers
Que j'estime plus que la soupe dans l'assiette,
J'oubliai la boîte sur l'étau
Juste il entra, il me la mit au feu
Heureusement que je ne l'ai pas attrapé dans la forge,
Sans cela je lui sautais à la gorge.
Même le tailleur de Signorel
M'a dit : pourtant moi, je n'attrape rien de beau,
Cet espèce d'imbécile
Ne pouvait pas me laisser tranquille.
Il me dit de tout me traita de grosse bedaine
Comme j'avais attrapé une ablette.
A Cornus et au marchand de poireaux
Au Sommail, tu leur volas la bicyclette.

Aussi, ils m'ont dit, tant pis
Il vous faut le planter comme un porte-greffe
Enterrez-le jusqu'à la bouche,
Pour voir si plus tard il fera une souche.
Jusqu'à l'un des meilleurs pécheurs qui peut être
Il était venu jusqu'à La Cesse,
Aux Tisses, au cabanon, le poisson pendu à une perche
Toi, tu lui as volé la garbuste.
Irénée, pêcheur pas trop en peine,
M'a dit, s'il fait comme ça il n'y a qu'à l'attacher avec une chaîne
A moi, fit Lajous, pour un tout petit barbillon
Il m'aurait presque étranglé,
Aussi, à cette canaille
Ouvrez-le comme une serrure.
Et l'un après l'autre,
Chacun m'a dit son mot.
Marcellin Casanove, le vétérinaire Andrieu,
Tous veulent te brûler vif.
Les pécheurs au filet,
Je ne sais pas comment ils ne t'ont jamais noyé.
A Flambeau, tu lui as dérobé le filet aux aloses
Et tu le lui as jeté sur le barrage.
A son frère Clovis,
Tu lui as embarqué le filet de roseaux.
A Marius, un peu sur le tard,
Tu lui as envoyé le margot à Roquericart,
Heureusement qu'il a retenu la Titine
Sans cela elle voulait te gratter l'échine.
Victorin, le turcot, m'a dit :
Ca, c'est être dégourdi,
Pendant que j'allai à la maison
Il me jeta un seau d'eau sur l'agranal.
Et le dernier, le brave Jaquounel
M'a dit à moi, il m'a fait mieux,
J'avais placé un filet
Pour attraper quelques anguilles,
Si vous croyez que ça ne soit pas fort,
Il m'y coinça un chien mort.
Enfin, pauvre Bolego, tu ne danseras plus
Et je serais obligé de te condamner.

Mais, si quelqu'un dans l'assistance
Voulait prendre ta défense,
Il n'a rien de plus à dire,
Il n'a qu'à monter ici dessus.

Réponse

- Moi, monsieur, dans Saint-Marcel on sait qui je suis
Et je pourrais vous dire quelque chose.
- D'abord, avant d'entendre votre voix,
Je voudrais savoir qui vous êtes.
- Mais vous ne me connaissez pas, monsieur le Président
Ici tout le monde m'appelle Bibent.
- Eh bien, maintenant je sais votre nom
Montez ici sur le balcon
La parole vous est accordée
Vous pouvez commencer votre corvée
Au nom de toutes les filles du village,
Je viens défendre ce beau personnage,
Et vous dites qu'il n'était aimé de personne !
Les filles pourtant lui sautaient dessus !
Toutes et je n'en dis pas trop
Voulaient l'embrasser en même temps,
Toutes m'ont prié de venir vous trouver
Pour vous empêcher de le condamner.
Et je vais vous dire ce que m'ont dit les plus belles
De nos aimables demoiselles.
La première qui est venue m'accoster
C'est vers là-bas et elle s'appelle Augusta
Elle m'a dit de sa voix tendrette
Qui aurait fait flamber une allumette,
Oh ! comme il dansait bien la polka,
Au moins ne le brûlez pas !
Un peu plus loin, la Marguerite de Soulès
Pour sûr, ne veut point se compromettre :
A moi, il ne me faisait jamais de niches
C'était mon préféré pour l'escotiche.

La Mémée, jolie demoiselle
Qui fait bien la danse nouvelle
M'a dit : Oh ! Oh ! le charmant garçon
Comme il dansait bien le charleston.
De là, la fille de la Rose
Fraiche comme une rose
Dit : Oh ! le charmant petit bébé
Dans la java comme il me serrait.
Et même la Félicie qui habite là-haut
M'a fait avec tout son aplomb :
Oh ! le joli Boulègue comme il me boulèguait
Avec lui j'aurais voulu toujours danser.
Et vers moi, tout d'un trot
Je vois venir sa soeur la Margot :
Pour la valse, monsieur,
Il n'y avait que nous deux.
Même les filles de Jammet
M'ont tenu sur ma soif :
Oh ! comme il dansait bien la chaloupé
Et comme il savait se remuer.
Celle de Calvet et celle de Fontés
M'ont dit : Je ne veux pas que vous le brûliez
Avec nous lorsqu'il dansait le fox-trot
Oh ! comme il était beau.
Et après, à grands pas,
Je montai chez Madame Thomas,
La bonne qui se trouvait là
Me dit : Moi je l'embrasserai jour et nuit,
Et l'Elvire : Au moins ne le tuez pas encore
Car moi je l'adore.
Et tout en parlant et en faisant quelques phrases
Arrive la fille d'Espaze :
Monsieur, je ne l'ai vu qu'une fois
Mais je l'aime malgré moi.
Et vers moi vient la fille d'Auger
Et derrière celle de Sabatier :
Gardez-le au moins huit jours,
Il est en train de nous faire la cour.
Alors, monsieur le Président
Il vous faut être un peu indulgent,
Plaignez ces pauvrettes

Rassemblées comme un vol de linottes,
Elles ont voulu faire entendre sa voix
Vous au moins ne le faites pas exprès,
Si vous voulez écouter les pécheurs
Ils vous en feront juger des procès !
Ce sont des gens qui n'ont rien dans la pigne
Que les vers et la ligne.
Mais de ces pauvres petites,
Toutes les paroles sont bonnes.
Lui, pour la danse, c'était leur professeur
Chaque jour il les enseignait mieux.
Allons, va, monsieur, un peu de pitié
Et donnez-lui la liberté.
Je vous le dis encore une fois
Au moins n'en faites pas trop,
Quoique noir ce n'est pas une hyène,
Vous n'avez pas besoin de l'envoyer à Cayenne
Si vous voulez m'écouter supprimez ce procès,
Et de là foutez-le en l'air
Vous allez voir que bien que ce soit haut
Il sera en bas au premier saut.
Allons, monsieur, ne tournez pas le bonnet
N'écoutez pas tout ce monde qui hurle
Au moins ne perdez pas l'esprit
Pardonnez-lui le pauvre petit.
Je sais que vous êtes un homme chic
Rendez bien votre verdict,
Moi j'aurai fait ma défense
Et vous n'aurez rien sur votre conscience,
Allons réfléchissez bien
Mais le mieux ce sera de l'acquitter.

Le Président

Pour autant que vous m'en ayez raconté
Vous n'aurez rien changé
Les filles c'est encore tout jeune
Ça change au moindre coup d'oeil
Rien que pour la danse,
Quand même il leur aurait ouvert la panse
Et beaucoup d'autres choses aussi
Elles demanderaient son acquittement.
Tandis que ces vieux pêcheurs,
Ils en ont vu des procès
Ce sont des gens qui se tiennent bien à table
Mais jamais ils ne mentent.
Vous me dites de le laisser partir
Je pense qu'ils auraient vite fait de l'attraper
Et il ne serait même pas chez la Sabatte
Qu'ils le tiendraient déjà par une patte.
Les gendarmes ! il n'y en a aucun de vieux
Remarquez Pascalou et Jules Beauviel
Ce sont des lascards qui courent comme des levrauts,
Ils l'agripperaient au premier saut.
Il est ici, ici il faut l'enterrer.
Et que personne ne vienne le chercher
Quand même il s'agirait de le faire coudre par un soulier,
Par Fortuné ou par Maynadier.
Et maintenant la cour,
Vous n'avez rien à dire, c'est à votre tour,
Tous vous acceptez de le brûler ?
Oui !.. Allons, c'est bien,
Adieu Bolego, adieu, remue les bras,
Adieu les fêtes, adieu les danses,
Nous te verrons te tortiller comme un scorpion

Tu es condamné à être brûlé vif,
Maintenant a sonné ta sentence,
Ce soir Paul t'arrosera d'essence
Eh ! Bolego, tu n'as rien à dire, pas un seul mot
Tu es là, planté comme un idiot
Tu restes tranquille comme un âne à l'étable,
C'est qu'alors tu dois être coupable,
Tu as fini de passer par les Assises,
Et ce soir à neuf heures précises
Paul notre bourreau,
T'embarquera dans le tombeau.
Aides, méfiez-vous, il commence à avoir le cafard
Peut-être ce soir il fera le flemmard
Courage, Paul, tu ne seras pas tout seul,
A neuf heures, sur la place, mets-lui le feu au cul.

NOTES SUR LE TEXTE

Titre : "Bolego" : de l'occ. bolegar, se remuer, s'agiter, frétiller.
V. 46 : Le Sommail : hameau situé à 2 kilomètres de St-Marcel.
V.124 : Quarante : village de l'hérault situé à 20 kilomètres de St-Marcel.
V.159 : "Pissanet" : litt. "Pisse-droit" surnom donné au suisse.
V.196 : La Cesse : affluent de l'Aude.
V.197 : Les Tisses : lieu dit
V.210 : "cauladieira", v. 214 : "canis", v. 216 : "margot" : noms de filets de braconniers.
V.219 : "turcot", de l'occ. turc + ot suffixe qui marque la petitesse avec une idée de mépris et d'ironie. litt. "Le petit turc".
"on l'appellait comme ça parce qu'il avait fait la guerre contre les turcs..."
V.222 : "agranal" (occ) endroit où on répand du grain.

APPENDICE

PIECE N° 1

LA LEBRE MALAUTA

Tu Antoina te cal tampar la boèta
Perque sabes ai la responsa prèsta
Dempuèi le jorn que tirères una lèbre tu tot sol
Sias vengut conflat coma un pesol.
Tuar una lebre aquel jorn es un còp de chança
E apres tot siaguères pas le sol en França.

Le factor :

Ieu aquela lèbra la vejèri passar
Mès volguèri pas tirar
Me pensèri se la tuas sarà un crime e una gròssa fauta
Cal pas tuar una lèbre malauta.

L'instituteur :

Alors c'est vrai Monsieur Signolles que vous avez tué un lièvre
Vous l'avez bien regardé au moins, il n'avait pas la fièvre
Car l'on m'a dit qu'il titubait devant vous
Et que pour le tuer vous vous étiez mis à genoux.

Antoine :

Oui je l'ai tué et il était bien beau
Quand à vous Monsieur Bertet vous n'êtes qu'un petit chasseur d'oiseaux
Oh, pardon, j'oubliais que vous savez faire de jolies brochettes
En tuant beaucoup d'alouettes
Et que dans ce domaine, je vous compare bien

A Gaby et à Maurice Guérin.

l'Adjoint :

Ieu coma adjoint de la comuna
Disi qu'Antoine es ma fortuna
E a la primèra reunion dal consèl vau proposar
Que nos le cal decorar.
En effet, aquo siaguet acceptat e en fin de reunion
I acordèran meme una subvencion
O ! O! cent francs ancians.
E apèi aquò Georges lo pentre siaguet cargat de dessinar
ame plan de patiença
De grandas lettras vistas a distença
Escriutas sus dos longas banderolas :
Onor a Antoine Signolles.
E lo dimenge apres sus la plaça de la ciutat de la trèlhas
Al mièg d'als gojats e de las filhas
Tot aquò siaguet rassemblat
E le mera cindat de son echarpa
Se metèt davant Antoina, el rete e lusent coma un escarpòt
E le mera comencet son discors :

Le Maire :

Monsieur Signolles par votre courage, votre sang-froid
et ténacité
Vous nous avez débarrassé
De cet animal qui rongeait nos récoltes.
C'est pour cela que tous les propriétaires réunis
Ont décidé de vous offrir une prime supplémentaire de
cent francs.
J'espère que vous serez content et satisfait,
Quant'à moi je vous nomme premier citoyen de la
commune
Et maintenant par les pouvoirs qui me sont conférés
Je vous décore de la médaille de la reconnaissance
Cette médaille ne sera pas en or mais en aluminium
Pour qu'elle soit moins lourde et plus légère à porter sur
votre poitrine.
E i donèt l'acolada.
Antoine podet que respondre, merci, merci,
E començava de tremblar e de perdre l'aplomb

Mès le president i cridèt : Antoine ten-te i va de ton renom

Car deman quand te passejaràs dins la comuna de San Marcel

Totis los òmes te lavaràn lo capel
E las femnas poiràn pas te faire de potons
Mes s'arrestaràn davant tu per faire le signe de la crotz
Car per elas saràs mai qu'un curat, saràs mai qu'un moèna,
Saràs totjorn un Sant Antoena
Cambon e bibent
I anèren de son petit compliment

Cambon et Bibent:

Antoina quand quiteres la capitala per tornar dins lo mièg-jorn
Venguères dins le vilatge ont tu avias vist le jorn
Se èras demorat a Paris èras un ome inconescut
Mès aici dempuèi que sias vengut
Graça a ton coratge e a n'aquela lèbre
Bèi sias un òme celèbre

Espaze :

Antoine, doblidem, embraçem nos,
Car de totis aquelis cancans
I a pares de vertat
E tot çò qu'avem entendut
Es Rouziès que ba inventat.

TRADUCTION

Pièce n° 1

LE LIEVRE MALADE

Vers 1-10 Toi, Antoine, boîte-là
Parce que tu sais, j'ai la réponse prête
Depuis le jour où tu as tué un lièvre tout seul
Tu es devenu gonflé comme un pou.
5 Après tout tu ne fus pas le seul en France.

Le facteur :

Moi, ce lièvre je l'ai vu passer
Mais je n'ai voulu tirer
Je me suis dit que si je le tuais, ce serait un crime et une grosse faute
10 Il ne faut pas tuer de lièvre malade....

L'adjoint :

Vers 2 -38 Moi comme adjoint de la commune
Je dis qu'Antoine fait ma fortune
Et à la première réunion du Conseil je vais proposer
De le faire décorer
25 En effet, cela fut accepté et en fin de réunion
Ils lui accordèrent même une subvention
Oh ! Oh ! cent francs anciens
Et après cela, Georges, le peintre, fut chargé de dessiner avec beaucoup de patience
De grandes lettres visibles à distance
30 Ecrites sur deux longues banderolles :
Honneur à Antoine Signolles.
Et le dimanche suivant

Au milieu des garçons et des filles
Au milieu de la population, du conseil, du maire et du curé
Tout ce monde fut rassemblé
Et le maire ceint de son écharpe
Se mit devant Antoine qui était raide et luisant comme un escarpot
Et le maire commença son discours....

Vers 50-72

Et il lui donna l'accolade
Antoine ne put que répondre merci, merci
Il commençait à trembler et perdre son aplomb
Mais le Président lui cria : Antoine tiens-toi droit il y va de ton renom
Car demain quand tu te promèneras dans la commune de Saint-Marcel
Tous les hommes te salueront de leur chapeau
Et les femmes, elles ne pourront pas te faire de baisers
Mais elles s'arrêteront devant toi pour faire le signe de la croix
Car pour elles tu seras plus qu'un curé, tu seras plus qu'un moine
Tu seras toujours un Saint Antoine
Cambon et Bibent
Y allèrent de leur petit compliment.

Cambon et Bibent

Antoine quand tu as quitté la capitale pour revenir dans le Midi
Tu es venu dans le village où tu avais vu le jour
Si tu étais resté à Paris tu serais resté un inconnu
Mais ici depuis que tu es venu
Grâce à ton courage et à ce lièvre
Aujourd'hui tu es un homme célèbre

Espaze :

Antoine oublions, embrassons-nous
Car dans tous ces cancans

70 **Il n'y a rien de vrai**
Et tout ce que nous avons entendu
C'est Rouziès qui l'a inventé.

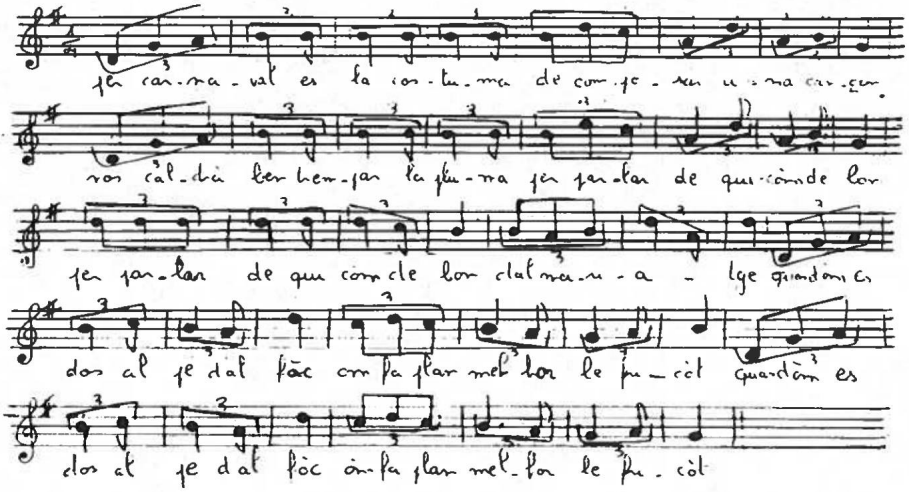
Per carnaval es la costuma de com-pe-ren u-na can-çon.
ron cal-dià ben ben-par la plu-ma per par-lar de qui-còn de lor
per par-lar de qui com-cle lor clat nea-u-a - lge guardam es
dos al je dal fòc am pa plan mel lor le fu-còl guardàm es
dos al je dal fòc am-pa plan mel-lor le fu-còl

PIECE N° : 2.

I

Per Carnaval es la costuma
De composar una cançon
Nos caldrà ben trempar la pluma
bis Per parlar de quicòm de bon
Dal mariatge
bis Quand on es dos al pè d'al fòc
Om fa plan melhor lo fricòt

II

L'un que acha la persilhada
E l'autre entusa le gavèl
Cal ..... la salada
bis Tirar de vin de San Marcel
Que petilheja
bis Aquel vin roge parfumat
Que fa levar lo passerat

III

A fa plaser quand dins la pausa
La femna ditz : Petit polet
Te me cal aprene una dansa
bis Sur un aire de flaujolet
Que fague rire
bis Començarèm per la polka
Finirèm per la mazurka....

TRADUCTION

Pièce N° 2.

I

Pour Carnaval, c'est la coutume
De composer une chanson
Il nous faudra bien tremper la plume
bis Pour parler de quelque chose de bon
Du mariage
Quand on est deux auprès du feu
bis On fait bien mieux la fricassée.

II

L'un qui hache la persillade
Et l'autre qui attise le sarment
Il faut ..... la salade
bis Tirer du vin de Saint-Marcel
Qui pétille
bis Ce vin rouge parfumé
Qui fait lever le moineau

III

Ah, cela fait plaisir, quand pendant le repos
La femme dit : Petit poulet
Il faut que tu m'apprenes une danse
bis Sur un air de flageolet
Qui fasse rire
bis Nous commencerons par la polka
Nous finirons par la mazurka .....

Pièce N° : 3.

I

Bèlas filhètas e gojats
Que totis vendemiatz
Se vos la voletz plan passar
Cal rire e mai cantar
Per entretener lo rajòl
Faretz passar pel còl
Un fial de vin de Sant Marcèl
D'aquel que calfa lo cervèl.

II

Ginestas, Salleles, Canet,
Cuxac, Mirepeisset,
Le vilatjòt pròche el canal
Qu'apelam le Somal,
San Nazarin, Marcorignan,
Montredon e Mossan,
Mes doblidavi lo plus bèl
Conneissetz Sant Marcèl.....

TRADUCTION

Pièce N° : 2.

I

Belles fillettes et garçons
Qui tous vendangez
Si vous voulez avoir la belle vie
Il vous faut rire et aussi chanter
Pour entretenir le caquet
Faites couler dans le gosier
Un filet de vin de Saint-Marcel
De celui qui échauffe le cerveau.

II

Ginestas, Sallèles, Canet,
Cuxac, Mirepeisset,
Le petit village prés du canal
Que nous appelons le Sommail,
Saint-Nazaire, Marcorignan,
Montredon et Moussan,
Mais j'oubliais le plus beau
Connaissez-vous Saint-Marcel .....

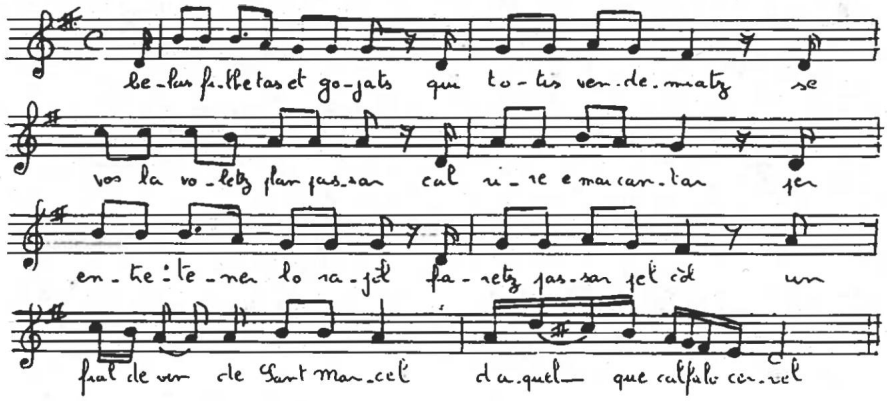
be-lus fi-lhetas et go-jats qui to-tis ven-de-miatz se
vos la vo-letz plan pas-sar cal ri-re e mai can-tar per
en-tre-te-ner lo ra-jol fa-retz pas-sar pel col un
fral de vin de Sant Mar-cel da-quel que calfalo cer-vel

NOTES

(1) Ce travail sera repris et amplifié dans une étude à venir (en collaboration avec Daniel Fabre) sur un corpus de textes languedociens de Carnaval.

(2) Ces enquêtes sont menées en Bas-Languedoc depuis le 1er trimestre de l'année scolaire 1966-1967 en collaboration avec Daniel Fabre. Voir notre thèse : Daniel Fabre et Jacques Lacroix : le conte populaire en Bas-Languedoc Tome 1. la Haute Vallée de l'Aude. 3 vol. 1970 Manuscrit déposé à l'Institut d'Etudes Méridionales de Toulouse.

(3) Il nous paraît opportun de signaler que ce texte de jugement constitue un document oral relativement rare. A. Van Gennep n'en cite aucun dans son Manuel de Folklore Français contemporain.

(4) Entre guillements, nous reproduisons telle quelle la matière de nos enregistrements.

(5) L'importante pièce : Jutjòment de Bolegò a été composée en collaboration avec le groupe des jeunes pendant la préparation des cérémonies de Carnaval-Carême en Janvier 1927.

(6) Nous renvoyons le lecteur aux pages 9 à 33.

(7) Mikhail Bakhtin. Rabelais and his world. Massachussetts Institute of Technology, Cambridge, 1968. Voir aussi : Julia Kristeva Séméiotiké, Recherches pour une sémanalyse. Paris, Seuil, 1969 (10) pp. 143-173.

(8) M. Bakhtin, op. cit. 26.

(9) Voir Langages n° 12, 1968. Mikhail Bakhtine, l'énoncé dans le roman, p. 126-132 et Mikhail Bakhtine, La Poétique de Dostoievski, Paris, 1970.

(10) Nous empruntons ici, la formulation de J. Kristeva.

(11) Nous remercions ici Jean-Luc Amiel qui a effectué d'après notre enregistrement, la transcription musicale.

André SOUTOU

LES TOPONYMES ST-IZAIRE, ST-IGEST ET ST-CHELY

(Aveyron et Lozère)

1 - *St-Izaire* et *St-Igest* (Aveyron)

Les deux noms de lieu qui vont être examinés dans cette première partie ne se rencontrent que dans le département de l'Aveyron, tout au moins sous ces deux formes particulières qui correspondent cependant à des dénominations différentes, employées dans d'autres régions. Comme on le verra plus loin, les deux toponymes actuels procèdent de deux noms anciens qui sont à la fois apparentés et opposés, en ce sens que l'élément phonétique commun qu'ils enfermaient à l'origine s'est ensuite différencié suivant deux traitements divergents.

St-Izaire, commune du canton de St-Affrique, tire son nom de *sanctus Aredius* (1), comme l'ont justement noté en 1930 F. Cabrol et H. Leclercq (2), sans fournir toutefois de justification. Etant donné que plusieurs auteurs postérieurs, notamment A. Vincent (3) et, après lui, A. Dauzat (4), ont invoqué un texte de 1341 (*parrochia seu castrum S. Heredii*) pour identifier *Izaire* comme un autre saint - distinct du précédent, mais par ailleurs inconnu - qui se serait nommé «Heredius», il n'est pas inutile d'examiner l'ensemble des mentions historiques jusqu'à présent attestées.

Le nom de lieu St-Izaire est cité, en plus, dans trois documents de la Collection Doat (5), datés de 1050-1060, 1116 et 1355, sous les formes respectives de *Sancti Eredii*, *Santi Heredii* et *Sancto Aredio*.

C'est encore le même toponyme qu'il faut reconnaître - ainsi que

je le montrerai par la suite - dans une charte en ancien provençal, publiée par M. Cl. Brunel (*ACLP* 450,19). où il est question, vers 1180, d'un seigneur nommé *Guilleilms de S. Ereri* (*Guilleilms de S. Ereri et uxor mea e sei efant dono Deo et alz cavalleirs del Temple...*). Contrairement à l'avis de l'éditeur (Index, p. 202), ce personnage est différent de *Guillem de S. Elari*, désigné quatre fois en 1178 (*ACLP* 162,4 ; 163,4 ; 424,6 et 425,4) comme *maistre de la maio de S. Eulalia* (ou *de S. Euladia*). *Guilleilms de S. Elari* ne saurait être à la fois le donateur - du reste, père de famille - et le commandeur récipiendaire, puisque les cinq chartes concernent toutes la maison des Templiers de Ste-Eulalie-de-Cernon (Aveyron). D'un autre côté, *Guillem de S. Elari* apparaît à la même époque dans d'autres chartes sous le nom de *Guillem de S. Ylari que es maistre de la maio de S. Eulalia* (*ACLP* 419,4 - vers 1175) et de *Willem de Saint Alari* (*ACLP* 430,5 - 1178 et *ACLP* 432,4 - 1179), alors qu'il était devenu, à partir de 1178, commandeur du Rouergue : il s'agit donc d'un dignitaire de l'ordre du Temple qui était originaire d'une localité indéterminée portant le nom de *Saint-Hilaire* ou, comme on le verra dans la deuxième partie, de *Saint-Chély*.

Enfin, c'est le lieu de St-Izaire qui est mentionné en l'an 861 dans une donation faite au monastère rouergat de Vabres au moment de sa fondation. Dans ce texte, (6) il est question en effet de *curte mea Armairo cum capella quae est in honore Sancti Aredii* : *Armairo* correspond certainement à *Armayrols*, hameau de la commune de St-Izaire.

Ainsi, comme le confirme la forme la plus ancienne (IXe siècle), *Aredius*, chancelier de Theudebert, est bien à l'origine du nom de *St-Izaire*.

Du point de vue phonétique, la forme occitane du XIIe siècle *Ereri* peut être rattachée à *Aredius* aussi bien que les variantes latines *Heredius/ Eredius*. Dans les trois cas il faut partir d'une prononciation **Erediu* (avec *i* voyelle), qui permet de comprendre que le *d* intervocalique non palatalisé soit passé normalement à *z*, puis, par rhotacisme, à *r* (*Ereri*). Quant au nom actuel *St-Izaire* (prononcé *Sont Izéri*), il vient par métathèse, de la forme intermédiaire postulée **Erezi*. Cette métathèse était déjà réalisée au XIVe siècle puisque l'on relève en 1370 (7) la mention *S. Ezeri*. Plus tard, la voyelle prétonique a été dissimilée (E>I) sous l'influence du *i* final et le second *e* a été faussement transcrit en *ai*.

Par ailleurs, le même nom d'*Aredius* est à l'origine, également, des divers *St-Yrieix* que l'on rencontre dans le Limousin (Charente, Corrèze, Creuse, Haute-Vienne) et plus spécialement de *St-Yrieix-la-Perche* (Haute-Vienne) où le saint fonda au VIe siècle le monastère d'Atane et dont les habitants s'appellent aujourd'hui encore les *Arédiens* (8).

Nous sommes donc en présence de deux traitements différents du même anthroponyme : d'un côté, **Erediu* a donné *Izaire*, comme j'ai essayé de le rendre plausible ; d'un autre côté **Eredyu* (avec un *i* semi-consonne) aboutit non moins normalement à *Yrieix* par suite de l'évolution *-edyu* > *-iech* (9).

Quant au toponyme *St-Igest*, on le rencontre au moins trois fois en Rouergue. C'est le nom d'une commune du canton de Villeneuve-d'Aveyron, d'un hameau de la commune de Montclar et d'une croix située dans la commune de St-Georges-de-Luzençon.

Dans le premier cas la forme la plus ancienne a été conservée par un texte de la collection Doat (10), daté de 1179 : *Sancti Egecii*. Cette mention a sans doute permis à A. Longnon (11) - bien qu'il n'indique aucune forme ancienne - de rattacher le nom de lieu actuel à un saint par ailleurs inconnu nommé «*Egetius*», et cette interprétation a été reprise par d'autres auteurs. Par ailleurs de nombreuses mentions postérieures, datées du XIIIe, XIVe et XVe siècles, sont contenues dans les documents de l'ordre de Malte (fonds de Toulouse). Voici la liste chronologique des principales formes relevées dans des chartes inédites, qui sont rédigées tantôt en latin, tantôt en occitan (12).

I - mentions en latin :

1247 *parrochia de Sancto Egessio* (n° 12)
1332 *parochie de Sancto Egessio* (n° 14)
1338 *parochie de Sancto Agessio* (n° 13)
1349 *Sancti Agessii* (n° 28)
1419 *parrochiam de Sancto Egessio* (n° 33)

II - mentions en occitan :

1273 *Sanh Agest* (n° 13)
1276 *ela paroquia de S. Agetz* (n° 15)
1283 *en la parroquia de Sanh Ajetz* (n° 2)
1286 *en la parroquia de Sanhch Igetz* (n° 3)
1301 *en la paroquia de S. Egetz* (n° 8)
1324 *la villa de Sanh Ichetz* (n° 20)
la vila de Sanh Igetz (n° 20)
1326 *a la mesura de S. Iges ... Actum apud mansum de La Cavalaria parochie Sancti Egessii* (n° 22)
1327 *e la paroquia de S. Iges* (n° 25)
1349 *de la paroquia de S. Egetz... Actum apud Sanctum Egecium* (n° 6)

On notera que les deux chartes occitanes de 1326 et de 1349 ont été rédigées à St-Igest même. Toutes les autres sont de provenance régionale : notaires de Villeneuve-d'Aveyron, Drulhe et Peyrusse.

Dans le deuxième cas, un texte de 1116, déjà cité à propos de St-Izaire, mentionne parmi les possessions de l'abbaye de Vabres la *cella Sancti Agetii*, qui est nommée avant l'église *de Brasco* : il s'agit bien du St-Igest de Montclar, situé à trois kilomètres de Brasc. C'est probablement le même St-Igest qui apparaît en 1195 (*ACLP* 516,5) sous la forme *S. Eiez* qu'il vaut mieux transcrire *S.Ejez*.

Dans le troisième cas, enfin, la dénomination *croix de St-Igest* se rattache au culte du saint qui était le patron de l'ancienne église paroissiale de Luzençon (14). Or, nous savons par un texte de 1260 que cette église était placée sous le vocable de *Sanctus Egidius : item lego luminarie Sancti Egidii ecclesie da Luzenso* (15). L'église elle-même, aujourd'hui disparue, se dressait dans le hameau de Craissac, situé au pied du château de Luzençon, et elle était distincte de la chapelle seigneuriale, dédiée à Saint-Martial, ainsi que l'indique le même texte de 1260 : *item lego luminarie Sancti Martialis capelle da Luzenso*. L'église *St-Gilles-de-Craissac*, comme elle fut appelée par la suite, devait son vocable au fait que Craissac était le siège d'un prieuré créé au XIIe siècle (16) par l'abbaye bénédictine de St-Gilles (Gard). En plus de la croix déjà mentionnée, le nom d'un champ, appelé dans le compoix de 1660 *combe de St-Gely* (17), conservait également le souvenir du même saint. En comparant les divers noms qui viennent d'être cités, on constate que si *Sanctus Egidius* est bien connu sous l'appellation plus courante de *Saint-Gilles*, par contre *Egetius / Egecius / Egessius* et *Agetius / Agessius* ne sont que des latinisations plus ou moins adéquates du nom populaire *St-Igest* - qui présente actuellement la même forme dans les trois localités de l'Aveyron ° ou de ses mentions anciennes. Mais alors, comment expliquer ces multiples dénominations tant latines qu'occitanes ou françaises qui, à première vue, sont si différentes du nom originel *Egidius ?*

Remarquons d'abord que le passage de *Egidius*, d'une part, à *Gilles*, d'autre part, à *Igest*, correspond à un double traitement en tout point comparable à celui qui a fait naître *Izaire* et *Yrieix* du seul nom d'*Aredius*. En effet, pour *St-Gilles*, il faut partir d'une forme **(E)gidiu* dans laquelle le *d* non palatalisé s'est mué en *l* comme dans quelques autres exemples tels que *Podentina* > *Poulentines* (18), *Cassedubrum* > *Cassezobre* > *Casselouvres* (19), *Arisitum* > *Arisde* > *Hierle* (20) ou encore *Cardid* > *Carlit* (21). De fait, les formes les plus anciennes de St-Gilles (Gard) - lieu d'origine du culte - enferment toujours un *l* (22). Quant au nom de famille *Gide*, qui est répandu dans cette même région où *sanctus*

Egidius mourut au VIIIe siècle, c'est une forme savante, calquée sur le latin (*d* intervocalique intact).

Dans le cas de *St-Igest*, la forme de départ est **Egidyu* / **Igidyu* (avec un *i* bref à la deuxième syllabe) et la forme normale d'aboutissement est *Ijétch, Ijéts* ou *Itséts* selon les régions, c'est-à-dire suivant le traitement local de *j* et de *-diu*. L'analyse de la prononciation actuelle de St-Igest du canton de Villeneuve [*Sontchijés*] et de St-Igest de Montclar [*Santitsés*] ainsi que des formes anciennes permet de faire les remarques suivantes :

1 - Dans l'exemple de St-Igest du canton de Villeneuve nous constatons que le *t* final, qui n'est pas prononcé depuis le XIVe siècle (*S.Iges* en 1326 et 1327), existait auparavant, à en juger par la graphie *-tz*, ou *-z*, qui est attestée dans les formes occitanes les plus anciennes (XIIe et XIIIe siècles) et qui s'était sporadiquement maintenue sur place au XIVe siècle (*S. Egetz* en 1349).

2 - Le groupe consonnantique primitif *-ts*, qui est le traitement normal de *-diu* dans la région des deux premiers St-Igest (pays du Ségala (23) où *podyu* (PODIU) donne *pïets* (24), est passé à *-s*, de sorte que le *t* final des noms actuels n'est qu'un souvenir étymologique, alors qu'en 1247 (*Sanh Agest*) il résultait de la métathèse de *-ts*. Ce *t* final n'est pas prononcé dans les dialectes locaux actuels, ainsi que nous l'avons noté plus haut (25).

3 - Quant au troisième St-Igest, qui est situé dans une région (Grands Causses) où *podyu* devient *pïetch*, il a probablement emprunté sa forme actuelle à ses homonymes du Ségala, sinon il aurait été prononcé [*Sontchijétch*] et transcrit **St-Igech*.

A titre de confirmation, nous avons essayé de savoir si le jour de la fête patronale dans les trois St-Igest coïncidait bien avec la St-Gilles (1er septembre). Malheureusement nous n'avons pas pu obtenir de renseignements précis (26). Toutefois, à St-Igest du canton de Villeneuve-d'Aveyron, où le clergé, qui ne savait littéralement à quel saint se vouer, a dédié l'église, il y a une vingtaine d'années, à Ste-Thérèse (dont la fête est fixée au 1er octobre), un habitant du village de souvenait encore que l'on avait dû changer à ce moment là la date de l'ancienne fête votive «qui tombait en septembre», car elle se trouvait désormais trop rapprochée de la fête de la nouvelle sainte. Bien que cette observation soit un peu vague, il n'en reste pas moins, comme l'indiquent suffisamment les témoignages concernant la commune de St-Georges-de-Luzençon, qu'*Igest* est bien un avatar d'*Egidius*, autrement dit que *St-Igest* est le doublet rouergat de *St-Gilles*.

Les noms latins des deux saints *Aredius* et *Egidius* présentent une structure phonétique analogue (terminaison en *-dius*) et dans les deux cas ils ont été soumis à des traitements parallèles. Le premier de ces traitements, qui conserve le caractère vocalique du *i* de *-diu*, peut être considéré comme savant ou demi-savant. Le second par contre, qui est caractérisé par la consonantisation du *i*, peut être qualifié de populaire.

Pour *St-Izaire*, il est naturel que nous ayons affaire à un traitement savant, car le nom d'*Aredius* était peu connu en Rouergue où il n'apparaît, semble-t-il, que dans ce nom de lieu. Il en était autrement dans le Limousin où le saint avait vécu et où sa légende était bien connue des populations locales. Pour *St-Igest*, il s'agit du phénomène contraire : le culte de St-Gilles était si répandu en Rouergue que le nom du saint échappa pour ainsi dire au contrôle phonétique de l'Eglise et, par suite d'une adaptation radicale aux parlers locaux, resta longtemps méconnaissable.

2 - *St-Chély* (Aveyron et Lozère)

Le nom de lieu *St-Chély* a fait l'objet d'une importante étude de M. Clovis Brunel (27) et l'interprétation proposée a été adoptée par A. Vincent (28) ainsi que par M. Ch. Rostaing (29). Contrairement à l'avis des auteurs plus anciens, dont le premier en date est l'abbé Claude Chastelain, qui, au XVIIe siècle, distinguait «Chelirs *Hilarius*» de «Chelis *Eligius*» (30), M. Cl. Brunel essaie de démontrer que les quatre localités qui s'appellent actuellement *St-Chély*, à savoir *St-Chély-d'Aubrac* et *St-Chély-de-Sévérac*, dans l'Aveyron, *St-Chély-d'Apcher* et *St-Chély-du-Tarn*, dans la Lozère (cf. la carte de la figure 2), tirent originellement leur nom de saint *Hilarus*, qui fut évêque du Gévaudan au VIe siècle et dont l'existence est attestée par des documents du VIIIe siècle (31). Par la suite, le nom de ce saint aurait été confondu soit avec celui de saint *Hilarius*, qui désigne un pape, un évêque et un martyr, tous trois canonisés, soit avec celui de saint *Eligius*, autrement dit saint Eloi.

Le présent travail a pour but, d'abord, de compléter la liste des formes anciennes antérieures au XIVe siècle, telle qu'elle a été dressée par M. Cl. Brunel, puis, de tenter d'établir, à partir de cette nouvelle liste, sur le plan historique comme sur le plan phonétique, que si l'étymologie par *Hilarus* convient pour les deux St-Chély du Gévaudan, par contre, les deux St-Chély du Rouergue doivent être rattachés à *Eligius*.

Dans le tableau chronologique de la page 127 les formes anciennes rassemblées par M. Cl. Brunel sont en romain, tandis que les autres, imprimées en italique, sont tirées de documents qui n'avaient pas été cités. Pour rendre plus clair l'ensemble du problème, nous avons ajouté aux matériaux toponymiques concernant les quatre St-Chély, désignés par un numéro d'ordre (I-IV) correspondant à leur énumération précédente, d'une part, les formes anciennes du nom de la chapelle *St-Ilère-des-Baumes* (commune de St-Georges-de-Lévéjac, Lozère), qui dépendait du château de Lévéjac (même commune) et qui est située à 20 kilomètres à l'Ouest de St-Chély-du-Tarn (numéro V du tableau), d'autre part, l'indication de la date à laquelle est célébrée la fête patronale des églises ou des localités correspondantes.

Ce tableau permet de faire les remarques suivantes :

1 - Dans la mention la plus ancienne (*ecclesiam Sancti Electi desubtus Belvider*), dont la lecture a été contrôlée (42), *Electus* est, suivant M. Cl. Brunel, «un saint obscur d'Orient qui n'a jamais été honoré dans notre pays» (43). Toutefois, si l'on se rappelle que *Eligius* est, comme l'indique A. Dauzat, (44), un nom mystique, tiré du verbe latin *eligere* et signifiant «élu», on peut penser que la forme *Electus* n'est pas une mauvaise graphie due à l'inattention ou à l'imagination d'un scribe, mais plutôt une hypercorrection de *Eligius : electus* est en effet le participe passé normal de *eligere*. En d'autres termes, le texte de 1082 indique que saint Eloi était senti à cette date comme le patron de l'église de St-Chély-d'Aubrac. Pour la même localité, *Eligius* se retrouve dans toutes les formes du XIIIe siècle, à l'exception de trois d'entre elles, dont les deux premières proviennent d'un texte se référant à l'évêque du Gévaudan (*regnante O., episcopo Mimatensi*) : ces trois mentions traduisent une influence exercée par la région voisine où vécut saint *Hilarus* et où son nom était populaire.

2 - Les formes anciennes de St-Chély-de-Sévérac reflètent une évolution analogue à celle qui vient d'être observée à propos du nom de St-Chély-d'Aubrac. *Eligius* est mentionné à la fois dans la charte de 1106, rédigée à la demande de l'évêque de Rodez (*Signum Ademari episcopi qui donum hoc fecit et hanc chartam scribere jussit*), et dans un texte écrit en 1238 à Sévérac-le-Château (*Acta sunt hec apud Severiacum in foro*) par le troubadour Bertran de Marseille (46). Par contre, *Hilarius* apparaît dans deux bulles papales provenant d'Italie. Comme nous essaierons de le montrer plus loin, c'est la double confusion, d'une part, des deux formes occitanes nées de *Eligius* et de *Hilarus*, d'autre part, des deux formes latines apparentées, *Hilarus* et *Hilarius* qui explique la substitution successive de *Hilarus* à *Egidius*, puis de *Hilarius* à *Hilarus*.

	XIe siècle	XIIe siècle	XIIIe siècle	Fête patronale
I	1082 - S. Electi		1248 - S. Elegii 1252 - S. Elegium 1266 - S. Yleri 1266 - S. Ylerii 1268 - S. Elerii 1270 - S. Helegii 1270 - S. Elegii 1279 - S. Elegii 1284 - S. Eligii 1289 - S. Elegii	1er décembre
II		1106 - *S. Eligii* (32) 1179 - *S. Hilarii* (33)	1238 - *S. Eligii* (34) 1265-1268 *S. Hilarii* (35)	1er décembre
III		1109 - S. Ylari	1230-1231 Saint Chelir 1235 - S. Ylero 1256 - S. Eler 1257 - Sainh Ele	1er décembre
IV		1179 - *S. Ylari* (36)	1265-1268 *S. Hilarii* (37) 1270 - S. Martini de Sanchele 1283 - S. Martini de Sanghele	saint Martin
V		1155 - *S. Ylarii* (38)	1244 - *castrum de S. Ilari* (39) 1298 - castri S. Yleri (40) XIIIe siècle - in castro de S. Ylerio (41)	1er décembre

Dans le cas précis, la bulle du pape Alexandre III mentionne en 1179 les églises de *S.Ylari* (St-Chély-du-Tarn, Lozère) et de *S. Hilarii* (St-Chély-de-Sévérac, Aveyron), tandis qu'au siècle suivant ces églises sont toutes deux nommées *S. Hilarii* par Clément IV. Il est normal que les papes aient eu tendance à remplacer par le nom de l'un de leurs prédécesseurs (*Saint Hilaire*, 46e pape, qui vécut au VIe siècle) celui de deux saints qui ne sont connus qu'à l'échelon national ou local.

3 - Pour les deux St-Chély du Gévaudan, comme pour l'église St-Ilère du même évêché, le témoignage des textes est fort différent. La mention la plus ancienne (*S.Ylari* en 1109) désigne sans aucun doute l'évêché local *Hilarus*.

Tout en admettant que le mot latin *Hilarus* était prononcé à la grecque, c'est-à-dire avec l'accent sur la première syllabe, M. Cl. Brunel avait cru pouvoir se débarrasser de l'étymologie par *Eligius* en invoquant précisément l'accentuation correcte de ce nom en latin classique : «Si largement étayée que soit cette opinion par les formes du moyen âge, il suffit de rappeler, pour la ruiner, que la voyelle *i* de Saint-Chély est posttonique. Elle ne peut représenter l'*i* accentué de *Eligius*» (46). Or, de même que M. Cl. Brunel a déduit l'accentuation anormale (47) *Hilaru* de la prononciation dialectale actuelle des quatre St-Chély (accent sur l'avant-dernière syllabe), de même, l'on peut penser que, dans la langue parlée, le *g* intervocalique de *Eligiu*, placé en position faible, était tombé et que dans **Elyu* ou **Ilyu*, attesté indirectement par la forme *S. Ylhe* (48), l'accent s'étant reporté sur la première syllabe.

Le critère phonétique qui permet de différencier sûrement les continuateurs de *Hilarus* de ceux de *Eligius* est, dans le premier cas, la présence d'un *r*, dans le second, celle d'un *l* mouillé. C'est ainsi que *Saint Chelir* en 1230-1231 et *S. Eler* en 1270 ne peuvent procéder que de *Hilarus*. De même et inversement, comme nous l'avons vu, *Ylhe* ne saurait remonter qu'à *Eligius*. Quant aux voyelles initiales, *i* et *e*, elles ne sauraient entrer en ligne de compte puisqu'elles se confondent facilement : de fait, dans l'hypothèse de l'étymologie unique par *Hilaru*, on ne rencontre nulle part la forme **St-Chily*. Toutefois, le *r* de la première série tend rapidement à disparaître (*Sainh Ele* en 1257 et *Sanchele* en 1270), tandis que dans la seconde série le *l* perd sa palatalisation, comme on le constate dans la prononciation actuelle. De telle sorte que, dès le XIIIe siècle, les noms des deux saints étaient phonétiquement si proches l'un de l'autre que Bertran de Marseille, dans la *Vie de sainte Enimie*, nomme *Yle* ou *Yli* le saint légendaire dont il précise pourtant qu'il était évêque du Gévaudan :

Entro que sainz Yles hi venc
Que era en aquela sazo
Evesques de la regio (49)

Dans ces conditions, l'hypothèse fort improbable selon laquelle les deux localités du Rouergue auraient été détachées à une époque très reculée de l'évêché du Gévaudan et auraient ainsi perdu le souvenir de leur ancien évêque (45) n'a plus besoin d'être formulée : le nom de *St-Chély* est l'aboutissement naturel de deux séries différentes de toponymes géographiquement séparés : d'une part, les paroisses gévaudanaises qui vénéraient un saint purement régional, d'autre part, les paroisses rouergates dont le patron était un saint plus largement connu.

Nous avons vu que dès le XIIIe siècle les noms des deux saints s'étaient confondus dans le parler du Gévaudan. Il est donc normal que dans cette région le souvenir du saint local se soit progressivement estompé - sauf dans les Gorges du Tarn où était restée vivante la légende de saint Ilère, d'ailleurs confondu dès 1155 avec *Hilarius* - et que dans le calendrier liturgique saint Eloi ait pris sa place. En fait, les églises gévaudanaises dont le patron était à l'origine saint *Hilarus* célèbrent leur fête patronale le 1er décembre, même St-Ilère-des-Baumes.

Remarquons encore que dans certains cas l'attraction de *Geli* (< *Aegidius*) s'est fait également sentir : *Beati Igidii* et *S. Egidii* au XIVe siècle à St-Chély-d'Aubrac (51). Par ailleurs, dans le département du Tarn, un toponyme local qui est prononcé parfois [*santsèli*] et qui aurait pu se figer lui aussi dans la graphie St-Chély, remonte en réalité à saint *Georges* (52).

Il faut donc finalement reconnaître les mérites de l'abbé Claude Chastelain : bien qu'il ait pris *Hilarus* pour *Hilarius*, il a justement distingué les continuateurs dialectaux des deux groupes examinés : «Chelirs *Hilarius*, Chelis *Eligius*». Quant à M. Cl. Brunel, il a démontré que les deux St-Chély de Lozère perpétuent le nom de saint *Hilarus*, ancien évêque du Gévaudan. Il ne restait qu'à délimiter la part qui revenait à saint Eloi : il aurait été surprenant que le patron des forgerons et des orfèvres, dont le culte s'est répandu sur tout le territoire français, n'ait pas laissé de trace dans la toponymie des pays occitans.

NOTES

(1) Les textes les plus anciens concernant ce saint, nommé *Aredius* ou *Aridius*, sont rassemblés dans les *Acta Sanctorum*, tome *Augusti V* (25 août).

(2) *Dictionnaire d'archéologie chrétienne et de liturgie*, IX, 2, s.v. *Lieu (noms de)*.

(3) *Toponymie de la France*, Bruxelles, 1937, paragraphe 917.

(4) *Dictionnaire des noms de lieux de France*, Paris, 1963.

(5) Le premier et le troisième de ces textes sont reproduits dans *Notes pour servir à l'histoire du Rouergue* (par J.L. Rigal et P.A. Verlaguet, Rodez, 1913, I, numéros 1196 et 1223), le deuxième dans *Papsturkunden in Frankreich* (par W. Wiederhold, Göttingen, 1907, VII, n° 11).

(6) *Histoire Générale de Languedoc*, II, preuve n° 158.

(7) Cf. J. Artières, *Documents sur la ville de Millau*, Millau, 1930, 170 (deux textes de 1370).

(8) C'est encore par erreur que A. Vincent (*op. cit.*, paragraphe 910) classe St-Yrieix, dont il fournit pourtant une mention ancienne (*ecclesie Sancti-Aredii*), sous *Aregius, Arigius* qui est en réalité *Saint Areg de Gap*.

(9) Bien que la prononciation locale, à St-Yrieix-la-Perche, sont actuellement *St-Irié*, il ne faut pas oublier que le Limousin est un ancien pays occitan.

(10) Rigal et Verlaguet, *op. cit.*, n° 338.

(11) *Les noms de lieu de France*, Paris, 1929, paragraphe 1705.

(12) Layette La Tronquière 27. Rappelons que St-Igest était primitivement un membre de la commanderie des Templiers de Drulhe (Aveyron), commanderie qui a été successivement rattachée, après 1312, à la commanderie des Hospi-

taliers d'Auzits (Aveyron), puis à celle de La Tronquière (Lot). Les numéros indiqués après les citations correspondent au classement des chartes dans la layette.

(13) Layette La Tronquière 20, 4.

(14) A. Bonnefis, dans son étude sur La Coseigneurie d'Auriac-le- Château et de St-Rome-de-Tarn (*Mémoires de la Société des Lettres de l'Aveyron*, XXIV, 1940, 174), précise que «St-Igest était le patron de l'église de Luzençon» et cite la traduction d'un document de 1252 dont la copie est incluse dans un texte du XVe siècle. Malheureusement, cette pièce qui aurait fourni la forme latine de ce St-Igest au XIIIe siècle, n'a pas pu être retrouvée aux Archives Départementales de l'Aveyron.

(15) Testament de Doulce de Luzençon, publié en partie par A. du Bourg, Notice sur Luzençon, *Mémoires de la Société des Lettres de l'Aveyron*, X, 1874, 28-30.

(16) Sur ce prieuré, cf. F. Hermet, *Revue historique du Rouergue*, 1929, 254.

(17) Compoix conservé à la mairie de St-Georges-de-Luzençon.

(18) CF. *Annales du Midi*, 1968, 235 et 240.

(19) Cf. *Via Domitia*, XII-XIII, 1967, 49-64. Dans ce cas, la mutation du *d*, qui n'était plus intervocalique, a été favorisée par le passage du *s* à *r*.

(20) Cf. mon étude, à paraître, sur les hydronymes gaulois en *-dubrum*.

(21) La montagne de *Carlit*, en Cerdagne, est nommée *Cardid*, à deux reprises dans une charte de 1179, publiée par B. Allart, *Privilèges et titres... de Roussillon et de Cerdagne*, Perpignan, 1874, I, 64.

(22) Pour l'anthroponyme, cf. Cl. Brunel, *ACLP*, chartes 182,5 - vers 1180 et 534,19 - 1199 : *Gili*. Pour le toponyme, cf. Ch. Portal et E. Cabié, *Cartulaire des Templiers de Vaour*, Albi, 1894 : *lo coms de Saint Geli* en 1179 (p. 27) et *lo comte de Saint Gili* en 1180 (p. 29).

(23) Certains caractères phonétiques qui distinguent les parlers du Ségala de ceux des Grands Causses ont été bien mis en lumière par J.P. Durand de Gros : «Ces deux prononciations (de CH, GE et J) se partagent le territoire rouergat à peu près entièrement d'après la constitution géologique du sol : le CH = TCH occupe tous nos grands plateaux calcaires et trias des arrondissements de Rodez, Millau, Espalion, St-Affrique, ainsi que les terres volcaniques du nord ; le CH = TZ règne sur tous les ségalars et sur le causse de Villefranche». (Etudes

de philologie et de linguistique aveyronnaises, *Mémoires de la Société des Lettres de l'Aveyron*, XI, 1879, p. 287).

(24) Cependant, à St-Igest du canton de Villeneuve-d'Aveyron on prononce actuellement *pïwetch*, contrairement aux règles phonétiques dialectales du Ségala (cf. la note précédente). Il s'agit probablement d'une contamination récente à partir d'un territoire voisin.

(25) La réapparition du *t* dans les graphies officielles modernes pourrait aussi s'expliquer autrement : cf. le cas des nombreux St-*Genest* (Allier, Tarn, Vosges etc...) où le *t* final n'est pas étymologique.

(26) L'*Ordo* de l'Aveyron, année 1966, indique que l'église de St-Igest de Montclar a pour patron saint Michel et que la fête votive est fixée au 9 mars, ce qui est doublement contradictoire.

(27) St-Chély - Etude de toponymie, *Mélanges... Ferdinand Lot*, Paris, 1925, 81-101.

(28) *Op. cit.*, paragraphe 917.

(29) *Les noms de lieux*, Paris, 1948, 103.

(30) Cité par M. Cl. Brunel, *op. cit.*, 84-85.

(31) Extraits cités par M. Cl. Brunel, *Les miracles de St-Privat*, Paris, 1912, XVII, note 5.

(32) *Cartulaire de l'abbaye St-Chaffre du Monastier*, publié par U. Chevalier, Paris, 1884, 138 : *dedit ecclesiam Sancti Eligii parrochialem cum capella Sancti Johannis de castro Severiaco.*

(33) *Ibidem*, 179, bulle du pape Alexandre III : *ecclesiam de Seveiraco, ecclesiam S. Dalmacii, ecclesiam Sancti Hilarii.*

(34) Archives de la Société des Lettres de l'Aveyron, liasse Sévérac, n° 27, ligne 4 : *in villa Sancti Eligii* (donation de Ratier de Sévérac, acte rédigé à Sévérac par maître Bertran de Marseille). Cf. *Revue du Gévaudan* 1967, 53-60.

(35) *Cart. St-Chaffre*, 193, Bulle du pape Clément IV : *in dioecesi Ruthenensi ... ecclesiam Sancti Dalmacii, Sancti Hilari*

(36) *Ibidem*, 170 : *capellam de Monte Bruno, ecclesiam Sancti Yleri.*

(37) *Ibidem*, 193 : *In dioecesi Mimatensi... ecclesiam de Monte Bruno, Sancti Hilarii et de Ura ecclesias.*

(38) *Cartulaire de St-Victor de Marseille*, publié par M. Guérard, Paris, 1857, n° 963 : *ecclesiam S. Prejecti parrochialem cum cappella de Doalon et capella de la Cumba, ecclesiam S. Ylarii, ecclesiam S. Andree de Lebaiac...*

(39) Collection Doat, vol. 170, 240 : *castrum de Bertolena, castrum La Clari, castrum Doalon.* «La Clari» est évidemment une mauvaise lecture pour *S. Ilari.*

(40-41) Ces deux textes, cités par M. Cl. Brunel, ne se rapportent pas à St-Chély-du-Tarn, mais au château de Lévéjac, ainsi nommé à cause de sa chapelle *St-Ilère-des-Baumes.*

(42) Cl. Brunel, *St-Chély...* 96, note 1.

(43) *Ibidem*, 86.

(44) *DENF*, s. v. *Eloi.*

(45) Cf. note 34.

(46) *Op. cit.*, 87.

(47) Le nom de lieu *St-Ilère* qui est une forme demi savante, montre que le clergé connaissait l'accentuation normale de *Hilarus* (senti comme une variante de *Hilarius.*

(48) Cette forme, qui n'a pas été relevée par M. Cl. Brunel, se rencontre dans plusieurs textes du XVe siècle concernant St-Chély d'Aubrac (*Documents sur l'ancien hôpital d'Aubrac*, publiés par J.L. Rigal et P.A. Verlaguet, II, Rodez).

(49) Vers 1044-1046.

(50) Cl. Brunel, *op. cit.*, 98.

(51) *Ibidem*, 96.

(52) E. Nègre, *Toponymie du canton de Rabastens (Tarn)*, Paris, 1959, paragraphe 1845, *St-Géry.*

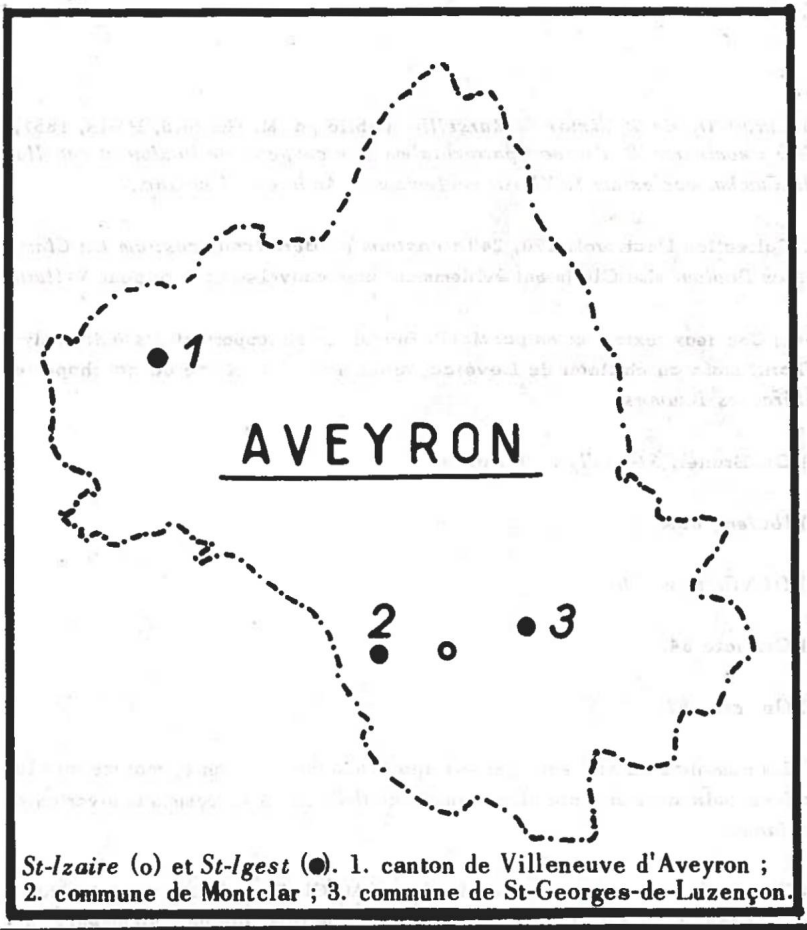

St-Izaire (o) et *St-Igest* (●). 1. canton de Villeneuve d'Aveyron ; 2. commune de Montclar ; 3. commune de St-Georges-de-Luzençon.

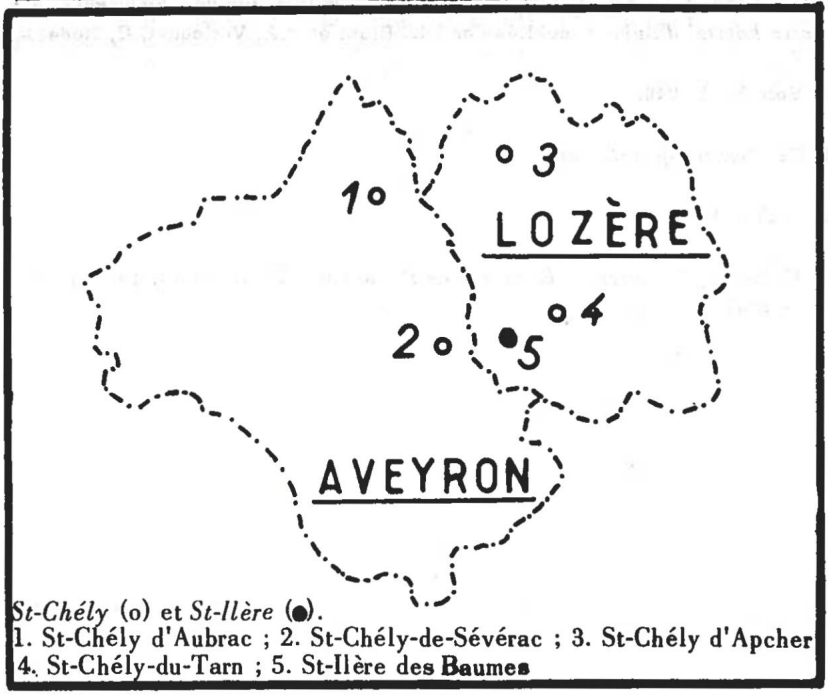

St-Chély (o) et *St-Ilère* (●).
1. St-Chély d'Aubrac ; 2. St-Chély-de-Sévérac ; 3. St-Chély d'Apcher 4. St-Chély-du-Tarn ; 5. St-Ilère des Baumes

Jacques ALLIERES

TROIS TRAITS MORPHOLOGIQUES ORIGINAUX DU GASCON ARANAIS

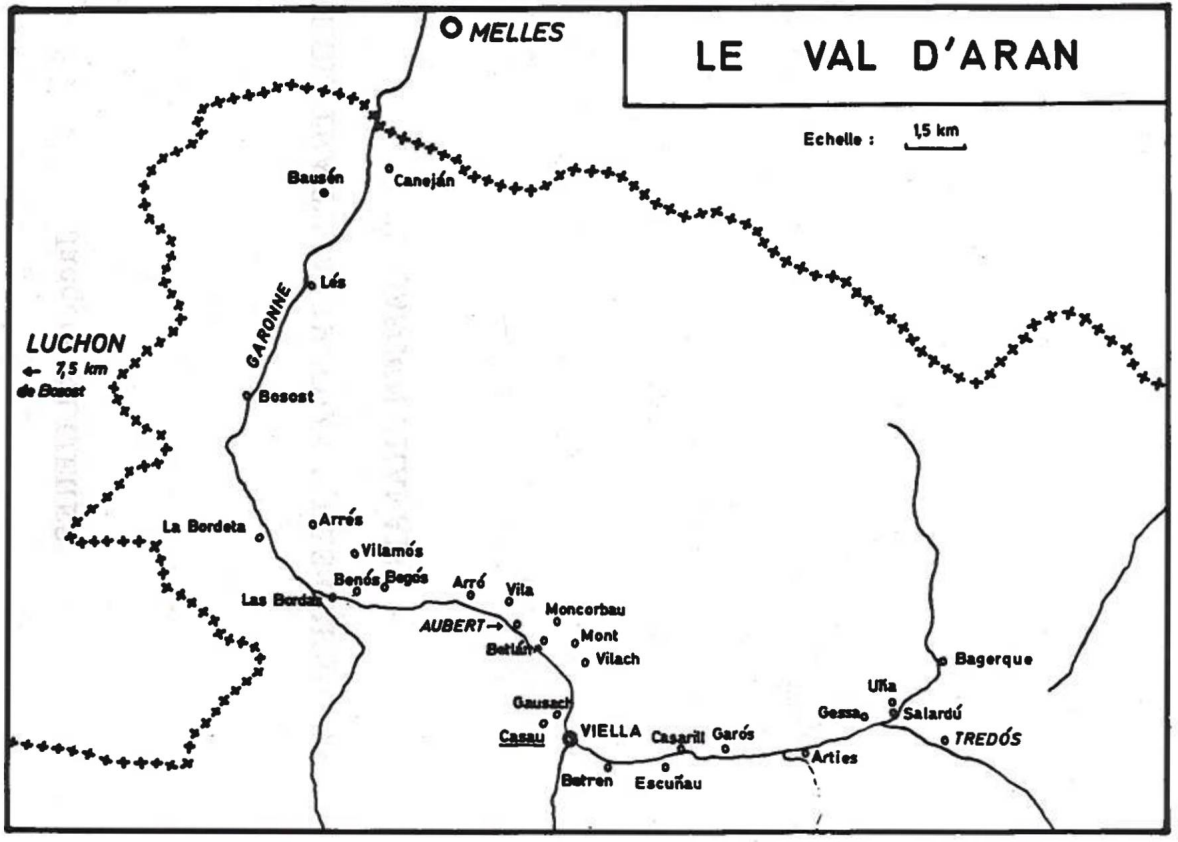
LE VAL D'ARAN
MELLES
Echelle : 1,5 km
Bausén
Canejan
Lés
GARONNE
LUCHON
← 7,5 km
de Bossost
Bossost
La Bordeta
Arrés
Vilamós
Benós
Begós
Arró
Vila
Las Bordas
Moncorbau
AUBERT →
Mont
Betlan
Vilach
Bagergue
Uña
Gausach
Gessa
Salardú
Casau
VIELLA
Casarill
Garós
TREDÓS
Arties
Betren
Escuñau

Enserré entre la frontière politique franco-espagnole au NO et la ligne de faîte pyrénéenne au SE (la route du Port de la Bonaigua, créée en 1925 seulement, atteint l'altitude de 2072 m), le Val d'Aran, long d'une quarantaine de kilomètres, apparaît aux historiens, aux géographes et aux ethnographes comme une véritable curiosité, bizarre produit des vicissitudes politiques, dont le commerce, depuis longtemps, et, plus récemment, le tourisme ont su tirer parti. Il eût été étonnant que le linguiste et le dialectologue n'y puisent pas de quoi satisfaire leur curiosité. Le nom même de la contrée, «Val d'Aran», ravit les euskarologues qui décèlent un «composé tautologique», *aran* signifiant «vallée» en basque. Les romanistes, eux, ne s'accordent pas toujours sur sa carte d'identité linguistique : ceux d'outre-Pyrénées se prévalent souvent de la masse des emprunts faits par le parler local au catalan, ainsi que de l'archaïsme qu'il doit à son relatif isolement, pour ne voir dans le «dialecto aranés» qu'une variété de «romance pirenaico», sans lien particulier avec le gallo-roman. Les romanistes cis-pyrénéens, eux, reconnaissent légitimement dans l'aranais une variété du gascon, à laquelle cet isolement et le contact ancestral avec le catalan d'abord, le castillan ensuite, ont donné une couleur un peu spéciale, particulièrement marquée dans le lexique. Mais il ne semble pas que l'on se soit beaucoup préoccupé jusqu'ici de la morphologie propre à ce parler (1).

En incluant la vallée dans son aire, l'équipe de l'*ALG* a permis de préciser quelque peu ces notions. Dès le mois d'août 1948, J. Séguy menait à Casau (pt. 699-SE des vol. I-II-III) l'enquête directe «dans des conditions pénibles» (*ALG* I, p. IV). A mesure que s'estompaient les séquelles des conflits nationaux et internationaux, le travail du dialectologue perdait son caractère périlleux, et l'on a pu, pour mener l'enquête indirecte au magnétophone destinée à compléter la première et à relever intégralement la morphologie verbale et pronominale, dédoubler ce point : la cote 699-SE correspond désormais à Tredós, dernière localité importante du haut Val d'Aran, à l'E, avant les hautes cimes, tandis que l'on a choisi Aubert (699-E) pour représenter la portion occidentale de la vallée. Les deux enquêtes correspondantes ont été réalisées pour l'essentiel

en 1963 par X. Ravier. A vrai dire, les cinq «pays» énumérés par l'informateur d'Aubert comme subdivisions du Val d'Aran - de l'O à l'E, «Es qüate lòts», «Leirissa», «Marcatosa», «Castièra» et «Pujòlo» (l'historien, lui, dénombre six «terçons») - sont insuffisamment illustrés par ces deux points ; mais la distance qui les sépare, environ 12 km à vol d'oiseau, correspond à la «maille» normale de l'ALG. Dans un atlas de ce type, on ne peut faire bénéficier les pays de montagne d'un traitement exceptionnel, quelque bien fondé qu'il soit du point de vue scientifique.

Pour bien comprendre les conditions linguistiques propres au Val d'Aran, il ne faut pas perdre de vue qu'un Aranais est généralement trilingue ou quadrilingue : dans le «Pujòlo», on parle l'aranais, puis le catalan voisin, et le castillan officiel ; à ces trois registres s'ajoute, dans la portion occidentale, le français, en l'espèce sa variété régionale commingeoise. Malgré les multiples caractères qu'ils possèdent en commun, catalan et aranais constituent deux registres parfaitement distincts, et l'on a conscience de parler l'un *ou* l'autre, de sorte qu'on peut demander à un Aranais de traduire une phrase aranaise en catalan, et *vice versa*.

Les trois traits originaux que nous avons relevés dans la morphologie verbale et qui font l'objet de la présente étude sont évidemment apparus dès l'enquête de 1963. On s'est contenté, depuis, de compléter quelque peu les indications enregistrées alors, sans que nos brèves excursions dialectologiques, qui n'avaient pas ce seul objectif, nous aient permis de rassembler une documentation exhaustive. On y pourvoira plus tard.

1° La personne 2 du prétérit

L'enquête d'Aubert a fourni des paradigmes de PT dont la structure offre une indiscutable originalité par rapport à l'ensemble de la Gascogne ; voici les paradigmes de «chanter» (cl. 1), «vendre» (cl. II) et «bâtir» (cl. IIIb), simplement normalisés :

kantè	*beni*	*basti*
kantès	*benis*	*bastis*
kantèk	*benék*	*bastik*
kantèrem	*benérem*	*bastirem*
kantèrets	*benérets*	*bastirets*
kantèren	*benéren*	*bastiren*

Notons seulement que le *é* de la cl. II (cf. le SIMP *benésa*...) offre des variantes plus ouvertes, sans doute sous l'influence de la cl.I (cf. SIMP *kantèsa*...).

Ce type de flexion est celui qu'illustre le petit livre de C.Adema Mora (cf. note 1). Nous l'avons trouvé usité de Canejan à Viella. En

revanche, le «Pujòlo», dont Tredós, retrouve, chose tout à fait inattendue, un type de flexion identique à celui de Luchon et de Melles, où les pers. 2 ont un suffixe en *-re-* comme celles du pluriel : *kantęres*, *benęres* (noter le vocalisme tonique), *bastires*.

Constatant que seule la portion occidentale du Val d'Aran offre une flexion à 2e pers. non suffixée, on est amené à y voir une innovation morphologique : un archaïsme expliquerait mal l'isolement du «Pujòlo», qui aurait évolué exactement dans le même sens que le gascon cis-pyrénéen, mais sans liaison avec lui ! Cela dit, où chercher la source de cette innovation ? A-t-elle suivi des modèles extérieurs ou s'est-elle réalisée par le biais d'une réfection interne du système ? Et - ultime question - pourquoi là et non ailleurs ?

De modèle extérieur, il n'y en a pas. On ne saurait imaginer que le type gascon occidental de PT sans suffixe (*kantęi -ęs -ę -ęm -ęts -ęn*, etc) ait pu, en dépit de la distance, «céder» une 2e personne à l'aranais occidental ! Quant à l'aragonais voisin, celui de la vallée de Bénasque a perdu le PT synthétique au profit d'un PT périphrastique de type catalan, ainsi que nous sommes allé le constater *de auditu : be kantą, bas kantą, ba kantą* etc. Bielsa (vallée du río Cinca, voisine à l'O) offre une flexion en *-r-* comme la vallée d'Aure qui lui correspond de l'autre côté de la chaîne... Force nous est donc de recourir aux processus internes.

Il est manifeste que le paradigme du PT est, depuis les origines latines, un paradigme bizarrement construit. Il l'était en latin, avec ses suffixes hétérogènes irrégulièrement distribués selon les personnes ; il l'est généralement demeuré en roman. Avec le français, bien entendu, peut-être est-ce l'occitan, plus particulièrement sa branche gasconne, qui a opéré les réfections et les normalisations les plus radicales : témoin le type occidental évoqué au paragraphe précédent. D'autres combinaisons originales ont trouvé naissance çà et là, parallèlement : ainsi, dans la vallée d'Aure, la 6e pers. s'est modelée sur la 3e, perdant de la sorte le *r* que, seule à le posséder étymologiquement, elle avait communiqué aux autres ! D'où une flexion (cl. I p. ex.) : *kantęri -ęres -ą -ęrem -ęret -ąn*. L'alignement qui s'est effectué en PT de l'aranais occidental, pour en revenir à notre sujet, n'est pas sans rappeler certains faits apparus à des tiroirs variés dans les dialectes d'oïl ou le grec moderne par exemple ; que l'on se remémore ici les 6e pers. d'IP, de SP ou d'IIMP à désinence oxytone des paysans de Molière : *Don Juan*, I, 1, *nageant* «nagent», *avont* «ont», *sayant* et *soiont* «soient», *équiant* «étaient» (cf. «étions») ; de la même façon, à côté d'une flexion d'aoriste traditionnelle ἔχασα ἔχασες ἔχασε χάσαμε χάσατε ἔχασαν , du verbe χάνω «perdre», le grec connaît aussi une 6e pers. χάσανε analogique des précédentes. Ainsi les trois personnes du pluriel, homogènes, s'opposent en bloc aux trois personnes du singulier, homogènes elles aussi. Avec la réfection aranaise de **kantęres*, **benęres*, **bastires* en *kantęs*, *benįs*, *bastįs*, nous

sommes en présence d'un processus analogue d'uniformisation du singulier.

Des variations de ce genre sont familières à qui a pu étudier à loisir - et l'a fait d'une façon strictement objective - les systèmes morphologiques dialectaux. Elles restent souvent à l'état d'improvisations individuelles sans lendemain ; plus fréquemment renouvelées, elles peuvent arriver à constituer, à côté du paradigme «légitime», un ou plusieurs systèmes coexistant avec lui, d'où un polymorphisme permanent avec ou sans dominante. Mais pour qu'un système morphologique se transforme sans retour, on peut parfaitement concevoir, outre la pure et simple décantation d'un polymorphisme ou les refontes rendues opportunes par l'effacement phonétique de distinctions utiles, qu'un facteur extra-linguistique, sociologique par exemple, puisse imposer une innovation, la faire adopter par la communauté comme norme nouvelle au détriment des formes traditionnelles. Il est sans doute malaisé en général, sinon à tout jamais impossible, d'identifier la nature d'un processus évolutif donné. Dans le cas qui nous occupe, toutefois, comment ne pas remarquer que l'innovation s'est fixée dans la portion du domaine aranais qui confine au gascon cis-pyrénéen ? On pourrait imaginer sans trop d'invraisemblance les communautés aranaises occidentales adoptant certaines nouveautés propres à les distinguer de leurs voisins septentrionaux, tandis que les Aranais orientaux, à l'abri d'un tel contact, restent fidèles à un modèle plus ancien - celui-là même dont leurs frères occidentaux chercheraient, inconsciemment et collectivement, à s'éloigner (il n'est peut-être pas fortuit que cette innovation affecte précisément la pers. 2, c'est-à-dire celle du dialogue et des relations quotidiennes par excellence). Ce ne serait pas le premier exemple d'une communauté établie sur des «marches» linguistiques chez laquelle on observerait un comportement «excessif», soit qu'elle se fige à certaines occasions dans l'archaïsme, soit qu'à d'autres elle innove résolument.

2° L'indicatif imparfait de «faire»

Voici un second trait original de la morphologie verbale aranaise, qui occupe à l'instar du précédent la portion occidentale de la vallée et reste ignoré du «Pujòlo» ; mais l'originalité est ici plus frappante encore, puisque la forme que nous allons étudier ne connaît nulle part d'équivalent tandis que nous avons pu rapprocher le jeu des suffixes de PT au Val d'Aran de certains autres paradigmes voisins, tels ceux de la vallée d'Aure. Révélé lui aussi par l'enquête d'Aubert, le type original d'IIMP dont il s'agit s'est également trouvé en usage à Canejan et Viella : son aire semble donc superposable à la précédente. Ce paradigme, illustré de même par G. Adema Mora, offre la forme majoritaire suivante :

ẹ̀ja	*ẹ̀jem*
ẹ̀jas	*ẹ̀jets*
ẹ̀je	*ẹ̀jen*

Le thème est insolite. Les régions voisines connaissent deux autres variétés principales ; l'une d'elles se construit sur le thème monosyllabique *(h)ẹ̀-* (le *h* gascon s'amuit au Val d'Aran), auquel viennent s'ajouter le suffixe d'IIMP emprunté à la cl. I, *-b-* ou *-w-* selon les zones, et les désinences : d'où le type *(h)ẹ̀ba -es -e -em -ets -en*, usité dans le «Pujòlo», et auquel correspondent, *mutatis mutandis*, les paradigmes des Htes-Pyrénées, d'une portion de la Hte-Garonne relativement proche du Val d'Aran, et de Castillon-en-Couserans (Ariège). Quant à l'autre, qui représente le type roman classique, il est bien attesté non loin de là, entre Arguenos et Ourde, sous la forme *hadịa -as- -a...*, correspondant aux produits de l'évolution locale ; autour du Val d'Aran, à Melles et Luchon, apparaît un étrange phénomène de rhotacisme qui rend cet IIMP absolument identique au conditionnel du même verbe : *haria -es -e...* à Melles, *haryọ -yẹ́s -yẹ́...* à Luchon. Cette convergence, apparemment peu économique en théorie, ne paraît pas gêner le moins du monde les naturels de ces localités, qui ont parfaitement remarqué cette bizarrerie et la commentent avec un sourire résigné. Même indifférence - soit dit en passant - à Saleich, 790-NO, où une même série *hayọ -yọs -yọ...* vaut pour les deux tiroirs. Le rhotacisme inattendu auquel est due la convergence semble pouvoir trouver un principe d'explication dans un autre aspect de l'économie du système : le reste de la flexion est entièrement bâti sur les trois bases *hẹ́-*, *hạs-* et *har-* ; la base **had-* n'apparaîtrait donc normalement qu'à l'IIMP. C'est sans doute cet isolement qui a entraîné son assimilation à celle du futur-conditionnel, d'autant plus naturelle qu'un *-d-* intervocalique relâché et un *r* apical sont des articulations extrêmement voisines, et que par ailleurs les désinenses d'IIMP et de G sont ici identiques. Cela dit, que s'est-il passé dans l'aire aranaise occupée par le type *ẹ̀ja* ?

Disons tout d'abord que, malgré un certain «air de famille», ce type n'a rien à voir avec l'IIMP catalan *feia feies...*, qu'explique de façon irréprochable l'histoire de l'idiome, et qui n'apparaît dans les usages dialectaux que bien plus au S, vers Artesa de Segre et Balaguer, ou à l'E de l'Andorre ; entre ce *feia* et notre *ẹ̀ja* règne en domaine catalan le *féba* qui prolonge normalement le type *ẹ̀ba* du «Pujòlo» contigu. Quant au problème de filiation qui nous occupe, on ne peut éviter de partir ici aussi de **(h)adịa -ies -ie...*, comme à Luchon et Melles avant le rhotacisme. Ici aussi la base est isolée. Or, à l'encontre de ce qui s'est passé de l'autre côté de la frontière, il n'y a pas eu confusion avec le conditionnel. Les choses, à vrai dire, sont cette fois bien moins simples, et la succession des formes bien plus floue ; tout au plus peut-on imaginer l'esquisse d'une série de processus possibles : passage à *yod* de *i* en hiatus (cf. Luchon), résolution du groupe *-dy-* ou *-ry-*, avec rhotacisme en une chuin-

tante dont une variante intéressante nous est peut-être fournie par la 1e série énoncée à Aubert, série à base *ąẋj-* (la 2e série est en *èj-*) ; quant au recul de l'accent tonique, facilité par la fréquence des emplois atones, il a pu, comme aussi le vocalisme *è* de la série la mieux attestée, trouver un appui dans l'IIMP de «être» (*ẹ̀ra -es -e...*) d'une part, et dans le paradigme concurrent de Tredós, *ẹ̀ba -es -e...*, d'autre part. Mais tout cela reste bien hypothétique. En tout état de cause, et quelles que soient les voies suivies par ce paradigme pour en arrivèr là, un point paraît acquis : partant vraisemblablement de réalisations fortuites du type d'IIMP le plus classique, l'aranais occidental s'est créé un type morphologique nouveau, distinct aussi bien de la solution «confusionniste» qui a prévalu au N que du modèle à base monosyllabique que le «Pujòlo» partage avec le catalan voisin.

3° Les formes proparoxytones du subjonctif présent

Ici, la localisation est différente : c'est dans l'enquête de Tredós que sont apparues en masse les accentuations proparoxytoniques (contre un seul exemple à Aubert), et dans la portion orientale de la vallée qu'au cours de nos excursions dialectologiques ultérieures leur remarquable fréquence est venue confirmer cette indication. En outre, tandis que l'originalité des formes citées dans ce qui précède n'en faisait nullement des corps étrangers en domaine gascon-*kantès*, fait comme *kantè(i)*, et *kantèk*, est la forme normale à l'O de la Gascogne, et *èja* est superposable à *ẹ̀ra* ou *(h)ẹ̀ba -*, nous nous écartons ici des structures accentuelles gallo-romanes pour nous rapprocher des «grandes soeurs latines», l'Ibéro-Romania en l'occurrence. Le castillan pourra aller jusqu'à construire un syntagme autonome «sobreesdrújulo» comme *diciéndomelo* «en me le disant», tandis que le gascon, qui combine ses pronoms régimes à peu près comme de castillan, s'en tient aux composés paroxytons : *bąlạmmok (balhatz-m-ac,* «donnez-le-moi»), pour retourner à l'oxytonie lorsqu'une syllabe atone vient s'interposer : *bąlọmọ̀k (balha-m-ac,* «donne-le-moi»). Telle est du moins la règle générale.

Les formes proparoxytones données successivement, tant au cours de la première enquête qu'à l'occasion des sondages complémentaires que nous avons entrepris, sont si variées qu'il serait oiseux de les énoncer toutes. Une remarque préliminaire s'impose : ces formes ne paraissent jamais exclusives des types paroxytons, mais coexistent avec eux dans un perpétuel polymorphisme. Dans le cadre aranais proprement dit, leur genèse est d'ailleurs aisée à reconstituer : le point de départ semble être l'infixe syllabique en *g*, soit *-eg-* ou *-ig-*, qui sert généralement à construire les personnes 4 et 5 du subjonctif présent (comme un infixe en *-sk-* caractérise les mêmes personnes en vallée d'Aure). Des pers. 4 et 5 comme *benegąm, benegąts* peuvent entraîner la substitution aux modèles classiques *bẹ́na -es -e -en,* paroxytons, d'une série proparoxytone

restée «forte» *bénega béneges bénege bénegen*. Ce n'est d'ailleurs pas sans réticences qu'est admise cette proparoxytonie en terroir gascon, comme en témoigne le SP infixé entièrement oxyton (! ! !) énoncé par l'informateur de Tredós pour ce même verbe «vendre» : *benegą -ęs -ę -ąm -ąm -ęn*. En fait, toutes les combinaisons entre types coexistent. A titre complémentaire, mentionnons qu'un *sęntegem* proparoxyton a été également relevé.

Examinons à présent l'origine de ces morphèmes dans un cadre géographique plus large. L'usage des infixes vélaires au SP n'est pas propre à l'aranais : ils apparaissent, sous forme asyllabique (*g*), du Lot-et-Garonne jusqu'à la vallée d'Aure, formant une traînée à peu près continue à travers la Gascogne. Leur point de départ phonétique doit être le *g* des PT «en -UI» de l'ancien occitan, tels que *ac aguist ac aguem aguetz agron*, de «aver» (avoir), ou *bec beguist...*, de «beure» (boire), etc. Ce morphème s'est étendu au SP, autre «terme marqué» de la flexion verbale par opposition à l'IP, comme le PT «marqué» s'oppose à l'IIMP «non marqué». Les SP romans hérités de *DĪCAM* et**FACAM* (l. cl. *FACIAM*), très usités, ont facilité ce transfert.

Ce morphème *g* a pu servir à opposer commodément le SP à l'IP là où les oppositions vocaliques en finale atone ont perdu leur clarté. C'est peut-être le cas pour la zone située au NE de l'aire landaise où les timbres *a* et *e* latins sont continués par une voyelle unique de timbre neutre ə ; c'est sûrement le cas aux abords des Pyrénées, de la vallée d'Aure au Comminges, et plus au N, où *a* atone final en syllabe fermée s'est fermé en *e*, comme en catalan : *hilha*, pl. *hilhes*, comme *filla*, pl. *filles*. Ainsi Melles conjuge parallèlement IP *kąnti -es -e -ąm -ąts -en*, SP *kąnta -es -e -ém -éts -en*, et IP *béni -es -Ø -ém -éts -en*, SP *béna -es -e -ąm -ąts -en* (Luchon, pour sa part, tend à généraliser au SP un infixe yod : *kąntyo -yes -ye kantyém --yét kąntyen* et *bényo -yes -ye benyąm -yąt bényen*, pour éviter cette partielle homophonie). Mais un infixe *g* directement rattaché au radical défigure parfois celui-ci, en raison de l'assimilation ou de la chute de la consonne finale : *dròng-* en face de *dròm-*, *kreg-* en face de *kred-/krez-*, *eskrig-* en face de *eskrib-/eskriw-* (respect. «dormir», «croire», «écrire»). Aussi ce type de formation, néanmoins courant en catalan comme en aranais, est-il souvent doublé ou relayé dans les mêmes régions par un autre type, sorte de perfectionnement du précédent, peut-être né de son croisement avec le SP en *-IAM* : c'est notre type aranais à morphème syllabique en *g*, comme dans *sąpiga* ou *sęntega*. Grâce à cet infixe syllabique, même les désinences toniques des pers. 4-5, restées en principe différentes d'une classe à l'autre (I/-II-III) là où les finales atones *a* et *e* se confondent en syllabe fermée, s'uniformisent : à la place de *kantém* et *benąm*, traditionnels, on aura *kantegąm* comme *benegąm* (avec un autre suffixe, la vallée d'Aure a de même modelé son *kantaskòm* sur *beneskòm*).

Si nous voulons cerner les aires respectives de ces types, nous constatons que le dernier cité couvre en domaine catalan plusieurs zones dialectales de prédilection, en particulier, précisément, la région montagneuse contiguë au Val d'Aran qui, du Port de la Bonaigua, s'étend jusqu'à l'Andorre, Tremp et la limite occidentale du catalan. Ainsi, la zone aranaise orientale qui nous occupe prolonge la principale aire catalane où le type est courant. Mais le voisinage d'une zone à proparoxytons entraîne l'introduction progressive de ce type d'accentuation en aranais - quoiqu'il s'agisse d'un corps étranger en gascon - parce que la généralisation du suffixe l'implique aux personnes 1-2-3-6. On a d'ailleurs vu que cet emprunt ne se fait pas sans résistance. Mais ce qui est ici remarquable, c'est que ce sont des éléments morphologiques qui paraissent ouvrir le plus sûrement la brèche : les morphèmes syllabiques ont servi en quelque sorte de Cheval de Troie, tandis que les emprunts lexicaux proparoxytons restent exceptionnels (3).

La dialectologie aranaise, on le voit, mérite mieux que le sort jusqu'ici réservé à ce domaine trop particulier. Il est de plus souhaitable qu'à côté des cartes lexicales que Mgr. Griera a déjà élaborées et présentées, la morphologie vienne occuper dans ses travaux la place fondamentale qui lui revient et que les dialectologues lui refusent trop souvent. Peut-être enfin nos trois brèves monographies, la première en particulier, suggèreront-elles qu'il est toujours intéressant, à titre d'hypothèse de travail et lorsque c'est possible, de rapprocher aussi les faits morphologiques des faits sociaux propres aux communautés dans lesquelles ils se sont dégagés.

NOTES

(1) Signalons deux sources documentaires récentes : M. Casimiro Ademá Mora a publié à Barcelone (Ie éd., 1966, 2e éd., 1969), aux éditions «Occitania», un petit livre de 100 pages, *Estudio sobre el dialecto aranés*, dont 14 sont consacrées à la morphologie ; mais c'est la variété centrale du parler, celle de la «Marcatosa», qui est essentiellement décrite. De son côté, Mgr Griera a commenté dans les *Travaux de linguistique et de littérature* publiés par l'Université de Strasbourg (VII-1, 1969, pp. 269-274) quelques cartes du futur «Atlas linguistique du Val d'Aran», sur lequel nous ne possédons aucune autre information ; ce sont des cartes lexicales.

(2) A l'E de la section septentrionale de cette isoglosse phonétique et phonologique, c'est-à-dire dans la partie gasconne du Lot-et-Garonne, on constate dans le vocalisme final atone des cl. II et III une bizarre inversion des termes de l'opposition IP-SP : IP *bęnos, bastįsos* comme *kąntos*, SP *bęnes, bastįskes* comme *kąntes*. N'y aurait-il pas là quelque trace d'un ancien malaise dans les oppositions de finales vocaliques atones ? C'est là, en tout état de cause, que commencent les SP à infixe *g*.

(3) A titre de comparaison, nous pouvons rappeler que le parler occitan de Nice, le «missard» ou niçois, connaît aussi la proparoxytonie familière aux parlers italiens (liguriens) du voisinage. Dans sa *Grammaire niçoise* (éd. Tiranty, Nice, 1965), A. Compan énumère ainsi à la p. 14 une dizaine de substantifs proparoxytons qu'il classe selon leurs origines présumées. Aucune forme verbale proprement dite n'est citée à ce propos, mais l'auteur ajoute - et ceci est fort intéressant en ce qui nous concerne : «Si l'on met derrière le verbe une particule adverbiale ou un pronom régime, il y a création de proparoxytons : *Rendés-lou-li, aspéreti, tíreti d'aquí*». Pour l'aranais, nous limitant volontairement dans notre article à la morphologie verbale, nous n'avons pas fait état des phénomènes analogues que l'on a pu relever. Citons ici quelques exemples, choisis parmi la riche moisson de morphologie pronominale effectuée à la suite de l'enquête sur le verbe (nous simplifions la notation phonétique) : à Tredós, *sense dąmelo* «sans me le donner», *sense ganæqselǫ, -les* «sans se le, *resp.* les prendre» (noter l'accent secondaire sur la finale dans le 2e exemple) ; à Aubert, *sense dąmelų* (même remarque), *sense prenęselęs* (l'IF isolé est paroxyton : *pręne*) à côté de *sense prenęselų*. On voit que l'aranais, comme le niçois, admet de tels syntagmes proparoxytons, mais, comme dans le cas du verbe proprement dit, avec des réticences.

Jean-Pierre COMBE

UNE POSSIBILITE D'UTILISATION D'ORDINATEURS AU SERVICE DE LA DIALECTOLOGIE

Le texte présent est la rédaction d'une conférence qu'on m'avait demandé de préparer à l'intention des étudiants du certificat de dialectologie à la Faculté des Lettres de Toulouse. Pour des raisons matérielles, cette conférence n'eut jamais lieu. J'espère néanmoins que l'intérêt de cet exposé ne passera pas inaperçu, son but étant de montrer un moyen de faire faire par la machine le travail fastidieux et long de compilation de documents, permettant au chercheur de libérer son esprit pour s'attacher à ce qui est vraiment le raisonnement.

Les deux principales qualités des machines cybernétiques sont leur grande capacité de mémoire et leur rapidité d'exécution. Il faut y joindre leur absolue bêtise, qui est une qualité car, le travail de la machine consistant à faire passer dans la réalité le raisonnement du chercheur, aussi longtemps que ce raisonnement ne sera pas formellement juste, la machine ne pourra pas l'exécuter. Le chercheur est donc forcé d'être logique, formellement et jusqu'au bout. C'est parfois décevant, mais c'est au fond profitable : on n'est plus encombré des mécanismes bêtes, on peut donc et on doit hausser son intelligence au niveau de la puissance de cet outil. Grâce à la bêtise de la machine, le chercheur affine ses méthodes, perfectionne ses critères, élimine les interventions inconscientes et subjectives en cours de raisonnement et découvre à leur place des choix à faire ; bref, il s'approche de l'essentiel du raisonnement. Quant à la vitesse et à la mémoire, un premier exemple va nous permettre d'en juger.

1 - Atlas linguistique et machines cybernétiques.

La matière d'un atlas linguistique, c'est un énorme fichier, résultat d'une enquête dialectologique de terrain ; pour l'instant, me bornant à ce qui est immédiatement possible, je ne parle pas de la transcription graphique des magnétogrammes, je suppose ce problème résolu comme il

l'est à l'heure actuelle, par l'intermédiaire du cerveau humain. Ce fichier comporte une fiche d'identification repérant le point d'enquête et les informateurs, suivie d'une série de fiches portant les réponses au questionnaire, dans l'ordre, pour le point étudié.

Pour simplifier l'exposé, je suppose que les réponses au questionnaire consistent chacune en un seul mot, et que la multiplicité des informateurs est exclue (pourtant la machine permet de résoudre aussi ces deux problèmes - mais je ne veux pas faire un cours de programmation).

Toutes ces fiches sont à l'heure actuelle codées graphiquement à l'aide d'un alphabet fini (l'alphabet latin pour la fiche d'identification, un certain alphabet phonétique pour les autres fiches). Il convient de coder ces alphabets au moyen d'un système de perforation de cartes, ou de ruban, pour pouvoir passer en machine (ce problème a été résolu à la faculté d'Aix en Provence, il peut être résolu encore par un système différent, il n'y a aucune difficulté de principe). La passage de la fiche écrite aux cartes ou au ruban perforé est un travail de dactylo-perforateur.

Dans la machine, chaque carte correspondra à une zone de mémoire d'adresse bien définie, de sorte que les réponses au questionnaire se trouveront dans un certain ordre, repérées à l'aide de cet ordre et de la fiche d'identification.

Les problèmes suivants sont faciles à résoudre :

- sortie du résultat de l'enquête en un point déterminé : la machine recherchera la fiche d'identification du nom de ce point, puis écrira tout ce que contient la zone de mémoire commençant à cette fiche et dont la longueur est celle du questionnaire.

- liste des points d'enquête ; même solution que ci-dessus, sauf que la zone de mémoire considérée a la longueur de la fiche d'identification.

- carte des points : on peut organiser le travail de l'imprimante de façon à disposer ces points selon la géographie : voir l'exemple donné.

- réponses à une question dans la région étudiée. La machine cherchera à partir de chaque zone d'identification la zone obtenue au moyen d'un décalage convenable, placera dans une zone de travail la première réponse, puis la première réponse différente de celle-ci, etc... Elle pourra ensuite compter ces réponses différentes et les écrire.

- aire dialectologique des réponses à une question : on affectera un symbole à chaque réponse, puis on disposera, sur la feuille imprimée en sortie, ces symboles aux points correspondants à chaque point géographique d'enquête. L'exemple proposé correspond au cas où toutes les questions ne reçoivent que deux réponses distinctes chacune.

- aire différentielle : voir l'exemple proposé.

- comparaisons numériques d'aires : on peut imaginer de chiffrer ces comparaisons par évaluation de surfaces (en nombre de points d'enquête par exemple) par évaluations de distances, distances à des axes économiques, distance à des foyers culturels, etc... la possibilité de calculer rapidement ces chiffres caractéristiques devrait permettre de mettre en évidence des nombres utiles par élimination de ceux qui s'avèreront non pertinents. Le terme "distance" étant ici entendu dans son sens mathématique, et non seulement dans son sens usuel.

On peut certainement résoudre de la sorte bien d'autres problèmes, ceux-ici posés étant issus d'une réflexion sur les exposés et cours présentés par les dialectologues toulousains autour de l'ALG pendant l'année scolaire 1968-1969.

A titre d'ordre de grandeur, on peut dire que pour ce qui est du pays gascon, le fichier d'enquête étant en machine ainsi que le programme de traitement (ils peuvent y rester à demeure, sur disques par exemple pour le programme et sur bande magnétique pour le fichier), le programme étant organisé en "langage de conversation" permettant au chercheur de "dialoguer" avec la machine, il s'écoulerait moins de 3 minutes entre le moment où le chercheur frapperait sur sa machine à écrire l'instruction de tracer l'aire d'un mot ou d'un syntagme donné, et celui où l'imprimante frapperait le dernier point de la carte ; si le chercheur demandait de tracer dix cartes dans la même instruction, le temps d'exécution ne serait guère plus long (environ 30 secondes de plus avec une imprimante assez rapide).

Que ceux qui ont passé des heures à tracer des aires dialectologiques et à rechercher dans l'atlas les mots les plus divers, puis à remettre en ordre l'atlas (à moins que celui qui avait travaillé avant vous, oubliant cette précaution, ne vous ait forcé à commencer par là) fassent la différence : je ne parle même pas du tracé des cartes de l'atlas !

FICHIER D'ENKETE

UN	ANE	CAR	CHAN
DEU	ANE	CAR	CHAN
TROI	ANE	CHAR	CHAN
CATRE	ANON	CHAR	CHAN
SINC	ANE	CHAR	CHAN
SIS	ANE	CHAR	CHAN
SET	ANE	CAR	CHAN
UIT	ANE	CAR	CHAN
NEUF	ANON	CAR	CHAN
DIS	ANON	CAR	CAN
ONZE	ANON	CHAR	CAN
DOUZE	ANON	CHAR	CAN
TREZE	ANON	CHAR	CAN
CATORZ	ANON	CAR	CAN
CINZ	ANON	CAR	CAN
SEZE	ANON	CAR	CAN
DISET	ANON	CAR	CAN
DIZUIT	ANON	CAR	CAN
DIZNEF	ANON	CAR	CAN
VIN	ANON	CAR	CAN

Exemple simplifié non limitatif de traitement d'un fichier d'enquête pour un atlas dialectologique.

Le fichier d'enquête proposé comporte en 1ère colonne, le nom du village, en 2e , 3e et 4e colonne, les réponses aux questions nº 1, 2 et 3.

Dans cet exemple, le texte imprimé en caractère droit est sorti tel quel de la machine, le texte en italique est un commentaire explicatif à son sujet, rédigé après traitement.

CARTE DES POINTS

UN	**DEU**	**TROI**	**CATRE**	**SINC**
SIS	**SET**	**UIT**	**NEUF**	**DIS**
ONZE	**DOUZE**	**TREZE**	**CATORZ**	**CINZ**
SEZE	**DISET**	**DIZUIT**	**DIZNEF**	**VIN**

Ici, la carte géographique des points d'enquête. Cette disposition en carré n'a rien d'obligatoire. Rien n'empêche de tracer une carte réelle, ou du moins une carte qui soit à l'oeil très proche de la carte réelle. Je me suis borné à cette disposition pour simplifier, l'exemple proposé étant purement fictif.

AIRE DES VARIANTES

AUX ASTERISKES, ON DIT CHAN

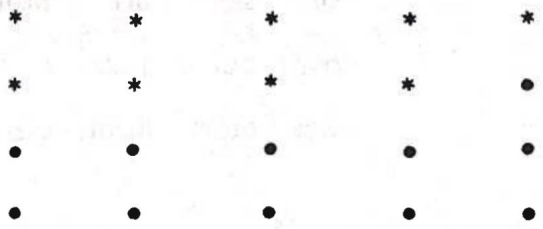

Les différents points ici figurés symbolisent la position géographique des villages et renvoient à la carte précédente pour identification. Il es est de même pour les cartes suivantes.

AUX ASTERISKES, ON DIT CAR

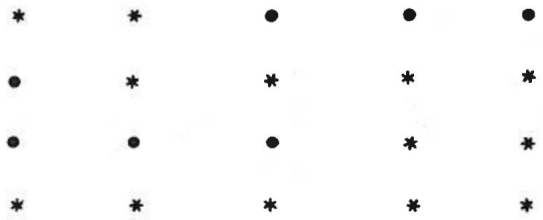

AUX ASTERISKES, ON DIT ANE

AIRES DIFERENTIELLES

AIRE DIFERENTIELE DE CHAN ET DE CHAN

Ici, cette carte peut servir de test : l'aire différentielle de deux mots identiques répondant à la même question, ne comporte aucun village. On le vérifie ici ; si la carte obtenue avait été différente, alors le programme aurait certainement été faux.

AIRE DIFERENTIELE DE CAR ET DE CHAN

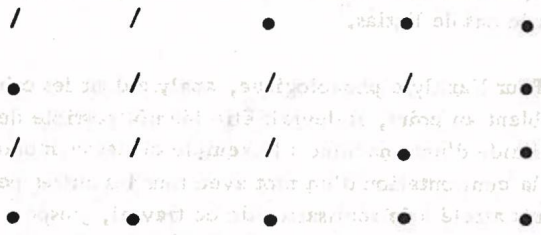

Par comparaison avec la carte précédente, on voit que c'est aux villages marqués d'un point qu'il y a «une différence de traitement du c initial entre le mot désignant un véhicule (pourquoi pas) et celui désignant un champ» cette phrase entre guillemets étant placée là pour faire comprendre l'intention de l'auteur.

AIRE DIFERENTIELE DE ANE ET DE CHAN

2 - Monographies et machines cybernétiques.

Ici, il n'est possible que de tracer des perspectives.

Le corpus à traiter se présente sous la forme d'une suite de mots, de phrases, de conversations de longueurs variables, codées graphiquement et je suppose, pour simplifier, par l'intermédiaire du cerveau humain, au moyen d'un alphabet fini, l'alphabet phonétique usuel dans la région d'investigation par exemple. Le codage de cet alphabet au moyen d'un système de perforations de cartes ou de rubans ne pose pas plus de problèmes ici que dans le cas de l'atlas.

Pour l'analyse phonologique, analyse dont les critères et les méthodes semblent au point, il devrait être bientôt possible de la mener rapidement à l'aide d'une machine : l'exemple ci-dessus montre dans quelle proportion la confrontation d'un mot avec tous les autres peut être accélérée. Je me suis attelé à la réalisation de ce travail, j'espère que la réalisation d'une analyse phonologique complète, à partir d'un corpus mis en machine une fois ce programme au point, prendra au linguiste environ deux à trois mois de travail, pas plus.

L'analyse "monologique" (recherche des monèmes) aussi devrait être aidée considérablement.

Mais si je ne développe pas, c'est que je veux attirer l'attention sur une possibilité nouvelle offerte par la machine : s'il est vrai que le langage est un simulateur de monde réel (social et physique), il doit être possible d'étudier ce simulateur en construisant des modèles le simulant.

La vaste mémoire et l'organisation logique des machines cybernétiques doivent permettre de construire des modèles suffisamment complexes simulant le langage :

- modèle de simulation du fonctionnement propre du langage (modèle linguistique formel)

- modèle simulant l'évolution du précédent sous l'effet de contraintes données internes ou extérieures (modèle linguistique historique)

- modèle simulant les rapports du langage avec le monde social et physique (modèle sémantique).

- création de langage par l'étude du monde réel et pouvoir évocateur, créateur, du langage)

D'où les possibilités à très longue échéance pour la dialectologie : tracé de cartes dialectologiques représentant l'aire de validité d'un modèle particulier (avec peut-être des coefficients de validité), et surtout création d'une dialectologie dynamique, mettant en jeu les différents modèles ci-dessus et leurs actions réciproques.

Disant cela, nous en sommes presque à la prospective !

3 - Matériels nouveaux utilisables à moyennes échéances.

C'est surtout le problème de la transcription des magnétogrammes qui a quelques chances d'être bouleversé.

Actuellement des gens travaillent sur le problème de la reconnaissance vocale. On entend par là la réalisation d'appareils capables d'utiliser la voix humaine, ou plus exactement le phénomène physique qui en est la réalisation, comme support d'information en entrée, en remplacement des cartes et bandes perforées. Cela permettrait de se passer de dactylo-perforateurs, et accélèrerait énormément le débit du transfert d'informations du chercheur à la machine.

Dans ce cadre, de nombreux problèmes se posent, relatifs à la définition tant physique que linguistique des sons de parole et des phonèmes.

Monsieur CARRE, à Grenoble, travaille actuellement sur un "synthétiseur de paroles". Il s'agit d'un ensemble d'oscillateurs acoustiques qui

excités convenablement, reproduisent des phrases effectivement reconnaissables à l'oreille.

Cet appareil pourrait d'ores et déjà servir à construire un système d'étalons de comparaison, étalons parfaitement matériels donc reproductibles et fidèles dans des conditions physiquement déterminées, c'est-à-dire indépendantes de l'opérateur ; le transcripteur pouvant se reporter à ces étalons en cas d'incertitude ou de litige. Un pas de plus pourrait être fait en reproduisant les suites de sons, de paroles à l'aide de cet appareil, en utilisant ensuite les valeurs physiques obtenues lors de la reproduction parfaite d'un mot, par exemple, comme codage de ce mot. Ce codage serait bon, puisque par définition, il permettrait la reproduction acoustique du mot étudié. Il a en outre l'avantage d'ouvrir la voie à des mesures de caractéristiques variées et peut-être fécondes, à des comparaisons multiples, effectuées en machine.

PUBLICATIONS DE LA FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE TOULOUSE

Série A (in-8° raisin)

T. 1. - Actes du Colloque «Jaurès et la Nation». 1965, 12,00 F. (épuisé)

T. 2. - Actes des Journées internationales d'Etude du Baroque (Montauban 1963). 1965, (épuisé).

T. 3. - The Beggar's Opera («Pastorale à Newgate») par John Gay (1728), préface et traduction de V. DUPONT. 1967, 13,00 F.

T. 4. - Victor DUPONT. Les Paradis perdus. 1967, 12,00 F.

T. 5. - Maurice BORDES. La Réforme municipale du contrôleur général Laverdy et son application (1764-1771). 1967, 44,00 F.

T. 6. - M.T. BLANC-ROUQUETTE. La Presse et l'Information à Toulouse des origines à 1789. 1958, 38,00 F.

T. 7. - F. LAGARDE. John Webster (2 vol.) 1968, 130,00 F.

T. 8. - M. COMBES. Le Concept de concept formel. 1969, 14,00 F.

T. 9. - M. LEVY. Le Roman «gothique» anglais. 1968, 90,00 F.

T. 10. - L. DIEUDE. Développement des relations commerciales entre la Nouvelle-Zélande et l'industrie tarnaise. Régions de Castres, Mazamet, Graulhet. 1969, 15,00 F. (épuisé)

T. 11. - Julian MARIAS. Idée de la Métaphysique. Traduit de l'Espagnol par Alain GUY. Préface d'Henri GOUTHIER, membre de l'Institut. 1969, 6,00 F.

A paraître en janvier 1971

T.12. - Sallustre du Bartas, LA JUDIT, édition critique avec commentaire par A. BAÏCHE.

T.13. -J.M. GABAUDE - LIBERTÉ et RAISON - Philosophie réflexive de la volonté.

Série B (in-8° carré)

T. 1. - Roger BRUNET. Les Campagnes toulousaines. 1965, 728 p., 147 fig., 4 cartes de 16 pl., phot. h.t. 78,00 F.

T. 2. - B. KAYSER et P. DE GAUDEMAR. Dix années d'une génération d'étudiants de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Toulouse. 1967, 133 p., 13,50 F.

Pour commandes et renseignements, s'adresser à :

ASSOCIATION DES PUBLICATIONS
DE LA FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES DE TOULOUSE

4, rue Albert-Lautmann - 31 - TOULOUSE - 01 France - C.C.P. TOULOUSE 2.498.45

SOMMAIRE

		Pages
Jacques LACROIX	Eléments de l'épistémé populaire. Un «cahier de secrets» languedocien.	1
Daniel FABRE	1°- L'Ours ravisseur dans les Mirabilia et les Histoires Naturelles.	51
	2°- Jean de l'Ours, Jean le Fort dans l'imagerie populaire.	68
Jacques LACROIX	Le discours carnavalesque. A propos du «Jutjòment de Bolegò»	71
André SOUTOU	Les toponymes St-Izaire, St-Igest et St-Chély (Aveyron et Lozère).	117
Jacques ALLIERES	Trois traits morphologiques originaux du gascon aranais	135
Jean-Pierre COMBE	Une possibilité d'utilisation d'ordinateurs au service de la dialectologie	147

PRIX DE VENTE DE CE NUMÉRO: FRANCE 12 F. - ÉTRANGER 15 F.

IMPRIMÉ PAR LE C. R. D P. - 3, RUE ROQUELAINE - 31 - TOULOUSE